



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil n°105 du 29 juillet 2022

- Agence régionale de santé Occitanie (ARS)
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS34)
- Direction Départementale des finances publiques (DDFIP34)
- Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM34)
- Hôpitaux du Bassin de Thau
- Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau de l'environnement (PREF34 DRCL BE)
- Secrétariat général - Commission départementale d'aménagement commercial (PREF34 SG CDAC)
- Sous-préfecture de Lodève (PREF34 SPL)

ARS_Arrêté_n°110942_Autorisation_exploitation_ressource_privé- e_La-Licorne_ST-JEAN-DE-FOS _____	2
DDETS34_Arrêté_n°22-XVIII-174_Médaille_d'honneur_du_travail- _promotion_14.07.22 _____	9
DDFIP34_Délégation_M.Laurent.Guillon_administrateur_général_- des_finances_publicques _____	108
DDTM34_Arrêté_n°34-2022-07-13197_Règlement_fonctionnemen- t_halle_port_Sète_et_annexes _____	118
DDTM34_Arrêté_n°DDTM34-2022-07-13195_Modification_AOT_d- omaine_public_maritime_naturel_EURL_ECO_LOISIRS_Marseilla- n _____	138
DDTM34_Arrêté_n°DDTM34-2022-07-13196_Mesures_restriction- s_usages_eau_cadre_gestion_sécheresse _____	142
Hôpitaux_Bassin_de_Thau_Délégation_de_signature_accords_de- _transports_de_corps_avant_mise_en_bière_M.Benezet _____	150
PREF34_DRCL_BE_Arrêté_n°2022-07-DRCL-0309_Prorogation_- DUP_réserve_foncière_Gimel_Grabels _____	151
PREF34_DRCL_BE_arrêté_n°2022-07-DRCL-0310_Cessibilité_pr- ojet_reconstruction_centre_commercial_Boutiques_de_Thau_Sète .	153
PREF34_DRCL_BE_Arrêté_n°2022-07-DRCL-0315_Cessibilité_P- AEN_Agde _____	155
PREF34_SG_CDAC_Arrêté_n°2022-07-006_Composition_CDAC- _extension_ensemble_commercial_Agde _____	157
PREF34_SG_CDAC_Arrêté_n°2022-07-007_Composition_CDAC- _extension_supermarché_Lildl_Mauguio _____	159
PREF34_SPL_Arrêté_n°22-III-061_DOM_ENT_HERMES_CONS- EILS _____	161
PREF34_SPL_Arrêté_n°22-III-092_Retrait_agrément_DOM_Form- ations_et_entrepreneuriat_en_Occitanie _____	163

PREF34_SPL_Arrêté_n°22-III-094_Renouvellement_agrément_B- ureaux-services-entreprises-BSE_activité_domiciliataire_d'entrepri- ses _____	164
VNF_Arrêté_n°2002-07-DS-0515_Déclaration_d'abandon_de_bat- eau__VOUVI _____	166



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Agence régionale de santé Occitanie
Délégation départementale
Service santé environnement**

Courriel : ars-oc-dd34-sante-environnement@ars.sante.fr

Téléphone : 04.67.07.21.92

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 110942

Commune de Saint-Jean-de-Fos- Centre La Licorne avec piscine

Arrêté portant autorisation d'exploitation d'une ressource privée pour délivrer de l'eau destinée à la consommation humaine au titre de l'article L1321-7 du Code de la santé publique

Le préfet de l'Hérault

VU le code de la santé publique et notamment les articles L.1321-1, L1321-4 et L.1321-7 ; R.1321-2 à R.1321-8, R.1321-11 à R.1321-13, R. 1321-15 à R.1321-23, R.1321-25 à R.1321-30, R.1321-44, R. 1321-48 à R.1321-51, R. 1321-53 à R.1321-61; D1332-1 et suivants

VU le code de l'environnement et notamment les articles L.214-1 à 214-6 ;

VU le décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine ;

VU l'arrêté du 20 juin 2007 relatif à la constitution du dossier de la demande d'autorisation d'utilisation d'eau destinée à la consommation humaine ;

VU l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution ;

VU l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine ;

VU l'avis de l'hydrogéologue agréé du 15 septembre 2021 ;

VU les pièces du dossier préparatoire de demande d'autorisation et les pièces complémentaires transmises en mars 2022 à la Délégation départementale de l'Hérault par Monsieur Christian Malgras, représentant l'association Rose Croix d'or Sud ;

VU le rapport et les propositions du directeur général de l'agence régionale de santé en date du 2 juin 2022 ;

VU l'avis en date du 30 juin 2022 du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST) ;

CONSIDERANT l'article L.1321-7 du code de la santé publique qui dispose notamment « est soumise à autorisation du représentant de l'Etat dans le département l'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine [...] pour [...] La production [...] La distribution par un réseau [...] privé ».

CONSIDERANT l'article R.1321-8 qui dispose, notamment : « I.-La décision statuant sur la demande d'autorisation d'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine est prise par arrêté préfectoral. Cet arrêté est motivé.

L'arrêté préfectoral d'autorisation indique notamment l'identification du titulaire de l'autorisation et l'objet de cette utilisation, les localisations des captages et leurs conditions d'exploitation, les mesures de protection, les lieux et zones de production, de distribution et de conditionnement d'eau et, le cas échéant, les produits et procédés de traitement utilisés, les modalités de la mise en œuvre de la surveillance ainsi que les mesures de protection des anciens captages abandonnés.

Une mention de l'arrêté d'autorisation d'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine est publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département. »

CONSIDERANT le rapport en date du 15 septembre 2021 de l'hydrogéologue agréé Madame Laure Sommeria qui prescrit des mesures de protection à mettre en œuvre, en application de l'article R. 1321-6 du code de la santé publique.

SUR proposition de Monsieur le secrétaire Général de la Préfecture :

Arrête :

ARTICLE 1

L'association Lectorium Rosicrucianum, propriétaire du Centre La licorne, représentée par le directeur du centre, est autorisée au titre du code de la santé publique à utiliser l'eau du forage «P. F2020 Centre La Licorne» situé sur la parcelle cadastrée section OC n°833 commune de Saint-Jean-de-Fos,

référéncé code BSS : BSS004BAAT

dont les coordonnées Lambert 93 sont les suivantes :

X = 744538 Y = 6 285 622 Z = 53m NGF

pour alimenter en eau destinée à la consommation humaine une habitation, des bâtiments d'accueil et d'hébergement de public pour des séminaires (capacité maximale d'accueil 100 personnes), retraites, stages été (60 jeunes) et une piscine à usage collectif.

L'association culturelle Lectorium Rosicrucianum, prête à l'association Rose Croix d'or Sud (ARCOS) les terrains et les bâtiments du centre de la Licorne par contrat de prêt à usage sous forme d'acte de commodat établi entre ces 2 associations le 07/02/1992.

ARTICLE 2 : Débit capté autorisé

Le volume de prélèvement maximum autorisé est de 3 m³/h, 25 m³/j et 950 m³/an. L'installation dispose d'un système de comptage adapté permettant la mesure du débit capté. Les relevés de compteur sont consignés mensuellement sur un carnet sanitaire conformément à l'article R.1321-23 du code de la santé publique et un bilan de fin de saison est transmis pour information à l'autorité sanitaire.

ARTICLE 3 : Protection sanitaire du captage

La tête de forage, parfaitement étanche, située hors zone inondable, dépasse du sol de 0,5 m. Elle débouche dans un abri constitué de buses cylindriques empilées et jointées, fermé par un couvercle métallique étanche. Cet abri est scellé sur dalle en ciment à pente centrifuge. Il est muni de grilles d'aération haute et basse, équipées de grilles pare-insectes. Les orifices de passage des câbles en tête de forage sont étanches. Le forage est équipé d'une pompe avec clapet anti-retour, d'un tube guide sonde, d'une plaque signalétique et la conduite de refoulement d'un robinet de prélèvement d'eau brute résistant au flambage. Le compteur volumétrique est installé dans le local technique abritant le traitement.

L'ancien forage situé sur la parcelle OC799 est déséquipé et rebouché au ciment dans les règles de l'art. La porte du puits est équipée d'un joint d'étanchéité.

ARTICLE 4 : Zone de protection immédiate

La zone de protection immédiate (ZPI) du forage F2020 Centre La Licorne s'inscrit dans la partie ouest de la parcelle OC 833, comme indiqué sur le plan joint.

Représentant un carré d'une dizaine de mètres de côté, centré sur le forage, elle est matérialisée par une clôture grillagée de 2 m de haut, fermée à clé. Dans cette zone, toute activité est interdite hormis l'entretien de l'ouvrage et de ses abords. L'emprise de cette zone devra être débroussaillée régulièrement, de façon mécanique, pour un accès facile à l'ouvrage. Aucun désherbant ne doit être utilisé.

ARTICLE 5 : Zone de protection sanitaire

La zone de protection sanitaire (ZPS) correspond à une surface d'environ 50 x 60 m, autour du forage, comme figuré sur le plan joint. Elle est limitée, à l'ouest et au nord par la limite de propriété qui correspond à la limite de la parcelle OC833 et au sud par la limite de cette parcelle. A l'Est, la ZPS s'arrête devant la maison d'habitation.

Suite aux résultats de l'essai de pompage, qui montre une recharge très rapide de l'aquifère et un faible rabattement, donc un faible rayon d'influence, il n'est pas nécessaire d'intégrer une partie de la parcelle voisine n°832.

La ZPS doit rester en l'état car elle permet de protéger le forage. Elle ne doit pas servir de parking pour des véhicules ou des engins à moteur ni de lieu de stockage de matériel ou de produits. Le seul stockage présent et autorisé sur cette ZPS est la cuve à gaz qu'il est difficile de déplacer pour des raisons de passage de conduites de gaz et d'accès par le camion citerne de livraison.

Les arbres à haute tiges présents actuellement doivent être conservés car ils protègent de l'érosion du sol.

Dans la zone de protection sanitaire, sont interdits :

- la réalisation de tout nouveau forage sauf pour améliorer ou remplacer l'existant,
- tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation de la parcelle OC833, de nature à compromettre la conservation du sol et notamment tout défrichement,
- le dépôt, le rejet, l'épandage et le stockage de toute matière ou produit susceptible de contaminer les eaux souterraines et superficielles (fuel, cuve à fuel, huiles, pesticides, désherbants, boues de station d'épuration, eaux usées, engrais chimique ou organique, lisier, fumier...),
- toute excavation du sol et du sous-sol de plus d'1 m de profondeur (cave, gravière, exploitation de matériau, ...),
- l'installation d'un parc à animaux et de toute activité agricole ou industrielle polluante,
- l'installation de canalisations d'eaux usées.

Les zones de protection immédiate et sanitaire (ZPI et ZPS) font partie de la propriété de l'association Lectorium Rosicrucianum.

En dehors de ces zones de protection, il faut respecter un entretien des jardins raisonné afin de ne pas provoquer une augmentation des teneurs en nitrates et en pesticides de la nappe.

Le rejet des eaux de vidange de la piscine se fait à une distance de 250 m au sud du forage dans le fossé de drainage des eaux pluviales situé à l'est de celle-ci. Une vérification tous les 5 ans de l'étanchéité du bassin et des canalisations devra être faite afin de ne pas augmenter les besoins en eau.

Une vérification de l'étanchéité des conduites d'eaux usées devra aussi être faite tous les 5 ans.

ARTICLE 6 : Propriété des zones de protection sanitaire

La zone de protection immédiate et la zone de protection sanitaire sont et demeurent une unité indissociable et sont conservées en pleine propriété par la propriétaire du captage lui-même.

ARTICLE 7 : Conformité du réseau de distribution

Le réseau de distribution est conçu et entretenu suivant les dispositions des articles R.1321-55 et suivants du code de la santé publique. Tout robinet d'eau brute (non traitée) en provenance du forage est clairement identifié et porte la mention « eau non potable ». Toute connexion physique entre le réseau d'eau potable et celui d'irrigation alimenté à partir du réseau d'eau brute de l'ASA du canal de Gignac est interdite.

ARTICLE 8 : Traitement et désinfection

L'eau du forage est envoyée dans un local technique à 250m au sud-est du forage sur la parcelle OC799. Le local technique abrite la filière de traitement. L'eau est d'abord filtrée (25µm), passe par un compteur volumétrique et subit une désinfection au chlore liquide dans une cuve de 20m³ dans laquelle est injecté le chlore par pompe doseuse. L'eau est remise en pression par surpresseurs et distribuée vers la maison, les 4 dortoirs, la cuisine/salle à manger, le temple et la piscine. Un robinet de prise d'échantillon est installé avant traitement et un robinet après traitement avant distribution.

Les installations sont entretenues autant que de besoin. Le contrôle sanitaire sera mis en place conformément à la réglementation en vigueur.

Dans le cas d'une modification significative de la qualité de l'eau brute mettant en cause l'efficacité de la filière de traitement, celle-ci devra être revue. Tous les produits et procédés de traitement qui seront mis en œuvre ou susceptibles de les remplacer à l'avenir devront être conformes à l'article R.1321-50 du Code de la santé publique. De même, tous les matériaux et objets entrant en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine, depuis le forage jusqu'aux points de mise en distribution devront être conformes aux dispositions de l'article R.1321-48 du Code de la santé publique.

ARTICLE 9 : Respect des normes de qualité et maintenance des équipements

Conformément à l'article R.1321-23 du Code de la santé publique, l'exploitant est tenu de surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

L'exploitant veille donc au bon fonctionnement des systèmes de production et de distribution d'eau de consommation humaine et s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour délivrer une eau de qualité bactériologique et chimique en continu conforme aux limites et référence de qualité définies dans l'arrêté modifié du 11 janvier 2007.

La surveillance comprendra notamment :

- ✓ un examen régulier des installations, du captage à la desserte,
- ✓ des analyses d'auto-surveillance en complément du contrôle sanitaire défini par l'ARS,
- ✓ la tenue d'un carnet sanitaire consignait l'ensemble des travaux de maintenance sur le réseau (collecte, stockage, traitement, distribution) et en particulier les opérations de purge et désinfection du réseau (au moins annuelle), les relevés du compteur volumétrique et le niveau de la nappe, les résultats de mesure de chlore, les résultats des analyses ainsi que les différentes anomalies survenues.

ARTICLE 10 : Contrôle de la qualité de l'eau

La qualité de l'eau est contrôlée suivant un programme annuel défini conformément à l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution.

Les prélèvements sont effectués par un laboratoire agréé par le Ministère de la santé. Les résultats des contrôles sont transmis par le laboratoire à l'exploitant et à la Délégation départementale de l'Hérault de l'ARS.

Tous les frais d'analyses et de prélèvements sont à la charge de l'exploitant, selon les modalités fixées par les articles R.1321-19 et R.1321-21 du code de la santé publique.

ARTICLE 11 : Protocole en cas de mauvais résultats

En cas de difficultés particulières ou de dépassement des exigences de qualité, l'exploitant prévient l'autorité sanitaire dès qu'il en a connaissance. Dans ce cas, des analyses complémentaires peuvent être prescrites aux frais de l'exploitant. Tout dépassement des normes de qualité devra faire l'objet d'une enquête pour en rechercher l'origine. En cas de persistance de ces dépassements, l'autorisation pourra être retirée.

ARTICLE 12 : Information au public sur la qualité de l'eau

La provenance et la qualité de l'eau mise à disposition sont affichées à l'entrée de l'établissement.

ARTICLE 13 : Le contrôle des installations

Le captage est équipé d'un robinet de prise d'échantillon d'eau. Un robinet de prise d'échantillon d'eau avant traitement est installé dans le local technique à 250 m du forage ainsi qu'un robinet d'eau traitée après traitement avant distribution.

Les agents chargés de l'application du Code de la santé publique et du Code de l'environnement sur l'eau ont constamment libre accès aux installations autorisées. L'exploitant responsable des installations est tenu de laisser à leur disposition le carnet sanitaire.

ARTICLE 14 : Plan de récolement

L'exploitant établit un plan de récolement à l'issue de la réalisation des travaux prévus aux articles 3, 4, 5, 7 et 8 précités conformément à l'avis de l'hydrogéologue agréé. Celui-ci est adressé à l'Agence régionale de santé Occitanie - Délégation départementale de l'Hérault.

ARTICLE 15 : Situation des ouvrages par rapport au Code de l'environnement

Si le débit annuel prélevé venait à dépasser 1000 m³/an, le captage devra faire l'objet d'une procédure au titre du code de l'environnement. Par ailleurs, le forage captant deux aquifères, des travaux de reprise du nouveau forage devront être engagés. Dans ce cas, l'exploitant se rapprochera du service de police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

ARTICLE 16 : Respect de l'application du présent arrêté

Faute par le bénéficiaire de la présente autorisation de se conformer aux conditions figurant ci-dessus, celle-ci peut être suspendue ou retirée par le Préfet.

Tout projet de modification des installations et des conditions d'exploitation, de production et de distribution de l'eau destinée à la consommation humaine mentionnées dans le présent arrêté devra être déclaré au Préfet accompagné de tout élément utile pour l'appréciation de la modification.

ARTICLE 17 : Notification et publication

L'arrêté préfectoral sera notifié à l'association Lectorium Rosicrucianum, domiciliée Le Rieusselat-34150 Saint-Jean-de-Fos et publié au recueil des actes administratifs du département de l'Hérault par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

ARTICLE 18 : Recours

Dans un délai de deux mois qui suit la notification et la publication de la présente décision, un recours contentieux peut être formé devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «télérecours citoyens» accessible par le site internet «www.telerecours.fr».

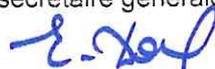
ARTICLE 19 : Applicataires du présent arrêté

Le Secrétaire général de la préfecture de l'Hérault,
Le Maire de Saint-Jean-de-Fos,
Le Directeur départemental des Territoires et de la Mer,
Le Directeur général de l'Agence régionale de Santé Occitanie,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés.

Montpellier, le 28 Février 2022

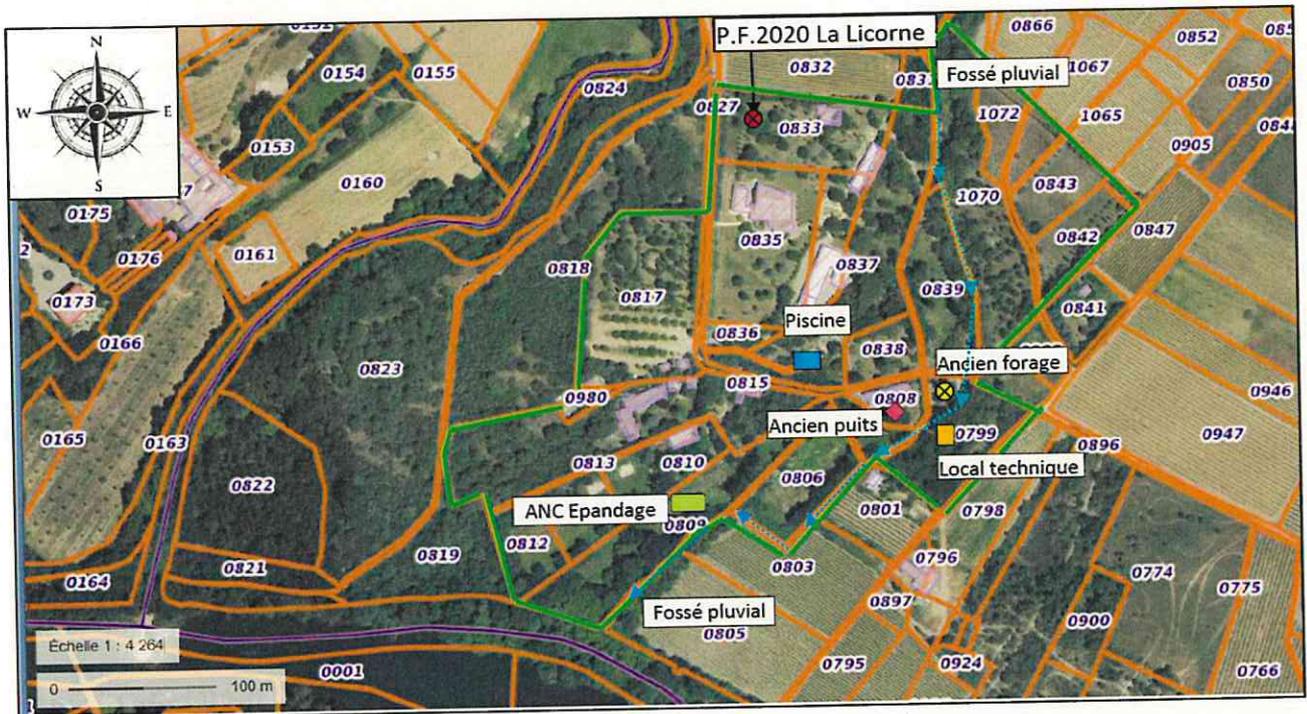
Le Préfet,

Pour le préfet et par délégation.
La secrétaire générale adjointe

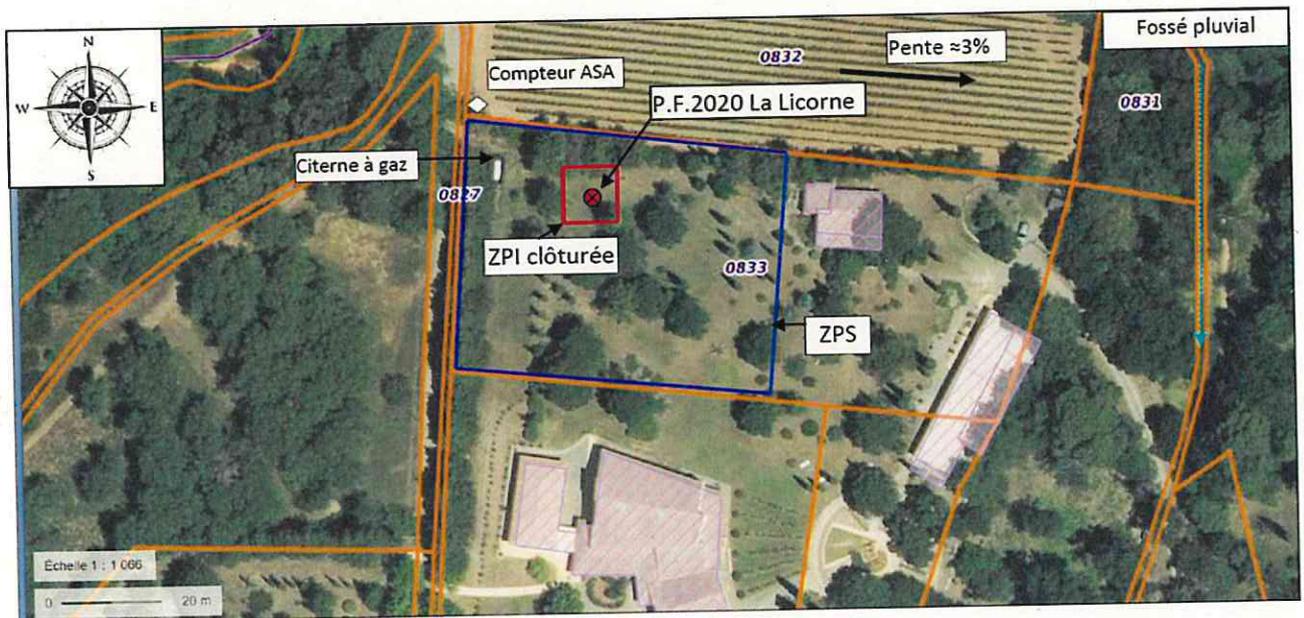


Emmanuelle DARMON

Plan de situation du captage « P. F2020 Centre La Licorne » et limites de propriété



Zones protection immédiate et sanitaire du captage « P. F2020 Centre La Licorne »



ARRETE N°22-XVIII-174
PREFET

Accordant la médaille d'honneur du Travail

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Le Préfet de l'Hérault

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

VU l'article 5 de la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

A R R E T E

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame ABBES Dalila**
Assistante, APAVE SUDEUROPE SAS, MARSEILLE 16.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur ABELLAN Mathieu**
Technicien de laboratoire, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, VITROLLES.
demeurant à VENDRES
- **Monsieur ACCARIES Rémy**
Responsable magasin, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur ACHI Karim**
Ingénieur production confirmé, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE
PLATFORM, GUYANCOURT.
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur AFELLA Mohamed**
Commercial, SAINT-GOBAIN GLASS SOLUTIONS SUD-EST, VENDARGUES.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur WICHLARZ Eric**

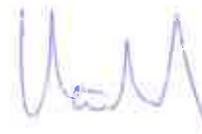
Employé de banque, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.
demeurant à SETE

- **Monsieur XAVIER Xavier**

Directeur general, HYDRO BUILDING SYSTEMS HOLDING FRANCE, TOULOUSE.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Montpellier, le 14/07/2022
Le Préfet



Hugues Moutouh

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Montpellier dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

- **Monsieur AFELLA Mohamed**
Commercial, SAINT-GOBAIN GLASS SOLUTIONS SUD-EST, VENDARGUES,
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame AGHMIRI Samira**
Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE,
demeurant à SETE
- **Madame AGHOURI Malika**
Aide hôtelière, HOTEL BUREAU DE MONTPELLIER SNC, LATTES,
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame AGUEDA Stephanie**
Charge de financement entreprise, SOCIETE GENERALE, PARIS,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AICI Saïd**
Chauffeur pl, COLAS FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS,
demeurant à LATTES
- **Monsieur AIGOUY Nicolas**
Conducteur nettoyage pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER,
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Monsieur AIGUEBONNE Bertrand**
Directeur regional, JANSSEN CILAG, ISSY-LES-MOULINEAUX,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AIT ALI BOUCH Lhoussain**
Chauffeur benne a ordure ménagère, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ALARCON CHRISTIAN**
Délégué pharmaceutique, MYLAN MEDICAL SAS, PARIS,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ALBERTO Eric**
Responsable de service, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
BÉZIERS,
demeurant à THEZAN-LES-BEZIERS
- **Monsieur ALCAIDE Jean-Pierre**
Employé logistique, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS,
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Madame ALVES Christina**
Référente technique administration des rh, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE
SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER,
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur AMIARD Jean Charles**
Responsable adjoint logistique, CASTEL FRERES, BÉZIERS,
demeurant à MEZE
- **Monsieur AMIDIEU Laurent**
Cariste, CASTEL FRERES, BÉZIERS,
demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur AMIRAL Grégory**
Agrééur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LUNEL-VIEL
- **Madame AMOROS Audrey**
Assistante de direction, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame ANDRIAMANANA Domoina**
Conseillère de vente, LA MUTUELLE GENERALE, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ANGEL Stéphanie**
Agent de stérilisation, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL-VIEL
- **Monsieur ANGLADE Christophe**
Conducteur d'engin raboteur, SOLOC RABOTAGE, VENDRES.
demeurant à SAINT-GERVAIS-SUR-MARE
- **Madame APARICI Deborah**
Conseiller service assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-THIBERY
- **Madame ARANDA Delphine**
Conseiller en assurances, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, PARIS.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur ARLAIS Olivier**
Agent de cinema hautement qualifié, GAUMONT MONTPELLIER MULTIPLEXE,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ARNAUD Mickael**
Conseiller pole emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à BEZIERS
- **Madame ARTIGNAN Sabine**
Responsable service contentieux, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Madame ASSIE Fanny**
Responsable service projets commerciaux, SUEZ EAU FRANCE, COURBEVOIE.
demeurant à CURNONTERRAL
- **Madame ASSOGBA Sylvie**
Responsable sav, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame ATGER Christelle**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à FONTANES
- **Madame ATOUNGA Jennifer**
Premier clerc - formaliste, BIA AVOCATS, MONTPELLIER.
demeurant à CLARET

- **Madame ATTAL Marie Claude**
Assistante syndic, NEXITY LAMY, MONTPELLIER.
demeurant à JACOU
- **Madame AUBOIRON Chantal**
Employée, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur AUDRIN Pierre**
Conseiller en prévention, ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE LA PREVENTION
DANS LE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame AUGE Flore**
Employee, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur AVAZERI Stephane**
Ouvrier professionnel de bouche, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AVRIL Stéphane**
Assistant responsable produits, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES,
MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur AYROLES Vincent**
Cadre de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur AZEMA David**
Technicien chauffagiste, ENGIE ENERGIE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à VAILHAUQUES
- **Monsieur AZRIA Vincent**
Responsable assurances, URBASOLAR, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BRES
- **Madame BACSO ANNE MARIE**
Conseillère, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame BADOU Maguelone**
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Madame BAILLE Caroline**
Employee de banque, BNP PARIBAS, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Madame BALDY Nathalie**
Caissiere principale, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à CLERMONT-L'HERAULT
- **Madame BALLESTER Céline**
Cadre pool téléphonique, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAUVIAN

- **Madame BANQ Carina**
Clerc de notaire, FREDERIC TEISSERENC BONESTEVE ET LAURENT BOUSSOT-
PALADEL, NOTAIRES ASSOCIES D UNE SOCIETE CIVILE PR, MARSEILLAN.
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame BARBICHON Stephanie**
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à LATTES
- **Monsieur BARDY Bruno**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur BARES Philippe**
Gestionnaire frais de sante, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur BARRANCO Estide**
Conducteur, nettoyage, pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame BARRY Edith**
Ordonnanceur, SUEZ EAU FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à SETE
- **Monsieur BAUDRIER Gerald**
Salarié, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE.
demeurant à MIREVAL
- **Monsieur BAYSANG Jean-Christophe**
Conseil en banque privée actionnaires dirigeants, BNP PARIBAS, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur BAZZARO Cedric**
Charge de clientele professionnel, BANQUE CIC SUD OUEST, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame BECLU Erika**
Assistante commerciale, ALTRAD COLLECTIVITES, FLORENSAC.
demeurant à ABEILHAN
- **Monsieur BEGON Philippe**
Ingénieur devis, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-DREZERY
- **Madame BELLIER Elvita**
Formaliste, NOTAIRES ET CONSEILS, LATTES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur BELMONTE FRANCOIS**
Employé, MPB SAS, LUNEL-VIEL.
demeurant à SAINT-JUST
- **Monsieur BELMONTE Santiago**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame BELS Aurore**
Conseiller commercial, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BEZIERS.
demeurant à ABEILHAN
- **Monsieur BELZONS Philippe**
Technicien sav, RICOH FRANCE, RUNGIS,
demeurant à SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS
- **Madame BENABBOU Halima**
Hotesse de caisse, HYPER SAINT AUNES, SAINT-AUNÈS.
demeurant à LANSARGUES
- **Monsieur BENABED Ahmed**
Employé logistique polyvalent, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LUNEL
- **Madame BENALI Naardifa**
Gestionnaire du recouvrement, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE
ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur BÉNAZETH Sébastien**
Développeur, CREDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES ET SERVICES, MAUGUIO.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame BENET Annie**
Agent d'entretien, S'ANTONI IMMOBILIER MARSEILLAN PLAGES, MARSEILLAN.
demeurant à BESSAN
- **Monsieur BENET Loïc**
Technicien de maintenance, RECORD PORTES AUTOMATIQUES, SAINT-AUNÈS.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Madame BEN MOUSSA Romela**
Conseiller indemnisation, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Madame BERARDI Sabine**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame BERGON Elodie**
Technicien de prestation, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame BERHAULT Magali**
Referente technique asfr, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame BERTHILLOT Aurelie**
Employée, JULES, SÈTE.
demeurant à POUSSAN
- **Madame BERTRANNE Loetitia**
Assistante commerciale, ALTRAD COLLECTIVITES, FLORENSAC.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur BIGORRE Yannick**
Administrateur système et base de donnée, SYND MIXTE TRAITEMENT INFORMATION
ET NOUVELLES TECHNOLOGIES, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame BIONDINI Laurence**
Employée de transit, STE SEA-INVEST SETE, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur BIRARDA Vincent**
Cadre commercial, ARCELORMITTAL CONSTRUCTION FRANCE, CONTRISSON.
demeurant à MURLES
- **Madame BLAINEAU Celine**
Employée commerciale, SOCAPDIS, AGDE.
demeurant à AGDE
- **Monsieur BLANC Daniel**
Chef de chantier, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, BAILLARGUES.
demeurant à PLAISSAN
- **Monsieur BLANCHARD Arnaud**
Responsable technique eau de mer, HAPY FISH COMPANY, VILLEVEYRAC.
demeurant à PLAISSAN
- **Madame BLANDENET Marie**
Conseillère en parcours individuel, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à VAILHAUQUES
- **Monsieur BLIN Laurent**
Attache commercial, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, SETE.
demeurant à BESSAN
- **Monsieur BLIN Philippe**
Ingénieur, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à MUDAISON
- **Monsieur BOCHE Didier**
Manager commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame BOEGLER CAZENOVE Chloé**
Ingénieur, GRID SOLUTIONS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à POUSSAN
- **Madame BONIFACE Marjory**
Contrôleur des risques, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur BONNAFOUX Florent**
Opérateur sur centrale d'enrobes, STE DES ENROBES MEDITERRANEENS, BESSAN.
demeurant à MEZE
- **Monsieur BONNAL Guilhem**
Technicien gestion des stocks, UGECAM OCCITANIE, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à LE CRES

- **Madame BONNET Laëtitia**
Employée de bureau, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE
- **Madame BONNIN Elodie**
Notaire assistant, NOTAIRES 99, SERVIAN.
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur BORANIAN Jérôme**
Technicien d'affaires, SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE, FEYZIN.
demeurant à SAINT-SERIES
- **Madame BOSC-BRIGIDO Claire**
Gestionnaire conseil allocataires expert, CAIISE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE
L'AUDE, CARCASSONNE.
demeurant à FELINES-MINERVOIS
- **Monsieur BOUNIOL David**
Employe logistique, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à CABRIERES
- **Madame BOUQUE Martine**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SAUVIAN
- **Madame BOUQUET Caroline**
Conseiller services de l'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE
DE L HERAULT, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame BOUQUET Marie-Hélène**
Auxiliaire de vie sociale, ORIALYS, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur BOURDIER Lionel**
Responsable de clientele, AXA FRANCE VIE, NANTERRE.
demeurant à LESPIGNAN
- **Monsieur BOYER Thierry**
Employe, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur BRACHET Vincent**
Responsable regional securite, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE, MASSY.
demeurant à BEDARIEUX
- **Madame BROUSSE Christiane**
Retraitée, FREDERIC TEISSERENC BONESTEVE ET LAURENT BOUSSOT-PALADEL,
NOTAIRES ASSOCIES D UNE SOCIETE CIVILE PR, MARSEILLAN.
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur BRUNA Jean Michel**
Ingénieur, GRID SOLUTIONS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur BRUN Bastien**
Conducteur de bennes à ordure ménagère, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur BRUNELIN Yannick**
Ouvrier, PUPILLES DE L ENSEIGNEMENT PUBLIC HERAUL, SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS.
demeurant à MONTPEYROUX
- **Madame BRYJOWSKI Nicole**
Employé grande surface, BARTHEZ BIS, THÉZAN-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS
- **Monsieur BURGUILLOS Philippe**
Conseiller commercial, LAURENT PERRIER DIFFUSION, PARIS.
demeurant à COMBAILLAUX
- **Monsieur BURNENS Michel**
Agent centre de tri, SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DE DECHETS, MONTPELLIER.
demeurant à MONTARNAUD
- **Monsieur CACES Gilles**
Conseiller en assurance, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE SUR LA VIE BTP, PARIS.
demeurant à GIGEAN
- **Madame CALAS Isabelle**
Secrétaire, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CALMETTE Sonia**
Infirmière de bloc, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CAMATTE Céline**
Agent administratif, SOCAPDIS, AGDE,
demeurant à AGDE
- **Madame CANDAU Nathalie**
Cadre administratif, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Madame CAPEL Corinne**
Clerc de notaire, FREDERIC TEISSERENC BONESTEVE ET LAURENT BOUSSOT-PALADEL, NOTAIRES ASSOCIES D UNE SOCIETE CIVILE PR, MARSEILLAN.
demeurant à BEZIERS
- **Madame CARACONSTANTIS Antonia**
Secrétaire - assistante de direction, LIGUE DE L ENSEIGNEMENT HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE
- **Madame CARBONELL Francine**
Secrétaire médicale, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur CARDAILLAC Guilhem**
Ingenieur informatique, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

- **Monsieur CARDOSO MARTINS Fernando**
Maitre ouvrier macon, BOUYGUES BATIMENT CENTRE SUD-OUEST, ORLÉANS.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur CARRIER Vivien**
Comptable, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS
- **Madame CASTEX Magali**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, NIMES.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Madame CATHALA Laura**
Employee commerciale, BARTHEZ BIS, THÉZAN-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à SAINT-GENIES-DE-FONTEDIT
- **Madame CAULET Sylvette**
Aide soignante, ACCUEIL MEUNIERES, LUNEL.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur CAVAILLES Cedric**
Conducteur d'engins, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, SAINT-THIBERY.
demeurant à VALROS
- **Madame CAVAILLES Maud**
Chargee de clientele, ACM HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE), MONTPELLIER.
demeurant à MONTARNAUD
- **Monsieur CAYUELAS Bruno**
Gardien d immeuble, SYND COPRO RES ASTERIE, MONTPELLIER.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Madame CAZIER Nadege**
Conseiller retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CAZORLA Nathalie**
Comptable, SAVE, SAINT-GÉLY-DU-FESC.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur CERDA Diego**
Employée logistique polyvalent, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à VALERGUES
- **Madame CHAARI Léa**
Responsable magasin, JULES, SÈTE.
demeurant à POUSSAN
- **Monsieur CHABERT-DESNOTS Romuald**
Ingenieur(e) de production si, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SAINT-BRES
- **Madame CHABRAN Christelle**
Spécialiste développement réactifs, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS

- **Monsieur CHABRERIE Hervé**
Directeur de projet, PROSPHERES, PARIS.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur CHALEIL PHILIPPE**
Conducteur, nettoyage, pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Madame CHAMBON Dorothée**
Directrice de magasin, ARMAND THIERY SAS, BÉZIERS.
demeurant à THEZAN-LES-BEZIERS
- **Madame CHARRE Gisele**
Agent à domicile, PRESENCE VERTE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à FLORENSAC
- **Madame CHARRON Estelle**
Technicienne de laboratoire, LABOSUD, LATTES.
demeurant à SAINT-GENIES-DES-MOURGUES
- **Madame CHASSELOUP Julie**
Agent de maîtrise, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,
MONTPELLIER.
demeurant à LAURET
- **Monsieur CHASTEL Bruno**
Chauffeur poids lourd, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à BRIGNAC
- **Monsieur CHAUDIER Serge**
Employé, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS
- **Madame CHAUFOURIER Emilie**
Gestionnaire de dossiers surendettement et infobanque, BANQUE DE FRANCE,
MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur CHAULIAC Fabrice**
Chargé de mission, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur CHAUME Pierre**
Personnel navigant commercial, CSEE EXPLOITATION AERIENNE, TREMBLAY EN
FRANCE.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Madame CHAZE GERALDE**
Conseillère, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE
- **Monsieur CHAZOTTES Didier**
Assistant démarche sécurité, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-
AGOUT.
demeurant à COLOMBIERES-SUR-ORB

- **Monsieur CHELY Jacques**
Responsable activité logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur CHENAIS Samuel**
Directeur centre compétence comptable, COMASUD, MARSEILLE 14.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur CHENESON Karl**
Comptable, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CHICO David**
Régulateur, LOOMIS FRANCE, LUNEL.
demeurant à SAINT-GENIES-DES-MOURGUES
- **Monsieur CIARLONE Nicolas**
Cariste, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à ADISSAN
- **Monsieur CLOAREC Christophe**
Comptable, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à GIGNAC
- **Monsieur COBOS Pascal**
Conducteur nettoyage pl, NICOLLIN LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GENIES-DES-MOURGUES
- **Monsieur COLIN Yannick**
Technicien machines à sous, SOC DU CASINO DU CAP D AGDE, AGDE.
demeurant à AGDE
- **Monsieur COMA Cyril**
Employé de magasinage, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,
VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame COMMEYRAS Marie-Rose**
Aide-soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPEYROUX
- **Monsieur CONDAT Cedric**
Mecanicien moto, MACADAM MOTO, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Monsieur CORBREJAUD Mathieu**
Technicien environnement, ORANO MINING, CHÂTILLON.
demeurant à SALASC
- **Monsieur CORDEIRO Paulo**
Poseur op, SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES,
VENDARGUES.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur COSTES Eric**
Analyste developpeur, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur COULANGE Anthony**
Cadre programmeur statistique, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame COULET Carole**
Agent exploitation, CONFRATERNELLE D'EXPLOITATION ET DE REPARTITION
PHARMACEUTIQUE RHIN RHONE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à LANSARGUES
- **Monsieur COUTANT Alexandre**
Brancardier, INSTITUT REGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Madame COUTANT Pauline**
Aide soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, SAINT-MARTIN-DE-LONDRES.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Monsieur CRAMAIL Rodolphe**
Directeur financier, SUEZ EAU FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à NEZIGNAN-L'EVEQUE
- **Monsieur CREDIDIO Yannick**
Lancier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Monsieur CRÉMIEU Jean-François**
Ingénieur, GE HYDRO FRANCE, BOULOGNE-BILLANCOURT,
demeurant à CLAPIERS
- **Madame DA COL Valerie**
Retraite, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DAGUZON Caroline**
Comptable, POLE EMPLOI, PARIS.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame DALLIER Isabelle**
Agent de promotion medico-commerciale, THUASNE, LEVALLOIS-PERRET,
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DALOUZY Caroline**
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur DANGER Cedric**
Responsable médical régional, PFIZER, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
demeurant à COMBAILLAUX
- **Madame DARAUD Fabienne**
Charge d etudes, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, SAINT-THIBERY,
demeurant à SAINT-THIBERY
- **Monsieur DAST Jeremy**
Responsable exploitation, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,
VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à MONTBLANC

- **Monsieur DAVID Guilhem**
Contrôleur, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DAVID Stéphanie**
Chargé de gestion client, ACM HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE), MONTPELLIER.
demeurant à SAUSSAN
- **Madame DEBARGE Philomene**
Responsable pôle études et méthodes, U-LOGISTIQUE, CARQUEFOU.
demeurant à RESTINCLIERES
- **Monsieur DEBIZE Claude**
Cadre commercial, ASSOCIATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L
INDUSTRIE LANGUEDOC ROUSSILLON, BAILLARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DEBRUS Isabelle**
Comptable taxateur, DM NOTAIRES & ASSOCIES, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DECOOL Nathalie**
Conseillère emploi pole emploi, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAUSSINES
- **Madame DELABY Stephanie**
Directrice d agence bancaire, SOCIETE GENERALE, JACOU.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur DELAGNES Alexandre**
Agent d'infrastructure, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Madame DELAHAYE Edith**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Monsieur DELPONT Julien**
Technicien chauffagiste, PROXISERVE, FRONTIGNAN.
demeurant à MIREVAL
- **Madame DELRIEU Aurelie**
Logistique, MEUBLES IKEA FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à CLAPIERS
- **Madame DE LUCA Sandra**
Gestionnaire appui, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DE MORI Arnaud**
Technicien supérieur de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame DENIS Andrea**
Chef de secteur, H.J HEINZ DISTRIBUTION, COURBEVOIE.
demeurant à MEZE

- **Madame DERRIER Melanie**
Secrétaire médicale, LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à MONTBAZIN
- **Monsieur DERVEAUX Antoine**
Ingénieur cadre - responsable d'activité, EGIS VILLES ET TRANSPORTS, LYON.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DESBERTRAND Luc**
Architecte d'entreprise système d'informations, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DESBROSSE Nathalie**
Employé atelier boulangerie, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DESHORS Sylvain**
Ingénieur, VEOLIA WATER STI, SAINT-MAURICE.
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Monsieur DESQUERRE Yohann**
Ingénieur système, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur DEURIEU Fabien**
Clerc de notaire, CAISS RETR PREV CLERCS EMPLOYES NOTAIRES, PARIS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DEVALUEZ Fabien**
Directeur pilote métier mt, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à VAILHAUQUES
- **Madame DJELLAL Fatiha**
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à MEZE
- **Monsieur DMYTROW Yoann**
Chauffeur livreur, AGROM TRANSPORT, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame DOMERGUE Sophie**
Assistante commerciale, LISTEL SAS, SÈTE.
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame DONNELLY Laura**
Secrétaire administrative, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, PARIS.
demeurant à LATTES
- **Monsieur DOS SANTOS Christian**
Développeur informatique, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à BRIGNAC
- **Madame DUBREUCQ Marianne**
Infirmière, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Monsieur DUCHEMIN Roland**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à MONTARNAUD

- **Monsieur DUCHEMIN Stephane**
Employe administratif ou comptable, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS,
demeurant à MAUGUIO
- **Madame DUMAS Myriam**
Adjointe manager, SOCAPDIS, AGDE.
demeurant à AGDE
- **Monsieur DUMAS Philippe**
Chef d'équipe entretien, LE GRAU DU ROI LOISIRS SA, LE GRAU-DU-ROI.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame DUPIN Ingrid**
Directrice d'agence banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, LUNEL,
demeurant à VENDARGUES
- **Madame DUPIN Magali**
Gestionnaire client particulier, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, LODÈVE.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-FOS
- **Madame DUPONT-MARTIN Sylvie**
Technicien supérieur, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE.
demeurant à COLOMBIERS
- **Monsieur DURAND Frederic**
Chauffagiste, PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à SETE
- **Madame DURANDO Brigitte**
Salariée, PRESENCE VERTE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à QUARANTE
- **Monsieur DURANTI FRANCK Franck**
Manager sécurité, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BEZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DUSSART Thierry**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Madame EL ANNAS Conception**
Gestionnaire administrative paie, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ELIASHBERG Sylvie**
Secrétaire assistante, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE
METROPOLE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur EL YANDOUZI Essediq**
Chef de projet, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ER RAACH Dominique**
Administration, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL

- **Madame ESTRADE Andree**
Auxiliaire de vie sociale, A DOMICILE HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à VIAS
- **Monsieur EVRARD Fabrice**
Contrôleur pointeur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FABARON Aurelie**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, SÈTE.
demeurant à Cournonterral
- **Monsieur FALLET Matthieu**
Responsable logistique, DEDIENNE SANTE, NIMES.
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur FARKAS Fabrice**
Tcs, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur FARRIEUX Frederic**
Agent de securite, AUCHAN HYPERMARCHE, PÉROLS.
demeurant à SAINT-AUNÈS
- **Madame FAUQUET Jeannine**
Comptable, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à CANDILLARGUES
- **Madame FAURE Marie**
Pnc, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FAVRE Julie**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FEMERY HEMONET Grethen**
Chargée de relation client, ACM HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE), MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Madame FERRIERES Sandra**
Conseiller en assurances, MAAF ASSURANCES SA, CHAURAY.
demeurant à MUDAISON
- **Monsieur FESTA Thierry**
Agent de securite, AUCHAN HYPERMARCHE, PÉROLS.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur FIEFVET Simon**
Conseiller, POLE EMPLOI, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FIGUEIREDO Agostinho**
Chef d'équipe, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à BAILLARGUES

- **Madame FISNE Rachel**
Hotesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Madame FLAMANT Laurence**
Assistante de direction, CDC HABITAT, PARIS.
demeurant à LATTES

- **Madame FLEURY Delphine**
Manager de proximité, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SAINT-BRES

- **Madame FONTAINE Cécile**
Salariée, SODICRES, LE CRES.
demeurant à SAINT-DREZERY

- **Madame FONTAINE Sandrine**
Chargé d'activité, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU
LANGUEDOC, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame FONTAN Catherine**
Cadre commercial, RELAIS FNAC, MARSEILLE 1ER ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame FONT Olivia**
Employé commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MONTADY

- **Monsieur FOU DI Brahim**
Machiniste, SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur FOURNIE Steve**
Docker, SETE-MANUTENTION, SÈTE.
demeurant à SETE

- **Madame FRANKIDJIAN Corinne**
Assistante de direction, ICARE ENGINEERING & CONSULTING, LYON.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame FRAUCA Sylvie**
Employée commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à BEZIERS

- **Madame FREZOU Delphine**
Masseur-kinesithérapeute, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR STER, SAINT-
CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à POUZOLS

- **Monsieur GADAL Laurent**
Cadre technique, DBF MONTPELLIER AUTOMOBILES, MONTPELLIER.
demeurant à CASTRIES

- **Monsieur GADOT-MAYRAN Fabrice**
Commercial itinérant, ETS BAURES-PRODUITS MÉTALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL-VIEL

- **Madame GALBOURDIN Marie-Odile**
Secrétaire administrative, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à Cournonterral
- **Monsieur GANIVET Luc**
Directeur général, OTERRA FRANCE SAS, PRADES-LE-LEZ.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame GARCIA Caroline**
Assistante de formation, FORMIRIS, TOULOUSE.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame GARCIA Cecile**
Conseiller proximité, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame GARCIA Vanessa**
Employée de commerce, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à GIGNAC
- **Monsieur GARCIA-VILLAGRASA Antoine**
Senior product manager, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame GARDES Roxane**
Cadre technique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame GASSEIN Nathalie**
Technicienne hygieniste, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur GAUBERT Alexandre**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GAZAIX Gilles**
Contrôleur pointeur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MURLES
- **Madame GAZQUEZ Valérie**
Technicienne hautement qualifiée achats, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à RESTINCLIERES
- **Madame GEBLEUX Gaëlle**
Manipulateur en radiologie, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à GIGNAC
- **Madame GELIS Nelly**
Directrice qse, NICOLLIN SAS, SAINT-FONS.
demeurant à LES MATELLES
- **Monsieur GELLY Gérald**
Technicien intervention clients, SUEZ EAU FRANCE, SAINT-JUST.
demeurant à SAINT-JUST
- **Monsieur GERMAIN Hervé**
Technicien, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à LATTES

- **Madame GERMA Veronique**
Attachée de direction, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
BÉZIERS,
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GEST Christophe**
Magasinier receptionnaire, SOCIETE ANONYME COOPERATIVE GIPHAR,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à LATTES
- **Monsieur GHITRI Miloud**
Préparateur/convoyeur, FRAIKIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GIANNITRAPANI Carine**
Conseillère gestion des droits, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur GINESTE Alexandre**
Technicien de traitement, SUEZ EAU FRANCE, CALVISSON.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur GIRARD Bruno**
Informaticien, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur GIRARD Thierry**
Barman, VALRAS PLAGE LOISIRS, VALRAS-PLAGE.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GIUDICELLI David**
Chef d'agence, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame GLOWACKI Monique**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE
- **Madame GODARD Catherine**
Comptable, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Monsieur GODARD Yvan**
Directeur, OCCITANIE EN SCENE, MONTPELLIER.
demeurant à POUSSAN
- **Madame GOMEZ Sabrina**
Responsable adjointe direction ressources, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAUVIAN
- **Madame GONI Carole**
Gestionnaire, MSA LANGUEDOC, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame GONTARD Nathalie**
Clerc de notaire, NOTAJURIS, COLOMBIERS,
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame GRIGUER Florence**
Vétérinaire - responsable de dossiers scientifiques, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GRONDIN Nathalie**
Formaliste, LUMIA NOTAIRES, SAINT-GÉLY-DU-FESC.
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur GROUGNARD Stephane**
Technicien administratif, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à QUARANTE
- **Madame GUERIN Elsa**
Responsable adv, ALTRAD PLETTAC MEFRAN, FLORENSAC.
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur GUERRERO Julien**
Pilote transformation, SMURFIT KAPPA FRANCE, GALLARGUES-LE-MONTUEUX.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur GUILMANDIE Philippe**
Responsable développement gestion d'actifs, NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
INTERNATIONAL, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur GUTKNECHT Anthony**
Magasinier - acheteur, COOP, ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES, SAINT-
MARTIN-DE-LONDRES.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur GUYOT Didier**
Chargé d affaire, CHUBB FRANCE, AIX EN PROVENCE.
demeurant à ASPIRAN
- **Monsieur GUY Richard**
Banquier privé, MILLEIS BANQUE, PARIS.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Madame HADJ MESSAOUD Halima**
Agent de service hospitalier, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame HAITZAGUER Carine**
Responsable comptable, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur HALGRAIN Serge**
Grutier, ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL PORT SUD DE FRANCE, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur HAMEL Pascal**
Convoyeur de fonds, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JUST

- **Madame HANCHI Benedicte**
Teleconseillère, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur HAUSWIRTH Michael**
Gestionnaire du patrimoine informatique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE
DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES

- **Madame HERAND Carine**
Rédacteur juridique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE

- **Monsieur HERMET Cyril**
Responsable de service, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE BOSQ

- **Madame HEUDE Anne-Françoise**
Chargée de formation, UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES OEUVRES ET
ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX OCCITANIE, MONTPELLIER.
demeurant à CEYRAS

- **Monsieur HIENG Philippe**
Directeur hypermarche, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MIREVAL

- **Madame HOAREAU Marie Virginie**
Technicienne paie, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à CAZOULS-LES-BEZIERS

- **Madame HSAINI Najat**
Hotesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame HUC Catherine**
Educatrice spécialisée, AGIR SOIGNER EDUQUER INCLURE, LA SALVETAT-SUR-
AGOUT.
demeurant à LA SALVETAT-SUR-AGOUT

- **Madame IVANIC Mathilde**
Pharmacien - cadre assurance qualité, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame JABENEAU Isabelle**
Clerc, MICHEL MAZET ET AMELIE DEULLENS NOTAIRES ASSOCIES D'UNE
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL,
PÉZENAS.
demeurant à PEZENAS

- **Madame JACQ Laurence**
Agent administratif, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Madame JAMMES Blandine**
Clerc de notaire, MARC*/JEAN-PASCAL /, CAPESTANG.
demeurant à MONTADY
- **Madame JAN Sophie**
Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à LAUROUX
- **Madame JEANCLERC Veronique**
Responsable marketing, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE,
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame JEGOU Nadege**
Conseillère gestion des droits, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur JIMENEZ Gregoire**
Ingénieur, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame JIOA KHADIDJA**
AGENT SERVICE, BLATIERE VERONIQUE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame JOUINOT Veronique**
Dessinateur projeteur, BRL ESPACES NATURELS, NÎMES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-FOS
- **Monsieur JOUVE Jeanluc**
Chef d'équipe magasin, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, BOULOGNE-
BILLANCOURT.
demeurant à LE BOUSQUET-D'ORB
- **Monsieur JUAREZ Gregory**
Chef d'équipe transport, SYSCO FRANCE SAS, PARIS.
demeurant à VILLETELLE
- **Monsieur JULAN Sophy**
Chef de chantier, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à MEZE
- **Madame JULIEN Florence**
Clerc de notaire, DOMINIQUE JULIEN, MYCHELE EPPHERRE-CAUSSIL, ET HELENE
COLET-RICHARD NOTAIRES, FRONTIGNAN.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame JULLIEN Severine**
Rédactrice juridique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Monsieur KASPERKOWIAK Eric**
Agent de réseau assainissement, SUEZ EAU FRANCE, LE GRAU-DU-ROI.
demeurant à LUNEL
- **Madame KASSIGIAN Rachel**
Technicien, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, BÉZIERS.
demeurant à BESSAN

- **Madame KELLY Catherine**
Ingénieur en informatique, COMITE SOCIALE ET ECONOMIQUE DE POLE EMPLOI DSI,
MONTREUIL,
demeurant à LE CRES
- **Madame KEMPSKI Anne**
Chef de secteur, GROUPE SEB FRANCE, ÉCULLY.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur KHALDI Farid**
Gardien principal, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A
LOYER MODERE, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Madame KHATTAB Melanie**
Comptable taxatrice, MAGUELONNE ESCANDE CAMBON ET MELANIE CERLES,
NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE
D'UN OFFIC, BESSAN.
demeurant à BESSAN
- **Madame KHOUCHA Claire**
Vendeuse, LACOSTE FRANCE, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur KINCHER Bertrand**
Gardien d'immeuble, SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES -
SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Madame KLEIN Marie-Rose**
Assistante direction commerciale, ECA ROBOTICS, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL
- **Madame KOCH Rebecca**
Technicien appui gestion, POLE EMPLOI, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur KRAMARZ Christophe**
Chef d'équipe multi-sites, FACILITESS, LYON.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LABARTHE Myriam**
Deleguee hospitaliere, TAKEDA FRANCE SAS, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB
- **Monsieur LACOMBE Joël**
Manager, SOCAPDIS, AGDE.
demeurant à MONTAGNAC
- **Madame LACOTTE Florence**
Gestionnaire bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à CANET
- **Madame LACROUX Agnès**
Référente métier, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SERVIAN

- **Monsieur LAFFONT Benjamin**
Salarié cadre du secteur bancaire, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE,
demeurant à BEAULIEU
- **Madame LAFFORGUE Aude**
Infirmière anesthésiste, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES
- **Monsieur LAGET SYLVAIN**
Gestionnaire bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à MAS-DE-LONDRES
- **Monsieur LAMIGE Ludovic**
Responsable secteur qual, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame LARGENTON Corinne**
Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MIREVAL
- **Madame LARIO Beatrix**
Esh, CLINIQUE STELLA, ENTRE-VIGNES.
demeurant à LUNEL
- **Madame LAURENT Christelle**
Ingénieur, SAFEGE, NANTERRE.
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur LAUTAUD Gerard**
Agent de sécurité incendie, N SECURITE, CASTELNAU-LE-LEZ,
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LAVABRE Martine**
Conseiller en gestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à MONTBAZIN
- **Madame LEBOFFE Carine**
Contrôleur allocataire, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame LECONTE Beatrice**
Employée de restauration, COMPASS GROUP FRANCE, JACOU.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur LE COZANNET Julien**
Directeur des ressources humaines, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur LE FLOCH Emmanuel**
Conseiller commercial ve, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame LEGAVE Brigitte**
Conditionneuse, DEDIENNE SANTE, NIMES.
demeurant à SAINT-AUNES

- **Madame LEHOUX Sandrine**
Infirmière anesthésiste, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur LEITAO Jean-Lucien**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à POUSSAN
- **Madame LE MAREC Gwenaëlle**
Juriste, ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL PORT SUD DE FRANCE, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame LE MER Christelle**
Attachée commerciale, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 16E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LERMINEZ David**
Agent de sécurité et d'entretien, CASINO DE BALARUC, BALARUC-LES-BAINS.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Monsieur LE ROUX Cédric**
Chargé de clientèle professionnels, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PAMIER.
demeurant à SETE
- **Monsieur LE ROY Jean Pierre**
Machiniste, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LESOEUR Aurore**
Formaliste, MIREILLE GUILHAUME-SCOTT, PHILIPPE TZELEPOGLOU ET JEANNE
CADERAS DE KERLEAU, NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SCP TITULAIRE D'UN,
CASTRIES.
demeurant à SUSSARGUES
- **Monsieur LESTRAT Olivier**
Inspecteur, BUREAU VERITAS EXPLOITATION, PUTEAUX.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEVEQUE Sandrine**
Assistante opérationnelle, SOC EQUIPEMENT REGION MONTPELLIERAINE,
MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Madame LODE Marina**
Agent de service hospitalier, SOCIETE PLEIN SOLEIL, MONTPELLIER.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame LOPEZ ANTON Natacha**
Assistante commerciale, FRANCE BOISSONS SUD-EST, BOUC-BEL-AIR.
demeurant à BEZIERS
- **Madame LOPEZ Laure**
Responsable de magasin, STOCK J BOUTIQUE JENNYFER, BÉZIERS.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Madame LOSAY Fanny**
Technicienne coordonnateur, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU
LANGUEDOC, LATTES.
demeurant à SAINT-BRES

- **Monsieur LOUBAUD Olivier**
Directeur de travaux, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LOUBRY Magalie**
Responsable projets majeurs informatiques, CREDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES ET SERVICES, MAUGUIO.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur LOURME Romuald**
Chef de cuisine, CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES, MONTPELLIER.
demeurant à MEZE
- **Madame LOVY Carine**
Auxiliaire de vie, CESU CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL, MARSEILLE.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Monsieur LOVY Vincent**
Technicien de production, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Madame LOYER BEATRICE**
employée, MEUBLES IKEA FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur LUCAS Christophe**
Technicien supérieur, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur LUCAS Laurent**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur LUGAGNE DELPON Charles**
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LUVISON Patrice**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à LE POUGET
- **Madame MAGAND Chrystelle**
Adjointe au responsable de site, RACCORDS ET PLASTIQUES NICOLL, CHOLET.
demeurant à LOUPIAN
- **Monsieur MAGNANI Marc**
Responsable de secteur, SOC EQUIPEMENT REGION MONTPELLIERAINE,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MAHOUX Daniel**
Technicien reportage, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
demeurant à SALASC

- **Madame MAKRANI Salima**
Contrôleuse des prestations retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame MALATIA Nadia**
Rédactrice juridique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTBAZIN

- **Madame MALAVAL Laurence**
Conseiller en gestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à PIGNAN

- **Monsieur MALEPEYRE Guy**
Conducteur nettoyage, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES

- **Monsieur MALLARD Julien**
Employé de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à JACOU

- **Madame MANESSE Gaëlle**
Investigateur administratif expert, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à LANSARGUES

- **Madame MANIACI Karen**
Monteuse/cableuse, ECA ROBOTICS, MONTPELLIER.
demeurant à BEAULIEU

- **Monsieur MANIER Nicolas**
Assistant rh, DALKIA, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame MARAIS Martine**
Agent de production, KALHYGE 1, VENDARGUES.
demeurant à LE CRES

- **Monsieur MARANDON Christian**
Responsable administratif et financier, EURO-FAC, MONTPELLIER.
demeurant à COMBAILLAUX

- **Madame MARCANDELLA Karine**
Cadre infirmier, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à GIGEAN

- **Monsieur MARCHI Gaétan**
Chauffeur d'engins, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, VITROLLES.
demeurant à GABIAN

- **Monsieur MARGINIER Fabrice**
Attaché d'exploitation, SUEZ RV MEDITERRANEE, NARBONNE.
demeurant à ABEILHAN

- **Madame MARKARIAN Sandrine**
Employée rh administratif, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, SETE.
demeurant à SETE

- **Monsieur MARQUEZ Jean-Claude**
Chauffeur pl grue, COLAS FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame MARTICELLA Sylvie**
Technicienne de laboratoire, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Monsieur MARTIN Bruno**
Conseillé de vente, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BEZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur MARTIN Clément**
Technicien supérieur de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame MARTINEAU Christelle**
Gestionnaire de paie, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MARTINEZ Frédéric**
Conducteur déchets industriels, SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE NETTOIEMENT,
GRANDE MOTTE (LA).
demeurant à SAINT-JUST
- **Madame MARTINEZ Geraldine**
Aide soignante, AESIO SANTÉ MÉDITERRANÉE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-FOS
- **Madame MARTINEZ Marie-France**
Régulatrice, LOOMIS FRANCE, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Madame MARTINEZ Sandrine**
Assistante maternelle agréée, ASSISTANTE MATERNELLE INDÉPENDANTE, TOULON.
demeurant à ABEILHAN
- **Madame MARTIN Gaëlle**
Responsable d'unité, SODEXO SANTÉ MÉDICO SOCIAL, MONTPEZAT.
demeurant à GANGES
- **Madame MARTINO Marie Carmen**
Clerc de notaire, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
demeurant à SÉRIGNAN
- **Madame MARTO Hélène**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MONTBLANC
- **Madame MASI Laurence**
Secrétaire notariale, DOMINIQUE JULIEN, MYCHELE EPPHERRE-CAUSSIL, ET
HELENE COLET-RICHARD NOTAIRES, FRONTIGNAN.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur MASSE Dominique**
Employé, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à FABREGUES

- **Monsieur MATEOS Bruno**
Agent de maîtrise, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à GIGEAN
- **Madame MATEOS Carine**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, AGDE,
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur MATHIEU Stephane**
Charge d etudes informatique, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur MATTRAND Cédric**
Exploitant export expert, U-LOGISTIQUE, CARQUEFOU.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame MAURRAS Marie Jose**
Agent administratif, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à LATTES
- **Madame MAZOT Elisabeth**
Responsable groupe paie, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à FAUGERES
- **Monsieur M'BAMBI Nazaire**
Chef d'équipe, ABER PROPRETE AZUR, MAUGUIO.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MEJRI Khalifa**
Maçon finisseur, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame MELIA Stéphanie**
Assistante de soins en gérontologie, PRESENCE VERTE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MENASRI ABDELKRIM**
RESPONSABLE, MEUBLES IKEA FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur MENOUD Christophe**
Magasinier receptionnaire, SOCIETE ANONYME COOPERATIVE GIPHAR,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame MERLIN Christine**
Spécialiste qualité labo, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à FABREGUES
- **Madame MESTEJANOT Cecile**
Responsable logistique, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur M'HAMDI Mohamed**
Chef d'équipe, EIFFAGE CONSTRUCTION SUD-EST, VAUVERT.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur MICHELIN Sébastien**
Ingénieur, SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS, GRENOBLE.
demeurant à SAINT-JUST
- **Madame MIGLIORE Laetitia**
Responsable de magasin, STOCK J BOUTIQUE JENNYFER, LATTES.
demeurant à BALARUC-LE-VIEUX
- **Madame MIGNUCCI Irene**
Secrétaire, PROXISERVE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS,
demeurant à GIGEAN
- **Madame MILLER Rodolphita**
Notaire assistant, FREDERIC PEITAVY NOTAIRE, VALRAS-PLAGE.
demeurant à SERIGNAN
- **Madame MILLET Nathalie**
Comptable, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.
demeurant à CAMPAGNAN
- **Madame MILOSAVLJEVIC Natacha**
Cadre bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur MOLTO Gregory**
Employé, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur MONTEIRO Antonio**
Cadre de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à GIGNAC
- **Madame MOREAU Marilyne**
Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame MORELL Sylvie**
Agent banque de france, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur MORENO Pierre-yves**
Responsable showroom, COULEURS DE TOLLENS, LE CRÈS.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur MOUSSAID Khalid**
Agent de maitrise, AUCHAN SUPERMARCHE, MONTPELLIER.
demeurant à JONQUIERES
- **Madame MULCEY Chrystel**
Charge de gestion polyvalente, MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE ASSURANCES, PARIS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur MULCEY Patrice**
Directeur animation reseau de vente, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Madame NABAIS Nathalie**
Responsable rh, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à RESTINCLIERES

- **Monsieur NERVI René**
Lancier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL.
demeurant à LUNEL

- **Madame NIATI Laadj**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE

- **Monsieur NICOLITSI David**
Chef de secteur, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Madame NISOLE Laure**
Responsable service clients, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Monsieur NIZAR Hicham**
Cuisinier, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur OBLIN Sebastien**
Ingenieur de production si, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SUSSARGUES

- **Madame OGIER Sophie**
Attachée, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, MAUGUIO.
demeurant à PEROLS

- **Monsieur OLIVESI Gilbert**
Cadre, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-CORNIES

- **Monsieur OMS PASCAL**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL

- **Madame ONORATO Fabienne**
Chef de cabine, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à PEROLS

- **Monsieur PADILLA Miguel**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MAUGUIO

- **Madame PAILLARD Magali**
Clerc de notaire, FABRE MICHEL MARIE ETIENNE, LE BOUSQUET-D'ORB.
demeurant à OLARGUES

- **Madame PAIN Bénédicte**
Aide soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC

- **Monsieur PALET Daniel**
Ouvrier smn nicollin, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à CANDILLARGUES

- **Monsieur PAOLUCCI Frédéric**
Ingénieur, GRID SOLUTIONS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame PAUL Sandrine**
Gestionnaire du recouvrement, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE
ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PAUMARD PHILIPPE**
DIRECTEUR MANAGEMENT, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur PAUMIER Gildas**
Ingénieur, SUEZ EAU FRANCE, LE GRAU-DU-ROI.
demeurant à LATTES
- **Madame PEDRO Odete**
Gestionnaire contrat adp, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,
MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur PEDROSA Moïses**
Credit manager, GROUPE GAZECHIM SERVICES, BÉZIERS.
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame PELLAT Catherine**
Contrôleuse de gestion, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
MONTPELLIER.
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur PELVET Yann**
Chef de cabine, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PEREZ Thierry**
Responsable de service electricité automatisme instrumentation, 3 C FRANCE, CHAPELLE
D'ANGILLON (LA).
demeurant à VAILHAUQUES
- **Madame PERNI Camille**
Aide-soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à ANIANE
- **Madame PERRIER Véronique**
Vendeuse, DAMART, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur PESTANA DOS SANTOS David**
Technicien moyens de paiements, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à VALERGUES
- **Madame PESTRE Irène**
Assistante d'expert chef de groupe, EQUAD RCC, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur PETIOT Frederic**
Responsable ventes pièces & services, CNH INDUSTRIAL FRANCE, MORIGNY-
CHAMPIGNY.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur PETITJEAN Cyrille**
Psychologue du travail, A ME TRA MONTPELLIER I, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO

- **Madame PEYSSON Delphine**
Responsable contrôle de gestion sociale et budgétaire, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE
MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC

- **Monsieur PIC Benjamin**
Agent ssiap, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Madame PILLET Carole**
Technicien preparations magistrales, BOIRON, PÉROLS.
demeurant à COURNONSEC

- **Monsieur PINEL Anthony**
Docker, SETE-MANUTENTION, SÈTE.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS

- **Monsieur PIPARO Stephane**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Madame PITRE BELADEM Aurelie**
Ingenieur patrimonial, BNP PARIBAS, TOULOUSE.
demeurant à CLAPIERS

- **Madame PLANEL Elise**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame PLATET Marjorie**
Chargée de relations clients, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à PAULHAN

- **Madame PODEROSO Chantal**
Clerc de notaire, DOMINIQUE JULIEN, MYCHELE EPPHERRE-CAUSSIL, ET HELENE
COLET-RICHARD NOTAIRES, FRONTIGNAN.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Madame POIRIER Anne**
Chargee d affaires grands comptes, CHRONOPOST, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur POIRIER Thierry**
Conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE, LEZENNES.
demeurant à MONTARNAUD

- **Madame POISEAU Helene**
Conductrice de travaux, AXIMUM, VENDARGUES.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur PORICAL Franck**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur POUGET Didier**
Chauffeur bom, SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Madame POUJOL Nadine**
Aide soignante, CENTRE DE REÉDUCATION MOTRICE DU DR STER, SAINT-
CLÉMENT-DE-RIVIÈRE,
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame POUS Catherine**
Clerc de notaire, SYNACT, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à LESPIGNAN
- **Monsieur PRADEILLE Serge**
Responsable bureau d'études, ARCELORMITTAL CONSTRUCTION FRANCE,
CONTRISSON.
demeurant à SAINT-FÉLIX-DE-LODEZ
- **Madame PRIELS Corinne**
Agent de maîtrise en biologie médicale, LABOSUD, SAINT-GÉLY-DU-FESC.
demeurant à GRABELS
- **Madame PROVOST Virginie**
Conseiller premium, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 16^E ARRONDISSEMENT.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame QUEMENEUR Corine**
Assistante, PIERRE FABRE DERMO-COSMÉTIQUE, AVÈNE.
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur RADIN Francesco**
Technicien supérieur, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur RAINAUD Benoît**
Directeur région grand sud-ouest, CAME FRANCE, CASTRIES.
demeurant à POUZOLLES
- **Monsieur RAMIRER Sebastien**
Ouvrier caviste, CASTEL FRÈRES, BÉZIERS.
demeurant à BEDARIEUX
- **Monsieur REINECKE Rudolph**
Responsable technique global, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à BOISSERON
- **Monsieur RENAC Guillaume**
Technicien référent, FIDUCIAL INFORMATIQUE, COURBEVOIE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame RENIER Carole**
Comptable, CASTEL FRÈRES, BÉZIERS.
demeurant à MEZE

- **Madame REYNARD Anouk**
Animateur d'équipe, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à PUILACHER
- **Monsieur RIBES Bernard**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTBAZIN
- **Madame RICARD Edith**
Personnel navigant commercial, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur RICHARTE Fabrice**
Second de rayon, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à GIGNAC
- **Madame RICHAUD Katia**
Chef de rayon, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur RICHOZ Sebastien**
Attache commercial, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LAROQUE
- **Monsieur RIEUTORT Arnaud**
Directeur commercial, ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL PORT SUD DE FRANCE,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame RIEUX Marie-Josée**
Employée commerciale, BARTHEZ BIS, THÉZAN-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à THEZAN-LES-BEZIERS
- **Madame RIGOLLET Stephanie**
Gestionnaire dossiers surendettement, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur RITTORE David**
Gestionnaire bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à GIGNAC
- **Madame RIVALLAND Valerie**
Employée de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame RIZOULIERES Audrey**
Chargée de rayons mg, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, SETE.
demeurant à SETE
- **Monsieur ROBLES Xavier**
Caissier taxateur, DOMINIQUE JULIEN, MYCHELE EPPHERRE-CAUSSIL, ET HELENE
COLET-RICHARD NOTAIRES, FRONTIGNAN.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Madame ROCHAT Anne**
Chargée de mission spécialisée, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur RODRIGUES FERNANDES Manuel**
Maître ouvrier, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame RODRIGUEZ Marianne**
Retraité, NOCIBE FRANCE DISTRIBUTION, PÉROLS.
demeurant à COURNONSEC
- **Madame ROJAS Audrey**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame ROMAGNOLI Amelie**
Employée commerciale libre service, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, SETE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur RONTAIN Thierry**
Infirmier anesthésiste, LES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU, SETE.
demeurant à SETE
- **Monsieur ROS Joël**
Réfèrent technique contrôle pe, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur ROTH Jérôme**
Equipier de collecte, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ROUANET Guilhem**
Responsable achats, GRID SOLUTIONS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à PEROLS
- **Madame ROUX Severine**
Adjointe responsable service préparatoire, BOIRON, PÉROLS.
demeurant à PERET
- **Monsieur ROVERE William**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à JACOU
- **Madame RUIZ MAGALI**
RESPONSABLE PAIE, CREDIT LYONNAIS, LYON.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame RUTSCH Ellen**
Assistante métier attractivité, SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT, PÉROLS.
demeurant à BOUZIGUES

- **Monsieur SADIS Vincent**
 Chef de projet pilotage contrôle de gestion, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE
 LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
 demeurant à JACOU

- **Monsieur SAGNET Sebastien**
 Responsable commercial, LEGRAND SNC, LIMOGES.
 demeurant à AGDE

- **Madame SAGNET Valerie**
 Responsable point de vente, LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE, MONTPELLIER.
 demeurant à SAINT-JEAN-DE-CORNIES

- **Madame SALA Nadine**
 Gestionnaire paie, ABCIS BITERROIS BY AUTOSPHERE, BÉZIERS.
 demeurant à PORTIRAGNES

- **Monsieur SANCHEZ Dominique**
 Responsable d'offre, CORA, ALÈS.
 demeurant à MAUGUIO

- **Madame SANDOVAL Magali**
 Clerc de notaire, CAVALIE*/RAYMOND /, CESSENON-SUR-ORB.
 demeurant à CAUSSES-ET-VEYRAN

- **Madame SANDOZ SANDRA**
 Hôtesse, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
 demeurant à MAUGUIO

- **Monsieur SANTAMARIA Jonathan**
 Responsable logistique, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
 demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Monsieur SEGURA Fabrice**
 Infirmier, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Madame SEGURA Laure**
 Manager commerce, AUCHAN HYPERMARCHE, PÉROLS.
 demeurant à MARSEILLAN

- **Madame SEGUY Nadège**
 Ordonnanceur/approvisionneur agent de maîtrise, J. & C., NISSAN LEZ ENSERUNE.
 demeurant à MAUREILHAN

- **Madame SENDRA Magali**
 Gestionnaire technique et pilotage, MERCER (FRANCE) SAS, MONTPELLIER.
 demeurant à LE CRES

- **Madame SERAYOL Sophie**
 Responsable services généraux, YVELIN SAS, MONTPELLIER.
 demeurant à VIC-LA-GARDIOLE

- **Madame SERRE Aude**
 Administration des ventes france, DEDIENNE SANTE, NIMES.
 demeurant à LANSARGUES

- **Monsieur SERRE Pascal**
 Magasinier cariste, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.
 demeurant à SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

- **Madame SERRE Sandy**
Assistante juridique, SCP D'AVOCATS TERRIER, BÉZIERS.
demeurant à VENDRES
- **Madame SIAU Julie**
Chargée d'affaires commerciales, COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES,
SAINT-MARTIN-DE-LONDRES.
demeurant à GRABELS
- **Madame SIBOUAZZA Andrea**
Agent de stérilisation, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-FELIX-DE-LODEZ
- **Monsieur SIDOBRE Eric**
Ouvrier professionnel de poissonnerie, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame SIEBERT Lydie**
Sage-femme, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE
- **Monsieur SIERRA Germain**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur SILVEIRA Daniel**
Cadre bancaire, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, LUNEL.
demeurant à JACOU
- **Monsieur SIMON Jean-Pierre**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SINEGRE Michel**
Ingénieur électricien, APAVE SUDEUROPE SAS, BOUJAN-SUR-LIBRON.
demeurant à VILLEVEYRAC
- **Madame SKUSA Olivia**
Chargée relations clients, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur SORIANO Christophe**
Opérateur sur centrale d'enrobés, STE DES ENROBES MEDITERRANEENS, BESSAN.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SOULIE Thierry**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame STIHRER-CHENE Malika**
Agent technique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur STUPFLER Didier**
Expert technique et mise en route équipements, ECM TECHNOLOGIES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Madame SUZANNE Emilie**
Coordinatrice de montage, DUO INDUSTRIE, LANSARGUES.
demeurant à SAINT-JUST
- **Monsieur TABARDEL Michel**
Ingénieur de formation, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES, MONTREUIL.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur TEISSEYRE Bertrand**
Responsable d'entite, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur TEISSON Nicolas**
Préparateur recette, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur TELLIER Jérôme**
Conseiller clients, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à SETE
- **Monsieur TESTARD Franck**
Cariste, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à CLAPIERS
- **Madame TESTART Céline**
Juriste, GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE SERM-SA3M, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur TETART Patrice**
Responsable satellite, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VENDARGUES.
demeurant à ENTRE-VIGNES
- **Madame THAVISOUK Prisca**
Gestionnaire de clientele professionnels, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, SAINT-GÉLY-DU-FESC.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-CORNIES
- **Monsieur THIERRY Philippe**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur TIGNERES Patrick**
Tourneur, CAMERON FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à BOUJAN-SUR-LIBRON
- **Madame TISON Renée-Paule**
Responsable de secteur, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame TOLEDO Françoise**
Cuisinière, SARL LANGUEDOC RESTAURATION, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur TORRUS CUEVAS David**
Responsable de projets, DELL, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame TORTI Judith**
Conseillère retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
BÉZIERS.
demeurant à CORNEILHAN
- **Madame TOUBOUL Julie**
Notaire assistant, NOTAIRES ET CONSEILS, LATTES.
demeurant à LATTES
- **Madame TOUBOUL Odile**
Notaire assistant, LUMIA NOTAIRES, SAINT-GÉLY-DU-FESC.
demeurant à LES MATELLES
- **Madame TOULON Mireille**
Responsable adv, GAZECHIM FROID, BÉZIERS.
demeurant à MAGALAS
- **Madame TRICOU Nathalie**
Aide médico-psychologique, AESIO SANTE MEDITERRANEE, SAINT-MARTIN-DE-
LONDRES.
demeurant à LAROQUE
- **Monsieur TUDELA Bernard**
Retraité, AIR ASSISTANCES SECURITE, MAUGUIO.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur TUR Benoit**
Technicien connectique, REX ROTARY, MONTPELLIER.
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur VALETTE Jean Philippe**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à MEZE
- **Madame VAN DER MEEREN Faïza**
Directrice de magasin, PEGASE, SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur VELASCO Sebastien**
Directeur de plateforme, VALEO SYSTEMES THERMIQUES, LA VERRIERE.
demeurant à MEZE
- **Monsieur VELA Sebastien**
Charge de communication, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Madame VELAY DALBIN Corinne**
Employée de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame VENEZIA LARATTE PASCALE**
AUXILIAIRE DE VIE, PRESENCE VERTE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à AGDE

- **Monsieur VENEZIA THIERRY**
Ouvrier, SOC ENTRETIEN REPARAT MAT INCEND SERMI, BÉZIERS.
demeurant à AGDE
- **Monsieur VERNHET Jerome**
Responsable planning, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à ARGELLIERS
- **Monsieur VIALA Jérémie**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame VICENTE Nadia**
Directrice gestion locative, FONCIA TERRE OCCITANE, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame VIDAL Delphine**
Directrice régionale adjointe pôle emploi, POLE EMPLOI, BORDEAUX.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VIDAL GILLES**
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MAUGUIO.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur VIEILLARD Gaetan**
Steward, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MEZE
- **Monsieur VILLAZ David**
Cuisinier, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES
ADULTES, BÉZIERS.
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB
- **Madame VINDEX Evelyne**
Conseiller de vente, ALTESSE, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame VINOT Véronique**
Cadre administrative, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Madame VISTUER Clarisse**
Conseillère retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur VITRANI Olivier**
Responsable budget logistique, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,
MONTPELLIER.
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur WATKOWSKI Jean-françois**
Agent qualifié de maintenance, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur ZABOKRZYCKI Frederic**
Conducteur de travaux telecom, FREE MOBILE, PARIS.
demeurant à BESSAN

- **Monsieur ZAMPATTI Olivier**
Responsable commercial régional, PANPHARMA, LUITRÉ-DOMPIERRE.
demeurant à SETE
- **Monsieur ZBARTA Mohamed**
Juriste, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Monsieur ABELA Jean**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à JACOU
- **Monsieur ACCARIES Rémy**
Responsable magasin, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur ALAIN OLIVIER**
RESPONSABLE JURIDIQUE, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame ALBAR Corinne**
Conseiller patrimonial, ALLIANZ VIE, PUTEAUX.
demeurant à PORTIRAGNES
- **Monsieur ALCAIDE Jean-Pierre**
Employé logistique, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Monsieur AMIARD Jean Charles**
Responsable adjoint logistique, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MEZE
- **Madame AMORUSO Angela**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur ANELLI Daniel**
Pilote de conditionnement, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, BOULOGNE-
BILLANCOURT.
demeurant à LAMALOU-LES-BAINS
- **Monsieur ANICETO Maurice**
Conducteur routier longue distance, FRIGO TRANSPORTS 11, NARBONNE.
demeurant à OLONZAC
- **Madame ARCHER Marie-Christine**
Responsable unité comptabilité, CREDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES ET SERVICES,
MAUGUIO.
demeurant à BEAULIEU
- **Madame ARGENSON Françoise**
Cadre dans l'appui à la relation de services, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Madame ARMAND Caroline**
Conseillère de vente, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, MONTPELLIER.
demeurant à CLAPIERS
- **Madame ARRIBAT Veronique**
Retraitée pnc, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à SUSSARGUES
- **Madame ASSOGBA Sylvie**
Responsable sav, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur ATTOU Mohamed**
Maçon finisseur, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AUDINET Didier**
Magasinier cariste, GAZECHIM COMPOSITES, BÉZIERS.
demeurant à SAUVIAN
- **Monsieur BABULIK Stéphane**
Responsable informatique, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur BACH Michel**
Chef de ligne, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à VIAS
- **Madame BACSO ANNE MARIE**
Conseillère, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame BALDY Nathalie**
Caissière principale, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à CLERMONT-L'HERAULT
- **Monsieur BAPTISTE Eric**
Membre du comité de direction, LE GRAU DU ROI LOISIRS SA, LE GRAU-DU-ROI.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur BARDY Bruno**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Madame BARIOLE-LOURME Catherine**
Référent métiers, POLE EMPLOI, SÈTE.
demeurant à MEZE
- **Monsieur BARRANCO Estide**
Conducteur, nettoyage, pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur BARROIS Stephan**
Enquêteur sécurité sociale, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE

- **Madame BARROSO Maria**
Gestionnaire réparation, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BASTIDE Cédric**
Exploitant transport, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame BATET MIREILLE**
Conseillère, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à THEZAN-LES-BEZIERS
- **Madame BÉCART Betty**
Infirmière anesthésiste, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BEDNAREK Sandrine**
Technicien banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à GIGNAC
- **Monsieur BELMONTE Santiago**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BELRHITI Khadija**
Vendeuse, DAMART, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur BENEDICTO Augustin**
Maçon, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à NEZIGNAN-L'EVEQUE
- **Madame BERNARD Corine**
Magasinier, ABCIS BITERROIS BY AUTOSPHERE, BÉZIERS.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Madame BERTRAND Marie-Pierre**
Chargée d'études statistiques, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CASTRIES
- **Madame BESSET MOULIN Catherine**
Approvisionnementneuse, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à BEAULIEU
- **Monsieur BEZARD-FALGAS Philippe**
Responsable de projets informatiques, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur BIDOGGIA Laurent**
Field service manager, ALSTOM TRANSPORT SA, SAINT-OUEN-SUR-SEINE.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur BLANC Daniel**
Chef de chantier, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, BAILLARGUES.
demeurant à PLAISSAN

- **Monsieur BLANCHET François**
 Chef d'équipe au parc acier, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES,
 MONTPELLIER.
 demeurant à LE CRES

- **Madame BLASCO Corine**
 Comptable taxateur, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
 demeurant à SAUVIAN

- **Monsieur BLIN Laurent**
 Attache commercial, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, SETE.
 demeurant à BESSAN

- **Madame BOCCIA Dominique**
 Agent de service hospitalier, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur BOCHE Didier**
 Manager commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
 demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur BOMBEAU Patrick**
 Technicien d'exploitation, DALKIA, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur BONIFACE Jean-pierre**
 Technicien maintenance, KNAUF INDUSTRIES EST, VENDARGUES.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Madame BONNEL Claudine**
 Notaire salarié, LAURENCE PUIG, NOTAIRE, LAMALOU-LES-BAINS.
 demeurant à LAMALOU-LES-BAINS

- **Madame BONNET Valerie**
 Assistante commerciale, GAZECHIM FROID, BÉZIERS.
 demeurant à THEZAN-LES-BEZIERS

- **Madame BOTELLA LASSERRE Beatrice**
 Responsable relations clients, APAVE SUDEUROPE SAS, MARSEILLE 16.
 demeurant à LATTES

- **Madame BOUDIGNON Nathalie**
 Cadre technico-administratif, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
 MONTPELLIER.
 demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur BOUGEARD THIERRY**
 responsable, L'OREAL, LEVALLOIS-PERRET.
 demeurant à CASTRIES

- **Madame BOUQUET TANVIER Cécile**
 Cadre banque, CAISSE CREDIT MUTUEL MONTPELLIER OPERA, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur BOURDON Christian**
 Responsable commerciale, LA BROSSE ET DUPONT, HERMES.
 demeurant à CABRIERES

- **Madame BOUTIN Françoise**
Retraitee, CA SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE, FRONTIGNAN.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur BOYER Thierry**
Employe, AUCHAN HYPERMARCHE, PÉROLS.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur BRACHET Vincent**
Responsable regional securite, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE, MASSY.
demeurant à BEDARIEUX
- **Monsieur BRUNO Philippe**
Technicien logistique, BOIRON, MESSIMY.
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur BURNENS Michel**
Agent centre de tri, SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRAITEMENT ET DE
VALORISATION DE DECHETS, MONTPELLIER.
demeurant à MONTARNAUD
- **Monsieur CABANIS Patrick**
Ingenieur chargé d'affaires, APAVE SUDEUROPE SAS, MARSEILLE 16.
demeurant à CLARET
- **Monsieur CANETTA Sébastien**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, CARQUEFOU.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame CAPMARTY Laurence**
Chargée operation, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame CARCENAC Florence**
Assistante achats, SAS GOUIRAN, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CARGOL BRUNO**
CONDUCTEUR MINI BENNE COLLECTE, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE
- **Madame CARMASSI Marie-Claire**
Gestionnaire technique, ICF SUD-EST MEDITERRANEE SA D'HLM, MARSEILLE.
demeurant à SETE
- **Madame CARRIERE Estelle**
Assistante de direction, NICOLLIN SAS, SAINT-FONS.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur CARRON Thierry**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à BEAULIEU
- **Monsieur CASES Jean-Christophe**
Formateur, UGECAM OCCITANIE, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Madame CASTAY Christel**
Cadre bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur CASTELLANI Jean-Marc**
Technicien, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Madame CASTELLVI CORINNE**
REFERENTE METIER, KLESIA SA, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CATILLO Nathalie**
Chargée de clientèle en assurance, T3L, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur CAUVAS Bruno**
Responsable chantier asphalte, SMAC, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SETE
- **Monsieur CAYUELAS Bruno**
Gardien d immeuble, SYND COPRO RES ASTERIE, MONTPELLIER.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Monsieur CEDER Philippe**
Vendeur magasin, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame CHALANQUI Muriel**
Superviseur, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CHALEIL PHILIPPE**
Conducteur, nettoyage, pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur CHAMBON Fabrice**
Responsable commercial, PC SOFT INFORMATIQUE, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Madame CHAMPLON Mireille**
Chef de produit, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à SAINTE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES
- **Monsieur CHASTEL Bruno**
Chauffeur poids lourd, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à BRIGNAC
- **Madame CHATELAIN Anne**
Agent secteur ac, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MEDITERRANEE
METROPOLE, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur CHAUDERON Patrick**
Conducteur matériel de collecte, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
LUNEL.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CHAUDIER Serge**
Employé, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PÉROLS
- **Monsieur CHAULIAC Fabrice**
Chargé de mission, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame CHAZE GERALDE**
Conseillère, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE
- **Monsieur CHAZOTTES Didier**
Assistant démarche sécurité, SA EAUX MINÉRALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-
AGOUT.
demeurant à COLOMBIÈRES-SUR-ORB
- **Madame CHEVALIER Martine**
Comptable, ETS BAURES-PRODUITS MÉTALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CHOMEZ Fabian**
Senior ingénieur application, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Madame CHRISTINY Beatrice**
Représentante nationale France volontaires liban, FRANCE VOLONTAIRES, IVRY-SUR-
SEINE.
demeurant à ABEILHAN
- **Monsieur CLAUDIOS Jean Luc**
Responsable d'activité, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur COBOS Pascal**
Conducteur nettoyage pl, NICOLLIN LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GENIÈS-DES-MOURGUES
- **Monsieur COCULET Marc**
Responsable administratif., MEUBLES IKEA FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur CODDERRENS Olivier**
Chauffeur de camion, SPIE BATIGNOLLES MALET, TOULOUSE.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur COLIN Arnaud**
Consultant formateur, INSTITUT NATIONAL DE FORMATION, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CONTE Nadia**
Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à POUSSAN
- **Madame COSENTINO Sabine**
Employée de banque, CAISSE ÉPARGNE PRÉVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SETE

- **Madame COSTE Christine**
Agent caisse d'épargne, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur COUDERT Patrick**
Conseiller commercial services, ABCIS BITERROIS BY AUTOSPHERE, BÉZIERS.
demeurant à VILLEVEYRAC
- **Monsieur COURSE Jean Luc**
Employé de jeux, SOC DU CASINO DU CAP D AGDE, AGDE.
demeurant à BESSAN
- **Monsieur DABOSI Bernard**
Support technique international biochimie, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame DA COL Valerie**
Retraite, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE,
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DA COSTA Perfeita Da Esperanca**
Secrétaire administrative, SAMIA DEVIANNE, FLORENSAC.
demeurant à BASSAN
- **Madame DAUGEY Laurence**
Assistante regie, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Madame DAUZATS Catherine**
Responsable de rayon, LEROY MERLIN FRANCE, LEZENNES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur DEBIZE Claude**
Cadre commercial, ASSOCIATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L
INDUSTRIE LANGUEDOC ROUSSILLON, BAILLARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DECOOL Nathalie**
Conseillère emploi pole emploi, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAUSSINES
- **Madame DEJAMME Carole**
Assistante dentaire, VYV3 SUD EST, AVIGNON.
demeurant à PAILHES
- **Monsieur DEJOSSO Jean François**
Agent relève, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DELABRE Vincent**
Responsable du département juridique cpam, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE
MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DE LA RICA Max**
Agent de quai, ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL PORT SUD DE FRANCE, SÈTE,
demeurant à SETE

- **Monsieur DESBERTRAND Luc**
Architecte d'entreprise système d'informations, POLE EMPLOI, MONTREUIL,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DESBRINI Didier**
Employé administratif expert, U-LOGISTIQUE, CARQUEFOU,
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DESBROSSE Nathalie**
Employé atelier boulangerie, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DESHORS Sylvain**
Ingénieur, VEOLIA WATER STI, SAINT-MAURICE,
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Madame DESPEYROUX Nathalie**
Assistante direction ressources humaines, HORIBA ABX SAS, GRABELS,
demeurant à COMBAILLAUX
- **Madame DOISON Sylvie**
Conseillère, BNP PARIBAS, BÉZIERS,
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DUBOSCQ Jean-Rene**
Chef de table, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE,
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Monsieur DURANTI FRANCK Franck**
Manager sécurité, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BEZIERS,
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DUSSART Thierry**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER,
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur DUVAL Frederic**
Inspecteur d'assurances, ABEILLE IARD & SANTÉ SOCIÉTÉ ANONYME
D'ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS EN ABREGÉ
ABEILLE IARD & SANTÉ, BOIS-COLOMBES,
demeurant à BESSAN
- **Monsieur ERVERA Remy**
Employé de banque, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU
LANGUEDOC, LATTES,
demeurant à CLAPIERS
- **Madame ESCANDE Marie-claire**
Réfèrent informatique, INFODESCA, LYON,
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur ESCODA Pascal**
Ingénieur responsable de groupe, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER,
demeurant à MONTBAZIN
- **Madame ESCOURROU Françoise**
Chargée d'affaires professionnels, BANQUE CIC SUD OUEST, JUVIGNAC,
demeurant à PIGNAN

- **Madame ESTEBE Patricia**
Assistante, SOCIETE DU MUSEUM DES SALINS DU MIDI, AIGUES MORTES,
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame EUILLOT Mireille**
Expert placement, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à CAMPAGNAN
- **Madame FABRE SYLVIE**
Agent hospitalier, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR STER, LAMALOU-
LES-BAINS,
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame FAURE Agnes**
Chargee de mission ressources humaines, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame FAVRE - BONTE MYRIAM**
RESPONSABLE DES INVESTISSEMENTS, MERCADIS - SOMIMON, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur FERET Christophe**
Technicien support, REX ROTARY, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERNANDEZ Christophe**
Polyvalent péage, AUTOROUTE ESTEREL COTE AZUR PROVENCE ALP, LA TURBIE.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur FERNANDEZ Francois**
Technicien, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur FERNANDEZ Marc**
Chef de chantier, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MIREVAL
- **Madame FERNANDEZ Sandrine**
Secrétaire médicale, SCM POFIDO, PORTIRAGNES.
demeurant à PORTIRAGNES
- **Madame FERRANDIS Sandrine**
Conseillère de vente, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, MONTPELLIER.
demeurant à CURNONTERRAL
- **Monsieur FERRARI Daniel**
Responsable bureau d'etudes automatisme, 3 C FRANCE, CHAPELLE D'ANGILLON (LA).
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERREIRA Georges**
Directeur centre d'affaires, BANQUE DU BATIMENT & DES TRAVAUX PUBLICS, PARIS
16E ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERRET Pierre-henry**
Directeur des operations, TIMCI, NICE.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Madame FERRIE-GAY Elisabeth**
Conseillère pôle emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à ARGELLIERS
- **Madame FERRO BLOUIN Sandrine**
Employée administrative, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à SAINT-JUST
- **Monsieur FESTA Thierry**
Agent de securite, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur FIDALEO Gilles**
Chef de chantier principal, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur FIGOLI Eric**
Chef de chantier, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur FONT Christophe**
Technico commercial, REXEL FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Madame FOUQUET Sabrina**
Gestionnaire administrative, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL
LR, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame FOURY Carole**
Responsable des operations, SGS FRANCE, ARCUEIL.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur FRAGOSO Jose Fernando**
Technicien de chantier, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à ADISSAN
- **Madame FRANCOU Claudine**
Conseiller middle office, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur FULCRAND Bruno**
Conducteur receveur, LES COURRIERS DU MIDI, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur GABET Olivier**
Agent d exploitation, PROXISERVE, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GALAVIELLE Gérard**
Agent de quai, ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL PORT SUD DE FRANCE, SÈTE.
demeurant à VILLEVEYRAC
- **Monsieur GALDEANO Alain**
Mécanicien poids lourds, FRAIKIN FRANCE, COLOMBES.
demeurant à BAILLARGUES

- **Monsieur GALDEANO Jean-Pierre**
Comptable mandants, NEXITY LAMY, PARIS.
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur GALINIER Jean Marc**
Responsable relation clientele, TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST, MONTPOUILLAN.
demeurant à FRAISSE-SUR-AGOUT
- **Monsieur GANDER Christophe**
Chargé de proximité, ACM HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE), MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GARCIA Roselyne**
Responsable arcs, CARREFOUR HYPERMARCHES, CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES.
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur GARCIA-VILLAGRASA Antoine**
Senior product manager, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur GARRIGUEZ Manuel**
Exploitant transport expert, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à VILLETTELLE
- **Madame GAUCI Anne**
Employee de bureau, AG2R, BEZIERS.
demeurant à CERS
- **Madame GAUTRET Stephanie**
Manipulatrice radio, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTAUD
- **Monsieur GAY Christophe**
Responsable technique, GRID SOLUTIONS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GELY Myriam**
Gestionnaire appui, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à RESTINCLIERES
- **Monsieur GENLINSO Didier**
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame GERARD Christine**
Conseiller en gestion de patrimoine, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SAINT-AUNES.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame GERMA Veronique**
Attachée de direction, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame GHIO Isabelle**
Chargée de gestion risques opérationnels, reporting réglementaire, CAISSE EPARGNE
PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES

- **Monsieur GIBAUD David**
Cariste, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à CLERMONT-L'HERAULT
- **Madame GILBERT Isabelle**
Infirmière anesthésiste, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur GIMENEZ MICHEL**
RESPONSABLE PILOTAGE, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à ENTRE VIGNES
- **Monsieur GINEL Jean-Yves**
Employé d'entretien, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GIORDANA Caroline**
Chargée de communication, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur GIRAL Michel**
Chef d'entreprise, LOMABAT, ROGNONAS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GIRARD Pascale**
Responsable administratif, AIMARGALI, AIMARGUES.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame GLOWACKI Monique**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE
- **Madame GOMEZ Catherine**
Infographiste, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GONTARD Nathalie**
Clerc de notaire, NOTAJURIS, COLOMBIERS.
demeurant à COLOMBIERS
- **Monsieur GOURDAN Fabrice**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, VENDARGUES.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur GOURNAY Arnaud**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CANDILLARGUES
- **Monsieur GOURVES Ronan**
Technicien, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame GRAILLE Valerie**
Caissière, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB
- **Madame GRANDJEAN Isabelle**
Technicien retraite expert, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL
LR, MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES

- **Monsieur GRAVOULET Jean-Marc**
Technicien, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à LE CRES
- **Madame GRENIER Corinne**
Employée de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Madame GRENIER Sandrine**
Gestionnaire de clientele particulier, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur GUASCH Jean-marc**
Chef de secteur, LACTALIS BEURRES & CREMES, BOURGBARRÉ.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur GUERIN Laurent**
Pilote de ligne en coditionnement, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.
demeurant à LA TOUR-SUR-ORB
- **Monsieur GUILLON Serge**
Responsable services généraux, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur GUILLOUX Laurent**
Chef de projet informatique, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à SAINT-SERIES
- **Monsieur GUIMBAUD Christophe**
Liquidateur, GIE KLESIA ADP, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPEYROUX
- **Monsieur HABCHI HAMADOUCHE Abdelkader**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à LE CRES
- **Madame HAMEL Claudine**
Caissiere, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à VALROS
- **Monsieur HENNEBERT Daniel**
Contrôleur pointeur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CASTRIES
- **Madame HERNANDEZ Régine**
Responsable commercial, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS
- **Madame HICKEL Marie-christine**
Gestionnaire de clientele, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur HUG Alain**
Employé de gerance, VOTRE INVESTISSEMENT PATRIMONIAL GESTION,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur JEANJEAN Pierre**
Directeur jardinerie, JARDILAND, JOINVILLE-LE-PONT.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES
- **Monsieur JEAY Jean-Pierre**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame JEQUEL Carole**
Clerc c2, OFFICE NOTARIAL SOPHIE ROUSSEL, POUSSAN.
demeurant à MONTBAZIN
- **Monsieur JIMENEZ Juan**
Chauffeur mini benne, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Madame JIMENEZ Valérie**
Technicien supérieur technico-administratif, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame JOCHAULT Marie Christine**
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MIREVAL
- **Madame JOLY MARTINE**
ASSISTANCE DE DIRECTION, NEXITY LAMY, CLICHY.
demeurant à LAVERUNE
- **Monsieur JOUET Pierre**
Ingénieur service technique international, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS
- **Monsieur JOURDAN Stephane**
Responsable rh, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à GIGNAC
- **Madame JOURNEAUX Patricia**
Infirmière, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame JUNG Marie-Laure**
Cadre comptable, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame KELLY Catherine**
Ingénieur en informatique, COMITE SOCIALE ET ECONOMIQUE DE POLE EMPLOI DSI,
MONTREUIL.
demeurant à LE CRES
- **Madame KERHELLO Laurence**
Acheteur, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame KLEIN Marie-Rose**
Assistante direction commerciale, ECA ROBOTICS, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur KUYTEN Philippe**
 Chef d'équipe, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
 demeurant à SAINT-DREZERY
- **Monsieur LABIANCA Philippe**
 Caviste, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
 demeurant à PUISSERGUIER
- **Madame LACOMBE Dominique**
 Hotesse d'accueil, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
 demeurant à SETE
- **Madame LACROUX Agnès**
 Référente métier, POLE EMPLOI, BALMA.
 demeurant à SERVIAN
- **Madame LAGGOUN Nadine**
 Animateur conditionnement, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.
 demeurant à LE BOUSQUET-D'ORB
- **Monsieur LALLEMAND Claude**
 Directeur regional tertiaire, REXEL FRANCE, PARIS.
 demeurant à SETE
- **Monsieur LALLEMENT Christophe**
 Receptionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE-
 LÈS-BÉZIERS.
 demeurant à AGDE
- **Monsieur LAMBIN Christophe**
 Animateur relations clients, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL
 LR, MONTPELLIER.
 demeurant à LE CRES
- **Monsieur LARDEUX-BRASSART Marc**
 Acheteur, MOUSSIER ETS, AVIGNON.
 demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Madame LARGENTON Corinne**
 Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
 demeurant à MIREVAL
- **Monsieur LAUTAUD Gerard**
 Agent de sécurité incendie, N SECURITE, CASTELNAU-LE-LEZ.
 demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LAVERGNE Michèle**
 Comptable taxateur, ARNAUD RASIGADE, NOTAIRE ASSOCIE, SOCIETE CIVILE
 PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL, PÉZENAS.
 demeurant à PEZENAS
- **Monsieur LE BLANC Pascal**
 Informaticien, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
 MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEBRET Sylvie**
 Exploitant camionnage, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
 demeurant à MIREVAL

- **Madame LEBRUN Corinne**
Conseillère de vente en bijouterie, THOM GROUP, PARIS.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Monsieur LEFEBURE Sylvain**
Chef d'équipe, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEFEBVRE Sylvie**
Titulaire assistant maîtrise, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur LE FLOCH Emmanuel**
Conseiller commercial ve, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame LEGIER Josephine**
Responsable d'équipe, POLE EMPLOI, BEZIERS.
demeurant à CREISSAN
- **Madame LEGO Geneviève**
Responsable administrative et comptable, CAPTELS INTERNATIONAL WEIGHING,
SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Madame LEGOIX Florence**
Clerc de notaire, FREDERIC PEITAVY NOTAIRE, VALRAS-PLAGE.
demeurant à PORTIRAGNES
- **Monsieur LEMERCIER Jean Marc**
Techniciens, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEMOINE Sandra**
Vendeuse, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LENZINI Laure**
Déclarante en douane, GEODIS FF FRANCE, PÉROLS.
demeurant à SAINT-JUST
- **Madame LEPREVOST Veronique**
Magasinier réceptionnaire, SOCIETE ANONYME COOPERATIVE GIPHAR,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à VERARGUES
- **Monsieur LERAS Marc**
Gestionnaire clientèle caisse d'épargne, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Madame LE ROHELLEC Nathalie**
Ingénieur, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur LE ROY Jean Pierre**
Machiniste, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur LESAGE Eric**
Cadre de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à LANSARGUES

- **Monsieur LEVEQUE Jean-Marc**
Coordinateur national bavencio, MERCK SERONO, LYON.
demeurant à SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

- **Madame LIMON Marie-Christine**
Administrateur contrat, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à SAINT-GENIES-DES-MOURGUES

- **Monsieur LOPEZ Marc**
Chauffeur pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à CASTRIES

- **Monsieur LOPEZ Thierry**
Conducteur - receveur, KEOLIS MEDITERRANEE, AGDE.
demeurant à NEZIGNAN-L'EVEQUE

- **Madame LOZANO Patricia**
Technicienne prestations, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BRES

- **Monsieur LUGE Didier**
Cariste, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-AGOUT.
demeurant à CEBAZAN

- **Madame MACIA Catherine**
Ash de nuit, ACCUEIL MEUNIERES, LUNEL.
demeurant à LUNEL

- **Madame MAHE Veronique**
Conseillère pôle emploi, POLE EMPLOI, AGDE.
demeurant à AGDE

- **Monsieur MAHOUX Daniel**
Technicien reportage, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
demeurant à SALASC

- **Madame MALET Dominique**
Responsable commercial, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Madame MANIFICAT Annie**
Agent administratif, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur MARAVAL Stéphane**
Chef de mouvement, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.
demeurant à BEAULIEU

- **Madame MARC Jacqueline**
Ash, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Monsieur MARCO Laurent**
Gestionnaire mobilier, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Madame MARTICELLA Sylvie**
Technicienne de laboratoire, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Monsieur MARTIN Eric**
Conducteur routier, XPO TRANSPORT SERVICES FRANCE, BOUC-BEL-AIR.
demeurant à CANET
- **Madame MARTINET Marie-Elisabeth**
Hôtesse caisses/accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur MARTINEZ Eric**
Receptionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE-
LÈS-BÉZIERS.
demeurant à ADISSAN
- **Monsieur MARTINEZ Frederic**
Conducteur déchets industriels, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
GRANDE MOTTE (LA).
demeurant à SAINT-JUST
- **Madame MARTINEZ Frédérique**
Agent comptable adjoint principal, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER
MEDITERRANEE METROPOLE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-PAUL-ET-VALMALLE
- **Monsieur MARTINEZ Jean Pierre**
Exploitant transport, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES,
demeurant à CANDILLARGUES
- **Monsieur MARTINOT Michel**
Technicien zone avion, SOCIETE AIR FRANCE, MAUGUIO,
demeurant à LATTES
- **Madame MAS Marie Jose**
Approvisionnement, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS,
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur MASSE Dominique**
Employé, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à FABREGUES
- **Monsieur MATHIEU Stephane**
Charge d études informatique, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à CASTRIES
- **Madame MAUBERT VASSEUR Valerie**
Comptable, COMITE ETABLISSEMENT SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Madame MENDOUZE Isabelle**
Magasinière/réceptionnaire, OCP REPARTITION, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur MENEL Jean-Paul**
Chef de file, BEC CONSTRUCTION LANGUEDOC-ROUSSILLON, SAINT-GEORGES-
D'ORQUES.
demeurant à FABREGUES
- **Madame MEYNADIER BUENDIA Nathalie**
Agent administratif, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTARNAUD
- **Madame MICHELLAND Malika**
Secrétaire, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS
- **Madame MICHOUX Valérie**
Chargé de mission, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur MIGNARD Patrick**
Ingenieur, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur MILLAN GILBERT**
Soudeur, ETF, BEAUCHAMP.
demeurant à VILLENEUVE-LES-BEZIERS
- **Monsieur MIRALLES Richard**
Employe logistique, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à BEDARIEUX
- **Monsieur MIR Laurent**
Comptable, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MOLINA Fabrice**
Machiniste, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Madame MOLINES GEA Agnes**
Responsable service juridique, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à LATTES
- **Monsieur MONJON Laurent**
Employé logistique polyvalent, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à ENTRE-VIGNES
- **Monsieur MORALES Stephane**
Convoyeur de fonds, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.
demeurant à MIREVAL
- **Monsieur MOUSSARON Laurent**
Technicien, XEROX TECHNOLOGY SERVICES, VILLEPINTE.
demeurant à MAUGUIO

- **Madame MULCEY Chrystel**
Charge de gestion polyvalente, MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE ASSURANCES, PARIS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur MULCEY Patrice**
Directeur animation reseau de vente, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame NERRIERE Hélène**
Comptable, LES AVOCATS DU THELEME, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur NERVI René**
Lancier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur NGUYEN Frederic**
Technicien assistance bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame NICOLOSI-MARCOS Mathea**
Cadre bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur NIEDZIELSKI Marius**
Formateur e.p.t.p installations sanitaires et thermiques, BTP CFA OCCITANIE,
MONTPELLIER.
demeurant à COURNONSEC
- **Madame NOGUEIRA DA SILVA Maria-Alice**
Opératrice de production, DUO INDUSTRIE, LANSARGUES.
demeurant à LUNEL-VIEL
- **Monsieur NOGUES Jean Marc**
Convoyeur de fond, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame OCANA Nathalie**
Conseiller clientele, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
AIGUES-MORTES.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur OMS PASCAL**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur OUARRAK Belkacem**
Agent de fabrication, BONNA SABLA, VENDARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame OURAHLI Virginie**
Referente metiers, POLE EMPLOI, BEZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame PAIN Sophie**
Directrice adjointe des opérations, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Monsieur PALET Daniel**
Ouvrier smn nicollin, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à CANDILLARGUES

- **Madame PARENT Habiba**
Chargée de mission, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Madame PASSET Virginie**
Encadrant qualifié pole emploi occitanie - montpellier, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur PAVOINE Philippe**
Inspecteur assurance, AXA FRANCE IARD, MONTPELLIER.
demeurant à CLAPIERS

- **Madame PEAN SYLVIE**
Personnel navigant commercial, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS

- **Monsieur PECQUEUR Fabrice**
Chargé de clientèle, SOC AUTEUR COMPOSITEUR EDITEUR MUSIQUE, NEUILLY-
SUR-SEINE.
demeurant à VALERGUES

- **Monsieur PEREZ Thierry**
Cariste, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS

- **Madame PETIT Pascale**
Clerc de notaire, SYNACT, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à SERVIAN

- **Madame PIOCH Eve**
Commerciale, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à JUVIGNAC

- **Monsieur PIOT YVES**
ANIMATEUR DES VENTES, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur PIPARO Stephane**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Madame PIRES Nathalie**
Commercial, NESTLE FRANCE, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à COLOMBIERS

- **Madame PISANO Maria de Fatima**
Gestionnaire déploiement, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-AGOUT.
demeurant à LA SALVETAT-SUR-AGOUT

- **Monsieur PLANCKEEL Marc**
Directeur de village de vacances, ALLIANZ I.A.R.D., PUTEAUX.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur POUGET Didier**
Chauffeur bom, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Madame POUJOL Anne Marie**
Analyste comptable, ASS GESTION AGREE PROFESSION LIBERALE LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame POUS Catherine**
Clerc de notaire, SYNACT, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à LESPIGNAN
- **Monsieur PREVOT Dominique**
Operateur de fabrication, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à GIGNAC
- **Madame PRIORE Anne**
Conseiller a l emploi, POLE EMPLOI, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame PROUGET Anne**
Preparatrice en pharmacie, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur QUARINO David**
Manager, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame QUESNEL Fatima**
Animateur, GIE AG2R, BÉZIERS.
demeurant à LOUPIAN
- **Monsieur RAMOS JEAN ANTOINE**
EMPLOYE, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Monsieur REINOLD Laurent**
Operateur, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur REZKI Nasser**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à LAVERUNE
- **Monsieur RIBEIRO Georges**
Chef de projet informatique, ETUDE ASSISTANCE DEVELOPPEM INFORMATIQUE,
LIEUSAINTE.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur RIBES Bernard**
Conducteur d'enlevement de bennes, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTBAZIN
- **Monsieur RIEUCAU Frédéric**
Conducteur usine, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MEDITERRANEE
METROPOLE, MONTPELLIER.
demeurant à VENDARGUES

- **Madame RIQUET Nathalie**
Assistante commerciale, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à CANET
- **Madame ROBERT Florence**
Gestionnaire de clientele professionnel, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame ROBERT Nicole**
Employée commerciale ls/caisses, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION
MPX, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur RODRIGUES FERNANDES Manuel**
Maître ouvrier, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON, CASTELNAU-
LE-LEZ.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame RODRIGUEZ AGNES**
Personnel naviguant, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame RODRIGUEZ Marianne**
Retraité, NOCIBE FRANCE DISTRIBUTION, PÉROLS.
demeurant à COURNONSEC
- **Madame ROQUE Sylvie**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ROSALES DANIEL**
EBOUEUR, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MIREVAL
- **Monsieur ROTH Jérôme**
Equipier de collecte, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ROVERE William**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à JACOU
- **Monsieur RUBIO Manuel**
Coursier, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur RUMEAU Christophe**
Technicien de laboratoire, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à SERIGNAN
- **Monsieur SAKALIS Joël**
Conducteur de car, LES COURRIERS DU MIDI, GRABELS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Monsieur SANCHEZ Dominique**
Responsable d'offre, CORA, ALÈS.
demeurant à MAUGUIO

- **Madame SANCHEZ Françoise**
Infirmière de bloc opératoire, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à VAILHAUQUES

- **Monsieur SAND Frederic**
Ingénieur, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES

- **Madame SANDOVAL Sandrine**
Clerc de notaire, CAVALIE*/RAYMOND /, CESSENON-SUR-ORB.
demeurant à CAZOULS-LES-BEZIERS

- **Madame SAULNIER Sandrine**
Technicienne recouvrement, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES

- **Monsieur SAVANIER Christophe**
Chauffeur PL, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame SAYEN Nathalie**
Inspecteur regleur, AXA FRANCE IARD, NIMES.
demeurant à VILLETELLE

- **Monsieur SCHLIFFER Frederic**
Contrôleur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MAUGUIO

- **Madame SECONDY Valérie**
Déléguée de l'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à GANGES

- **Monsieur SEFROUN Jean**
Preparateur de commandes, SOCIETE ANONYME COOPERATIVE GIPHAR,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MUDAISON

- **Madame SEGALAS Maria Del Pilar**
Employée qualifiée logistique, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS

- **Monsieur SEGUIER Alain**
Cariste produits finis, HIRSCH FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à PORTIRAGNES

- **Madame SEGUIER Fabienne**
Contrôleuse de gestion, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAUVIAN

- **Madame SEGURA Christine**
Déléguée vétérinaire, ROYAL CANIN FRANCE, AIMARGUES.
demeurant à MARSILLARGUES

- **Madame SEMON Marie-Isabelle**
Conseiller en fgestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à VIAS
- **Monsieur SENDRA Pierre**
Agent exploitation polyvalent, JCDECAUX FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur SERDOUN B BRAHIM**
Ouvrier d'entretien, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame SERRANO Sylvie**
Agent administratif, BARTHEZ BIS, THÉZAN-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS
- **Monsieur SGANGA Pierre**
Commercial itinerant, REXEL FRANCE, PARIS.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Monsieur SIMON Jean-Pierre**
Employe qualifie libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SIREY Jean Luc**
Contremaître de chantier, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Madame SIVADE Mireille**
Commerciale sédentaire, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur STACHEWSKY Philippe**
Cadre, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame STELLA Elisabeth**
Clerc de notaire, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur STUPFLER Didier**
Expert technique et mise en route équipements, ECM TECHNOLOGIES, CASTELNAU-LE-
LEZ.
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Monsieur SZYMANIAK Thierry**
Directeur inter regional, LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à MUDAISON
- **Monsieur TABARDEL Michel**
Ingénieur de formation, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES ADULTES, MONTREUIL.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame TABARIE patricia**
Responsable commercial, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur TARDIF Frederic**
Cadre de banque, HSBC CONTINENTAL EUROPE, COURBEVOIE.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame TARROU Marie-laure**
Adjointe au responsable des opérations, FRAIKIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur TAWDI MUSTAPHA**
Directeur, ATTIJARIWafa BANK EUROPE, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame TEISSIER Magalie**
Conseiller a l emploi, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur TERRISSE Nicolas**
Adjoint responsable logistique, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur TESSIER Laurent**
Adjoint au directeur de centre, SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE, BELLEGARDE.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur TESTARD Franck**
Cariste, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur TETART Patrice**
Responsable satellite, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VENDARGUES.
demeurant à ENTRE-VIGNES
- **Monsieur THIERRY Philippe**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur THILLIER Philippe**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à LODEVE
- **Madame TISON Renée-Paule**
Responsable de secteur, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame TORRES Céline**
Agent comptable et financier, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à VIOLS-LE-FORT
- **Madame TOULON Mireille**
Responsable adv, GAZECHIM FROID, BÉZIERS.
demeurant à MAGALAS
- **Madame TOURON Michèle**
Salariée, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur TOURON Xavier**
Conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à JUVIGNAC

- **Monsieur TREMOULET Laurent**
 Chef de secteur, LUSTUCRU FRAIS, LYON.
 demeurant à MIREVAL

- **Madame TROISVILLE Nathalie**
 Technicienne de prestations cpam, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
 HERAULT, MONTPELLIER.
 demeurant à LATTES

- **Madame TROPEE Sabine**
 Assistante de direction, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
 ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Madame VAIARELLI Isabelle**
 Agent administratif, CONGES INTEMPERIES BTP CAISSE REGION MEDITERRANEE,
 PÉROLS.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Madame VALLA Sandrine**
 Déléguée médicale, PFIZER, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
 demeurant à JACOU

- **Madame VAYSSETTES Marie**
 Vendeuse, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, MONTPELLIER.
 demeurant à VILLETTELLE

- **Madame VENEZIA LARATTE PASCALE**
 AUXILIAIRE DE VIE, PRESENCE VERTE SERVICES, MONTPELLIER.
 demeurant à AGDE

- **Monsieur VENEZIA THIERRY**
 Ouvrier, SOC ENTRETIEN REPARAT MAT INCEND SERMI, BÉZIERS.
 demeurant à AGDE

- **Madame VERGNAUD Valérie**
 Rédactrice, NOTAIRES FOCH, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur VERNHET Eric**
 Chauffeur livreur pl et spl, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur VIDAL Cyril**
 Responsable d'agence, REXEL FRANCE, SAINT-AUNÈS.
 demeurant à CANDILLARGUES

- **Monsieur VILLANUEVA Jose**
 Technicien frigoriste, ENGIE ENERGIE SERVICES, MONTPELLIER.
 demeurant à COURNONSEC

- **Monsieur VILLATE Philippe**
 Vendeur, LÉROY MERLIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur WIECZOREK Richard**
 Approvisionnement, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, PARIS.
 demeurant à NIZAS

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Madame ADMIRAT Céline**
Chef de projet assistance à maîtrise d'ouvrage, UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS, CHAMPS-SUR-MARNE,
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur ALBANO Andre**
Directeur d'agence Icl, CREDIT LYONNAIS, AGDE.
demeurant à AGDE
- **Madame ALBOUY MAZEROLLES Sylvie**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AMIARD Jean Charles**
Responsable adjoint logistique, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MEZE
- **Madame AMORIN FERNANDES DE FREITAS Christelle**
Chargée de mission rh, COLAS FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS
- **Madame ANDRE Maria**
Aide soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTARNAUD
- **Monsieur ARGENSON Fabrice**
Conseiller en évolution professionnelle, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame ARLERY Elisabeth**
Manipulatrice en électroradiologie, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Madame ARVIEU Christine**
Comptable, ABCIS BITERROIS BY AUTOSPHERE, BÉZIERS.
demeurant à CORNEILHAN
- **Monsieur AUBREE Didier**
Chauffeur pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Madame AUTIER Corinne**
Employée de banque, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur AYERBE Joel**
Technicien, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur BABULIK Stéphane**
Responsable informatique, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur BANQUET Patrice**
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, BÉZIERS.
demeurant à VIAS

- **Madame BAROUD Khera**
Technicien expert gestion des flux, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à VENDARGUES

- **Madame BEL Brigitte**
Employé carsat lr, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Madame BELLOC Corinne**
Chargée de relations succession, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur BELLOIR David**
Directeur regional, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, BOULOGNE-
BILLANCOURT.
demeurant à SAINT-DREZERY

- **Madame BEL Veronique**
Technicienne information médicale, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR
STER, SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Madame BERGAMASCHI Sophie**
Chef de projet sécurité, BPCE, PARIS.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE

- **Monsieur BERNARD Patrick**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à RESTINCLIERES

- **Madame BERRENGER Catherine**
Téléconseillère assurance, MAAF ASSURANCES SA, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES

- **Madame BERRUYER Marie-claude**
Auxiliaire de vie sociale, ORIALYS, LUNEL.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur BEZY Michel**
Responsable de département, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Monsieur BIGOT Pascal**
Employé d'entretien, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LE CRES

- **Monsieur BLIN Laurent**
Attache commercial, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, SETE.
demeurant à BESSAN

- **Monsieur BOCHE Didier**
Manager commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur BOISSIERE Luc**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à PERET

- **Monsieur BOLUDA Philippe**
Contrôleur-pointeur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LUNEL-VIEL

- **Monsieur BONATO Philippe**
Salarier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL

- **Monsieur BOSC Philippe**
Chef de chantier, EPUR LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BRES

- **Monsieur BOSSA Patrick**
Responsable technique, CLEAR CHANNEL FRANCE, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à TEYRAN

- **Madame BOUDIGNON Nathalie**
Cadre technico-administratif, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Madame BOULOC Pascale**
Assistant sureté -sécurité, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à POUSSAN

- **Madame BOUTIN Françoise**
Retraitee, CA SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE, FRONTIGNAN.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur BOYER Thierry**
Employe, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à JUVIGNAC

- **Madame BRAS Maryse**
Référente experte, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Monsieur BRESOLIN Christian**
Cadre manager de catégorie, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à MAUGUIO

- **Madame BURBAN LEPETIT Nathalie**
Employée administrative, SPIE ICS, BRON.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Madame BURGUIERE Elisabeth**
Cadre, ACM HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER
MEDITERRANEE METROPOLE), MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CALLE Denis**
Employe de banque, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN,
MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO

- **Madame CALVENTUS Maryline**
Comptable, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC

- **Madame CALVI Isabelle**
Secrétaire, LABOSUD, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CANOVAS Philippe**
Employé logistique polyvalent, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CANDILLARGUES

- **Monsieur CANTO Patrick**
Chef de service, ASS DEP ADMINIST GESTION ETS SPECIALISES, VILLENEUVE-LÈS-
MAGUELONE.
demeurant à LATTES

- **Monsieur CAPRISTO Dominique**
Ingénieur informatique, ATOS FRANCE, BEZONS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CARACCI Bruno**
Contrôle pointeur, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à COURNONSEC

- **Madame CASTEL Jacqueline**
Vendeuse hautement qualifiée, C & A FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Madame CAVILLE Brigitte**
Technicienne, SEMCO TECHNOLOGIES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CAYUELAS Bruno**
Gardien d'immeuble, SYND COPRO RES ASTERIE, MONTPELLIER.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE

- **Madame CHARMES-DORCHIES Maryse**
Aide-soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame CHERPION Marie**
Hotesse de vente, ARGEDIS, AIX-EN-PROVENCE.
demeurant à AGDE

- **Monsieur CHOUADRA Fabrice**
Responsable planning, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Madame CICERO Marie-France**
Employée commerciale rayon à services, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR
ABREVIATION MPX, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CLAUDIOS Jean Luc**
Responsable d'activité, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Madame CLOUET Stella**
Administrateur qualité info associés, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS,
demeurant à VENDARGUES
- **Madame COLOMBO Mona**
Agent de service, SUD SERVICE SAS, CASTELNAU-LE-LEZ,
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur COSTE Thierry**
Lancier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER,
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur COULOMB Franck**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES,
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame COURT Florence**
Secrétaire médicale, LABOSUD, MAUGUIO,
demeurant à MAUGUIO
- **Madame COUTANT Anne Marie**
Gestionnaire technique fichier, MERCER (FRANCE) SAS, MONTPELLIER,
demeurant à FONTANES
- **Monsieur CRESPO Frederic**
Agent tce, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER,
demeurant à FLORENSAC
- **Madame CROUX Nadine**
Hôtesse accueil, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BEZIERS,
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur CROUZET Jérôme**
Docker, CAISSE COMPENSATION EMPLOYEURS, SÈTE,
demeurant à SETE
- **Madame DA COL Valerie**
Retraite, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DAROCA Daniel**
Vendeur, MOUSSIER ETS, AVIGNON,
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DAVID Olivier**
Directeur adjoint, CDC HABITAT, MONTPELLIER,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DECOR Michel**
Second de cuisine, COMITE CENTRAL DU GROUPE PUBLIC FERROVIAIRE, PARIS,
demeurant à BEZIERS
- **Madame DEGOULANGE Ghislaine**
Ouvrier professionnel 3 boulanger, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE,
demeurant à RESTINCLIERES
- **Madame DE GRAVE Joelle**
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON,
demeurant à LATTES

- **Monsieur DELCOURTE Philippe**
Employé de banque, BANQUE CIC SUD OUEST, BORDEAUX.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Madame DELESCLUSE Antonia**
Assistante commerciale, MECANIC SUD INDUSTRIE, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à CEBAZAN
- **Madame DEMARQUOIS Cathy**
Responsable marketing, EVIDIAN, LES CLAYES-SOUS-BOIS.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame DE NITTO Pascale**
Employée de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Monsieur DESBERTRAND Luc**
Architecte d'entreprise système d'informations, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DIAZ HERNANDEZ Antoni**
Cadre administration commerciale, COOPERATIVE U ENSEIGNE, VENDARGUES.
demeurant à JACOU
- **Monsieur DOURDET Philippe**
Conseiller clientèle cœli patrimonial la banque postale, LA POSTE, OLLIOULES.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Monsieur DUSSART Thierry**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Madame EZQUERRA Chantal**
Conseillère service de l'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE
DE L HERAULT, BÉZIERS.
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame FABRE Christine**
Gestionnaire référent, GIE AG2R, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur FABRE Michel**
Agent de soins, AGIR SOIGNER EDUQUER INCLURE, LA SALVETAT-SUR-AGOUT.
demeurant à SAINT-PONS-DE-THOMIERES
- **Monsieur FABRE Philippe**
Employé usine, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.
demeurant à PEZENAS
- **Madame FAGES Marie-hélène**
Secrétaire médicale spécialisée, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Madame FERRANDO Valerie**
Comptable, INFOGEM, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur FERREIRA Georges**
Directeur centre d'affaires, BANQUE DU BATIMENT & DES TRAVAUX PUBLICS, PARIS
16E ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FERREIRA Nicole**
Tresoriere, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur FESTA Thierry**
Agent de securite, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur FLEURY Philippe**
Agronomic services project manager, BAYER SAS, LYON.
demeurant à MARSEILLAN
- **Monsieur FURIO Christian**
Chauffeur livreur, OCP REPARTITION, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame GAILLARD Denise**
Clerc aux formalites, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
demeurant à CORNEILHAN
- **Madame GARBOT Maryele**
Responsable adjointe prestations caf de l'hérault, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE
L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Madame GARCIA Isabelle**
Directrice financiere, ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY, MONTPELLIER.
demeurant à VILLEVEYRAC
- **Monsieur GARCIA Thierry**
Technicien de maintenance, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur GAUTHE Enrique**
Chauffeur livreur, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à PAULHAN
- **Monsieur GAVANON Didier**
Employe service clients, STEF TRANSPORT MONTPELLIER, VENDARGUES.
demeurant à VERARGUES
- **Monsieur GEENS Dominique**
Charge de projet, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à LUNEL-VIEL
- **Monsieur GELLY Eric**
Conducteur matériel de collecte, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur GENOT Emmanuel**
Directeur d agence tp, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à MIREVAL

- **Madame GENTELET Catherine**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, CLERMONT-L'HERAULT,
demeurant à POUZOLS

- **Madame GERMA Veronique**
Attachée de direction, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Madame GILLY CORINNE**
CONSEILLER LIQUIDATION RETRAITE, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER.
demeurant à SATURARGUES

- **Madame GIRARD Pascale**
Auxiliaire de vie sociale, ASSOCIATION MOSELLANE D'AIDE AUX PERSONNES
AGEES, SÈTE.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame GLOWACKI Monique**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE

- **Madame GONZALES Annick**
Préparatrice de commande, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur GORLET Didier**
Conducteur de travaux, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur GRAL Michel**
Cariste, HIRSCH FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur GRILHERES Didier**
Chef de projet, AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame GUTTIEREZ Elvire**
Asl, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES

- **Madame GUYON Anne-Marie**
Comptable, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à NEBIAN

- **Monsieur GUYONNET Hervé**
Assistant de gestion, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN

- **Madame HAMEL Claudine**
Caissiere, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à VALROS

- **Madame HOMPS Marie Helene**
Assistante, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CASTRIES

- **Madame JACQUET Valerie**
Conseillère a l'emploi, POLE EMPLOI, PARIS.
demeurant à GANGES

- **Monsieur JALICOUX Jean-michel**
Responsable de maintenance, ANGIBAUD - DEROME ET SPECIALITES, BÉZIERS.
demeurant à AGDE

- **Monsieur JIMENEZ Juan**
Chauffeur mini benne, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL.
demeurant à LUNEL

- **Madame JOURNEAUX Patricia**
Infirmiere, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame KLEIN Marie-Rose**
Assistante direction commerciale, ECA ROBOTICS, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur LABBE Eric**
Manager opérationnel, DALKIA, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur LACOUR Frédéric**
Responsable de maintenance, LAFARGEHOLCIM GRANULATS, VILLENEUVE LES
MAGUELONE.
demeurant à GIGEAN

- **Madame LACROUX Agnès**
Référente métier, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SERVIAN

- **Madame LADET Marie-Francoise**
Conseiller clientele, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
BALARUC LES BAINS.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS

- **Monsieur LAFONT Francis**
Employé maintenance, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à SAINT-DREZERY

- **Monsieur LALLEMAND Claude**
Directeur regional tertiaire, REXEL FRANCE, PARIS.
demeurant à SETE

- **Madame LANCO Alice**
Hôtesse caisses/accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES

- **Madame LARDOT ROUSSET Magali**
Technicien preparations magistrales, BOIRON, PÉROLS.
demeurant à LAURET

- **Madame LARGENTON Corinne**
Employee de commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MIREVAL

- **Monsieur LAURAS Christian**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LAUTAUD Gerard**
Agent de sécurité incendie, N SECURITE, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LAVABRE Patricia**
Conseillère en insertion professionnelle, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à LATTES
- **Monsieur LE BLANC Pascal**
Informaticien, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEBRUN Corinne**
Conseillère de vente en bijouterie, THOM GROUP, PARIS.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Madame LE GOFF Chantal**
Responsable d'unité, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LEMAITRE Laurent**
Responsable d affaires, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LEON Jean-michel**
Cadre specialiste 130, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame LE PICARD Nathalie**
Infirmière, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à BOISSERON
- **Monsieur LIRIA Gilles**
Caissier taxateur, MIREILLE GUILHAUME-SCOTT, PHILIPPE TZELEPOGLOU ET
JEANNE CADERAS DE KERLEAU, NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SCP TITULAIRE
D'UN, CASTRIES.
demeurant à SUSSARGUES
- **Madame LOPEZ Sabine**
Hôtesse caisses accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur MAHOUX Daniel**
Technicien reportage, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
demeurant à SALASC
- **Madame MALLIA Martine**
Approvisionnement, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à MAUGUIO

- **Monsieur MANSE Hervé-Didier**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES,
demeurant à VILLETTELLE

- **Monsieur MARAVAL Stéphane**
Chef de mouvement, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.
demeurant à BEAULIEU

- **Monsieur MARCHAND Martial**
Electricien, CITE LUM, FRONTIGNAN,
demeurant à COURNONTERRAL

- **Madame MARECHAL Françoise**
Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHE, BEZIERS.
demeurant à MARAUSSAN

- **Monsieur MARI Jacques**
Superviseur, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Monsieur MAROT Thierry**
Employeur logistique, LEROY MERLIN FRANCE, LEZENNES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Madame MARTICELLA Sylvie**
Technicienne de laboratoire, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à SETE

- **Madame MARTINET Marie-Elisabeth**
Hôtesse caisses/accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Monsieur MARTINEZ Frederic**
Conducteur déchets industriels, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
GRANDE MOTTE (LA).
demeurant à SAINT-JUST

- **Monsieur MARTIN Patrick**
Dessinateur responsable de projet, RENAULT SAS, GUYANCOURT.
demeurant à SAINT-DREZERY

- **Madame MAYER Myriam**
Assistante administrative, SAS GOUIRAN, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL

- **Madame MENA Thérèse**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SAINT-AUNÈS.
demeurant à SETE

- **Madame MERENDA Marie-chantal**
Expert bancaire au sein de la celr, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN

- **Monsieur MERIAUD Pierre**
Agent de maintenance, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CASTRIES

- **Madame MICHEL Chantal**
Assistante de direction, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à ANIANE
- **Monsieur MILLAN GILBERT**
Soudeur, ETF, BEAUCHAMP.
demeurant à VILLENEUVE-LES-BEZIERS
- **Monsieur MIRAMOND Christophe**
Contrôleur pointeur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Monsieur MOLINA Fabrice**
Machiniste, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur MOLOGNI Eric**
Technicien support production, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Madame MORILLAS Maryvonne**
Responsable des marches, BAUSCH ET LOMB FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur MORIN Jean Paul**
Agent réseaux, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES
- **Madame NAVARRO Florence**
Employée libre service, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur NERVI René**
Lancier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur NOUGAREDE Serge**
Conseiller relation entreprise pôle emploi, POLE EMPLOI, AGDE.
demeurant à BALARUC-LE-VIEUX
- **Madame NOZERAND Marie**
Cadre, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame OREJUELA Dolores**
Technicienne ordonnancement, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Monsieur OYA Fabien**
Docker, DOCKERS SERVICE, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame PACCHIARINI Joelle**
Ingenieur, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS

- **Monsieur PADILLA Hervé**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES,
demeurant à LUNEL
- **Monsieur PAGES Fabien**
Directeur de groupe, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur PALET Daniel**
Ouvrier smn nicollin, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à CANDILLARGUES
- **Madame PARRAVICINI Sylvie**
Formatrice experte en pré-insertion, ASSOCIATION FORMATION PROF DES ADULTES,
ROIFFÉ.
demeurant à LESPIGNAN
- **Madame PAZZAGLINI Odile**
Agent de service hospitalier, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR STER,
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL
- **Madame PELLACUER Martine**
Technicien vérificateur expert, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur PENNANEACH Fabrice**
Conseiller en gestion de patrimoine, BANQUE POPULAIRE DU SUD, JUVIGNAC.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur PEREZ Thierry**
Cariste, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS
- **Madame PERNIA Françoise**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur PETIT Laurent**
Chargé de mission qualité, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PIGNONE Thierry**
Conseiller de vente auchan, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur PIPARO Stephane**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur PIRAS Jean-pierre**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à ANIANE

- **Madame PIRE Cecile**
Chargée de clientèle, GMF ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET,
demeurant à PUIISSON
- **Monsieur PONGY LAURENT**
Conducteur nettoyage pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PONSOT Nathalie**
Assistante de direction, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS
- **Monsieur PONTET Daniel**
Animateur d'équipe, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PUJOL Laurent**
Employé d'usine, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.
demeurant à BESSAN
- **Madame PULERI Theresa**
Conseiller de vente, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame QUILES Annie**
Employé auchan, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à POUSSAN
- **Monsieur QUIN Roland**
Chef de section clientèle, COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES, SAINT-
MARTIN-DE-LONDRES.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame RAMOS DIT LAURENT Patricia**
Responsable de service, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Madame RATBI Isabelle**
Conseiller en gestion de droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à VENDRES
- **Madame RENIER Carole**
Comptable, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MEZE
- **Monsieur RIBEIRO Antonio**
Carrossier, GRANDS GARAGES DE L'HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur RIBES Bernard**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTBAZIN
- **Monsieur RICHARD Jean-François**
Support magasin suivi des stocks, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame RIQUET Nathalie**
Assistante commerciale, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à CANET
- **Monsieur RODRIGUEZ Richard**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à BEZIERS
- **Madame ROUCHER Véronique**
Technicien, CAPTE TECHNOL ELECTRO SYSTE, SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS.
demeurant à SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS
- **Monsieur ROUGET Jean-Pascal**
Charge d'affaires professionnel, CREDIT LYONNAIS, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à MEZE
- **Monsieur ROUSSEAU Gilles**
Responsable test electricité et electronique, IVECO FRANCE, VÉNISSIEUX.
demeurant à SETE
- **Monsieur ROUSSEL Ghislain**
Charge d affaire, SARP-OSIS SUD EST, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur ROUX Christophe**
Chef-gerant, COMPASS GROUP FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Monsieur RUBIO Bernard**
Directeur commercial, ALTRAD COLLECTIVITES, FLORENSAC.
demeurant à AGDE
- **Madame RUIZ LAURENCE**
Conseillère, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à CAZEDARNES
- **Madame RUIZ Sofia**
Responsable commercial, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à VENDRES
- **Monsieur SABATINI Luc**
Agent logistique, MERLIN GERIN ALES, ALÈS.
demeurant à SAUTEYRARGUES
- **Madame SAHUN Marie-Helene**
Secrétaire, PROXISERVE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame SAPOLIN Josette**
Infirmière bloc opératoire, CLINIQUE SAINT JEAN, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Madame SARROUY Sylvie**
Employée caisse d épargne, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à VENDARGUES

- **Monsieur SCHABAILLIE Herve**
Charge d etudes, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS
- **Madame SEGALAS Maria Del Pilar**
Employee qualifiee logistique, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS
- **Madame SEGONNE CATHALA Pascale**
Responsable d agence, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-PONS-DE-THOMIERES
- **Monsieur SEGUIER Alain**
Cariste produits finis, HIRSCH FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à PORTIRAGNES
- **Monsieur SIMAK Patrick**
Cadre de banque lcl, CREDIT LYONNAIS, LYON.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur SIMON Jean-Pierre**
Employe qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SOULIER Eric**
Chef ouvrier p.i., COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES, SAINT-
MARTIN-DE-LONDRES.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Madame STELLA Elisabeth**
Clerc de notaire, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur STUPFLER Didier**
Expert technique et mise en route equipements, ECM TECHNOLOGIES, CASTELNAU-LE-
LEZ.
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Monsieur SUAU Thierry**
Contrôleur de sécurité, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Madame SUTRA Nelly**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à SETE
- **Monsieur TABARDEL Michel**
Ingénieur de formation, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES ADULTES, MONTREUIL.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur TEDONE Jean Michel**
Employé de jeux, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Monsieur TEISSIER Renaud**
Conducteur df, SMURFIT KAPPA FRANCE, GALLARGUES-LE-MONTUEUX.
demeurant à LUNEL

- **Madame TERRISSE Ghislaine**
Infirmière, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur TESTARD Franck**
Cariste, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur TETART Patrice**
Responsable satellite, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VENDARGUES.
demeurant à ENTRE-VIGNES
- **Monsieur THIERRY Philippe**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Madame TOMAS Genevieve**
Gestionnaire du recouvrement, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE
ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur TOMA Thierry**
Chargé d'affaires, HSBC CONTINENTAL EUROPE, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur TOURTOGLOU Georges**
Clerc de notaire, JEAN-LUC NOUGUIER, LUC RIBAUD ET ANGELIQUE NOUGUIER-
LECOMTE, ALEXANDRA RIBAUD ET ADRIEN NOUGUIER, NOTAIRES ASSOCIES,
SO, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
- **Monsieur VARO Laurent**
Chef de parc negoce, PRO NEGOCE, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur VIALA Michel**
Mecanicien automobile, ABCIS BITERROIS BY AUTOSPHERE, BÉZIERS.
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame VICENTE Françoise**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NARBONNE.
demeurant à QUARANTE
- **Monsieur VILLOTTE Eric**
Employe commercial confirme, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur YVON Emmanuel**
Consultant senior, DASSAULT SYSTEMES, SURESNES.
demeurant à BEZIERS

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Madame ALEXANDRE Danielle**
Assistante technique, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, BÉZIERS.
demeurant à VENDRES

- **Madame ALONSO Brigitte**
Chargée de relation clients, GMF ASSURANCES, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame ALRIC Caroline**
Technicienne de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à MUDAISON
- **Madame ANDRES Patricia**
Réfèrent métiers, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ARCHIMBEAU Martine**
Chargee de rayons alimentaire, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
SETE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur AUBREE Didier**
Chauffeur pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Monsieur BARBERA Pascal**
Employé de banque, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BAURENS Marie-Agnès**
Responsable de service, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Monsieur BEC Bernard**
Chauffeur nettoyage pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à TEYRAN
- **Madame BELON Marguerite**
Aide- soignante diplomee, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR STER, SAINT-
CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Madame BEZIAT Christine**
Responsable de secteur, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,
MONTPELLIER.
demeurant à QUARANTE
- **Monsieur BIENVENU Didier**
Cadre bancaire, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN,
MARSEILLE.
demeurant à BESSAN
- **Monsieur BLANC Robert**
Cadre administratif, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame BLAZY CHANTAL**
CADRE, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, CHILLY-MAZARIN.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES

- **Madame BOCCANFUSO Corinne**
Aide-soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur BOISSIERE Luc**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à PERET
- **Monsieur BONNAL Eric**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SÈTE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BOUAOUIDATE Hamid**
Operateur melange, ANGIBAUD - DEROME ET SPECIALITES, BÉZIERS.
demeurant à SETE
- **Monsieur BOUTTEFORT LAURENT**
Cantonnier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à PLAISSAN
- **Monsieur BRINGUIER Yvan**
Responsable de production, ROBERT BOSCH FRANCE, ONET-LE-CHÂTEAU.
demeurant à AGDE
- **Madame BROCARD Carole**
Directrice financière, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES LANDES, MONT-
DE-MARSAN.
demeurant à AGDE
- **Monsieur CAMMAN Eric**
Responsable logistique, HIRSCH FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à MONTADY
- **Monsieur CARBONE Stephan**
Docker, CAISSE COMPENSATION EMPLOYEURS, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Madame CARBONETTO Anny**
Conseillère gestion des droits, POLE EMPLOI, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur CARET Bruno**
Conseiller, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à FONTANES
- **Madame CARRIERE Elisabeth**
Secrétaire médico-sociale, UGECAM OCCITANIE, LAMALOU-LES-BAINS.
demeurant à TAUSSAC-LA-BILLIERE
- **Monsieur CASADEMUNT Jean-Pierre**
Infographiste, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CASCALES Pierrette**
Educatrice spécialisée, UGECAM OCCITANIE, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Madame CASTEL Jacqueline**
Vendeuse hautement qualifiée, C & A FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame CAULET Sylvette**
Aide soignante, ACCUEIL MEUNIERES, LUNEL.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame CAUSSE Marie Isabel**
Chargée de rayon m.g, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CAYET-GILLOT Eric**
Ingénieur système, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur CAYUELAS Bruno**
Gardien d immeuble, SYND COPRO RES ASTERIE, MONTPELLIER.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Monsieur CHOUADRA Fabrice**
Responsable planning, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame CLAVEL Corinne**
Chargé de conseil et de développement en action sociale, CAISSE ASSURANCE RETRAITE
ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE
- **Madame COLAS Laurence**
Responsable de groupe, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame COULON SPARTACUS Ghyslaine**
Chargée de mission rh, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-SERIES
- **Madame COURNON Corinne**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame DEGERT Marie-Christine**
Assistante de direction, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Madame DELBAR Myriam**
Gestionnaire comptable, VOIES NAVIGABLES DE FRANCE, BÉTHUNE.
demeurant à LEZIGNAN-LA-CEBE
- **Monsieur DOGE Jean-marc**
Ingénieur technique si, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à LATTES
- **Madame DURAND Odile**
Aide soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à GANGES

- **Monsieur DUSSART Thierry**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur ENFER Xavier**
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur FABREGUE PASCAL**
INGENIEUR, ARCELORMITTAL FRANCE, SAINT-DENIS.
demeurant à SAUVIAN
- **Monsieur FERNANDEZ Joseph**
Carrossier-peintre-mécano-chauffeur bus, AUTOCARS BOULADOU, VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Madame FERRE Genevieve**
Employée administrative, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERREIRA Victor**
Chef de chantier, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à POMEROLS
- **Monsieur FLANDIN CLAUDE**
EMPLOYE, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur FRADIN Pierre**
Employer, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur FRESCA Fortunato**
Employé administratif expert, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur FUMENIER-ROSSELL Michel**
Directeur adjoint, CONGES INTEMPERIES BTP CAISSE REGION MEDITERRANEE, PÉROLS,
demeurant à LE CRES
- **Monsieur FUMENIER-ROSSEL Michel**
Directeur adjoint, CONGES INTEMPERIES BTP CAISSE REGION MEDITERRANEE, PÉROLS.
demeurant à LE CRES
- **Madame GABINAUD Thérèse**
Cadre gestionnaire ars, AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GAILLARD Denise**
Clerc aux formalites, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN,
demeurant à CORNEILHAN

- **Madame GALAND Dominique**
Employée des caisses d'épargne, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, BÉZIERS.
demeurant à CERS
- **Madame GARBOT Maryele**
Responsable adjointe prestations caf de l'hérault, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE
L'HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GARCIA Patrick**
Aide soignant, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur GARCIE Georges**
Responsable administratif, CASINO DE PALAVAS, PALAVAS-LES-FLOTS,
demeurant à MIREVAL
- **Monsieur GAUBERT Alfred**
Boucher, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à AGDE
- **Monsieur GERARD Laurent**
Gestionnaire bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Madame GERMA Florence**
Préparatrice de commande, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame GILLET Monique**
Assistante de direction, FRAMATOME, COURBEVOIE.
demeurant à MEZE
- **Madame GIMBERT Christine**
Gestionnaire technico commerciale, VERSPIEREN, MONTPELLIER.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Monsieur GINOT Jean-pierre**
Ingénieur d'études, ATOUMUT UNION TECH COMM GEST MUTUALISTE,
VENISSIEUX.
demeurant à SETE
- **Monsieur GIRARDEY Thierry**
Responsable territorial - adjoint directeur d'agence, ICF SUD-EST MEDITERRANEE SA
D'HLM, MARSEILLE.
demeurant à GIGEAN
- **Madame GONZALES Isabelle**
Assistant maîtrise banque de France, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à LODEVE
- **Monsieur GONZALEZ Alain**
Employé, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à LAVERUNE

- **Madame GUIRAUD Guylaine**
 Assistant technique, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,
 MONTPELLIER.
 demeurant à LIEURAN-LES-BEZIERS

- **Madame HASEMANN Françoise**
 Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, MONTPELLIER.
 demeurant à SETE

- **Madame HAUSS Dolores**
 Agent des services commerciaux, SOCIETE AIR FRANCE, MAUGUIO.
 demeurant à SAINT-JEAN-DE-CORNIES

- **Monsieur HOCINE Ali**
 Carrossier, FRAIKIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur HUGON Michel**
 Intégrateur d'affaires, DALKIA, 16E ARRONDISSEMENT.
 demeurant à VENDARGUES

- **Madame HUYNH-BACH-SAC Dominique**
 Assistante commerciale, VERALLIA FRANCE, COURBEVOIE.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur JAEGER SYLVAIN**
 Journaliste, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
 demeurant à RESTINCLIERES

- **Monsieur JEAN PATRICK**
 AGENT D'EXPLOITATION SECTEUR, JCDECAUX FRANCE, MONTPELLIER.
 demeurant à FRONTIGNAN

- **Madame JORDAN Nadine**
 Infirmière, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Madame JOVANI Corinne**
 Secrétaire médicale, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
 demeurant à LUNEL

- **Madame LANGONIER Daniele**
 Assistante commerciale, GENERALI VIE, MONTPELLIER.
 demeurant à SAUSSINES

- **Madame LARRIEU Anny**
 Employé commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, BÉZIERS.
 demeurant à BEZIERS

- **Monsieur LATARGE Marc**
 Titulaire assistant maîtrise, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Madame LATORRE Etienne**
 Employé caisse primaire d'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE
 MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
 demeurant à BAILLARGUES

- **Madame LAURENS NADINE**
GESTIONNAIRE, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur LAUTAUD Gerard**
Agent de sécurité incendie, N SECURITE, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LAVAL Sylvie**
Manager de secteur, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS
- **Monsieur LEBON Frederic**
Responsable transport, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à SUSSARGUES
- **Madame LEBRUN Corinne**
Conseillère de vente en bijouterie, THOM GROUP, PARIS.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Monsieur LINGUAGROSSA Philippe**
Agent de conduite, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à VILLENEUVE-LES-BEZIERS
- **Monsieur LORENZANA Thierry**
Conducteur d'engin balayeur, SOLOC RABOTAGE, VENDRES.
demeurant à GRAISSESSAC
- **Madame LOUVET Brigitte**
Cadre, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur LUCAS Rémi**
Metteur au point, ENGIE ENERGIE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur MAHOUX Daniel**
Technicien reportage, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
demeurant à SALASC
- **Madame MANDRILLON Christine**
Médiatrice, responsable de secteur, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur MARC Philippe**
Responsable atelier responsable aq, GAZECHIM, BÉZIERS.
demeurant à VALRAS-PLAGE
- **Monsieur MARTINEL Patrick**
Chargé de mission, POLE EMPLOI, PARIS.
demeurant à JACOU
- **Madame MARTINET Marie-Elisabeth**
Hôtesse caisses/accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Monsieur MARTIN Patrick**
Dessinateur responsable de projet, RENAULT SAS, GUYANCOURT.
demeurant à SAINT-DREZERY
- **Monsieur MARTY Philippe**
Responsable de service, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur MAUBON JOEL**
chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame MAXIMIN Brigitte**
Comptable, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur MAZOYER Joel**
Technicien principal, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Madame MEDINA Christine**
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur MENDOZA Luc**
Technicien de production, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE
- **Monsieur MERGAULT Louis**
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SAINT-JEAN-DE-VEDAS.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame MICHEL Maryse**
Comptable, SOLGIM CABINET AGRET, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame MILLAN Marie-Lise**
Conseiller de clientèle particulier, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PÉZENAS.
demeurant à PEZENAS
- **Madame NAKAMURA Jeannine**
Infirmiere, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur NAVARRO Thierry**
Chef d'équipe logistique, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-AGOUT.
demeurant à SIRAN
- **Monsieur NGUYEN Van Hoang**
Technicien, ECA ROBOTICS, MONTPELLIER.
demeurant à GIGEAN
- **Madame NIORT Eliane**
Ashq, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame ORGAER Marie-Christine**
Hôtesse de caisse, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame PELLACUER Martine**
Technicien vérificateur expert, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS

- **Madame PERRIN Helene**
Agent d'exploitation, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à SAINT-GENIES-DE-FONTEDIT

- **Madame PINATO Brigitte**
Assistante, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE

- **Madame PLANA Helene**
Referent technique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur POITOUT Stéphane**
Cadre, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur PORRETTA Philippe**
Responsable d agence au crédit agricole, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE
MUTUEL DU LANGUEDOC, LATTES.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Madame POUJOL Huguette**
Aide soignante, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR STER, SAINT-
CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à CLERMONT-L'HERAULT

- **Monsieur PRIGENT Pascal**
Technicien, FRAMATOME, CHALON-SUR-SAÔNE.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur PRISE Eric**
Chauffeur spl, SARP-OSIS SUD EST, BEZIERS.
demeurant à CAZOULS-LES-BEZIERS

- **Monsieur RAFFAELLI Thierry**
Cadre commercial, UNIVAR SOLUTIONS, GENAY.
demeurant à TOURBES

- **Madame ROACH Chantal**
Aide soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Madame RODIERE Martine**
Employée caisse d'épargne, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à CORNEILHAN

- **Monsieur ROUQUETTE Luc**
Agent relève, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ROUSSEL Eric**
Responsable de clientele, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Monsieur SARDA Eric**
Opérateur zone conditionnement, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-
MOULINEAUX.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur SAVAL Marc**
Responsable d'activité logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur SCHABAILLIE Herve**
Charge d etudes, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS
- **Madame SELLEZ Maryline**
Conseillère retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur SILVESTRE Pascal**
Surveillant, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, GRANDE MOTTE
(LA).
demeurant à LE BOSC
- **Monsieur SOL Philippe**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur SOTO Jean-François**
Directeur domaine appui institutionnel, AESIO MUTUELLE, PARIS.
demeurant à GIGNAC
- **Madame SOULIES Francoise**
Responsable administrative, ASS GESTION AGREE PROFESSION LIBERALE LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SUAU Patrick**
Formateur electricite, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES ADULTES, NÎMES.
demeurant à BEZIERS
- **Madame SUGIER Blandine**
Gestionnaire de clientele patrimoniale, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, LUNEL.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur TETART Patrice**
Responsable satellite, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VENDARGUES.
demeurant à ENTRE-VIGNES

- **Madame THEBEAULT Florence**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, BALMA,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur THEROND Marc**
Technicien de production, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à VIOLS-LE-FORT
- **Monsieur THERON Michel**
Pilote remplaçant, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-AGOUT.
demeurant à FRAISSE-SUR-AGOUT
- **Monsieur THIERRY Philippe**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur VALENTIN Didier**
Conseiller retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame VALETTE Nelly**
Employée de banque, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE.
demeurant à BEDARIEUX
- **Monsieur VALETTE RICHARD**
CHAUFFEUR, TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST, MONTPOUILLAN,
demeurant à SETE
- **Madame VAUCELLE VALERIE**
Réfèrent technique, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame VAUTARD Mireille**
Conseiller financier, SOCIETE GENERALE, PÉZENAS.
demeurant à TOURBES
- **Monsieur VIDAL Jacques**
En congés de reclassement chez kdi longométal, KLOECKNER METALS FRANCE,
VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame VIDAL Martine**
Assistante de direction, FEDERATION DES CAF DU LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB
- **Madame VIDAL Veronique**
Agent d'exploitation, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à CORNEILHAN
- **Madame VINCENT Marie-Françoise**
Chef de projet technique, GEODIS WEMEA SERVICES, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VOLPELIERE Alain**
Responsable service travaux neufs, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

Direction départementale
des Finances publiques de l'Hérault
334 Allée Henri II de Montmorency
CS 17788
34954 MONTPELLIER cedex 2

Le Directeur départemental
des Finances publiques de l'Hérault

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

Je soussigné **Laurent GUILLON** administrateur général des finances publiques, nommé par arrêté du 6 mai 2022, Directeur départemental des finances publiques de l'Hérault, déclare constituer pour mandataires les personnes désignées ci-après dans les limites indiquées et ce à compter du **1^{er} août 2022**, sauf dispositions contraires.

I - DELEGATIONS GENERALES

Mme Anne-Marie AUDUREAU, administratrice générale des finances publiques, directrice métiers,
M. Michel MARTINEZ, administrateur général des finances publiques, directeur ressources,
M. Philippe DE CORNELISSEN, administrateur des finances publiques, directeur ressources adjoint,
Mme Céline HERBEPIN, administratrice des finances publiques, responsable du pôle contrôle-recouvrement et contentieux,
Mme Carole Vassal, administratrice des finances publiques, responsable du pôle Etat-expertise,
Mme Emilie VICENTE, inspectrice principale des finances publiques, responsable du pôle ressources humaines et formation professionnelle,
M. David BARES, administrateur des finances publiques adjoint, responsable du pôle pilotage, immobilier, budget et logistique,
Mme Véronique LE GARREC, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la mission Relations avec les Publics et Communication,
reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.
M. Michel MARTINEZ, Philippe DE CORNELISSEN et David BARES pour ce qui les concerne, sont toutefois exclus du champ de la présente délégation pour tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012.

II - DELEGATIONS SPECIALES AU TITRE DES MISSIONS RATTACHEES DIRECTEMENT AU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

•Mission départementale Risque/Audit et mission « Mutualisation /Allègements des Tâches /Irritants /Simplifications »

Une délégation spéciale est accordée à M. Hervé BOY, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la mission départementale risque/audit et en charge de la démarche « MATIS » (Mutualisation /Allègements des Tâches/Irritants/Simplifications). Cette délégation concerne tous les actes se rapportant aux opérations d'audit, à la mission "MATIS" et à la maîtrise des risques, y compris la validation du PDCI (Plan Départemental de Contrôle Interne) dans l'application AGIR (Application de Gestion Interne des Risques).

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à M. Pascal MIGNY, inspecteur principal, adjoint du responsable de la mission départementale risque/audit.

Mise en œuvre du processus d'audit :

Une délégation spéciale concernant la mise en œuvre du processus audit est accordée à Sandrine CAMINS, inspectrice principale, à PASCAL MIGNY, inspecteur principal et à Franck PUYOO-HIALLE, inspecteur divisionnaire. Cette délégation concerne notamment les actes suivants : signature des rapports d'audit, des lettres d'envoi des rapports, des relances en cas d'absence de réponses des audités.

Remises de service :

Une délégation spéciale concernant la signature des procès verbaux de remise de service est accordée à Sandrine CAMINS, inspectrice principale, à PASCAL MIGNY, inspecteur principal, et à Franck PUYOO-HIALLE, inspecteur divisionnaire.

Maîtrise des risques :

Une délégation spéciale est accordée, en l'absence de M. Hervé BOY, à M. Michel CASTELAIN, inspecteur divisionnaire, pour signer la correspondance et les documents relatifs à la maîtrise des risques. En leur absence, à Mme Sandrine CAMINS, inspectrice principale et Mme Malka TOPOL, inspectrice, reçoivent pouvoir de signer les correspondances et documents courants du service.

• Centre de Contact de Montpellier (CDC) :

Une délégation spéciale de signature au titre du Centre de Contact et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Elyette BOYER, inspectrice divisionnaire, responsable du CDC. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Isabelle MICHEL, inspectrice divisionnaire, M. Vincent DUCAT et M. Cédric MATHIS, inspecteurs.

III - DÉLÉGATION SPÉCIALE AU TITRE DU POLE RESSOURCES

• Division des Ressources Humaines :

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des ressources humaines et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Corinne REY, inspectrice divisionnaire des finances publiques, adjointe au responsable du pôle ressources humaines. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mmes Sophie DENIAU, Virginie ETIENNE et Priscilla PERRIN, inspectrices des finances publiques et à M. Julien PUMO, inspecteur des finances publiques.

Mme Corinne REY reçoit, en outre, pouvoir de signer les contrats à durée déterminée correspondant à des besoins occasionnels, les contrats de vacataires, les autorisations de travail à temps partiel.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mmes Sophie DENIAU, Virginie ETIENNE et Priscilla PERRIN, inspectrices et à M. Julien PUMO, inspecteur.

• Division de la formation professionnelle :

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la formation professionnelle et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Jean-Louis DAUPEYROUX, inspecteur divisionnaire hors classe, responsable de la division.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Marie-Pierre ZABALETE inspectrice des finances publiques et à M. Gérard PRATO et à M. Eric NOVIO, inspecteurs des finances publiques.

• Division du Budget, de l'Immobilier et de la Logistique :

Une délégation spéciale de signature au titre de la division du budget, de l'immobilier et de la logistique et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Philippe DUMONT, inspecteur principal et à Mme Catherine LEPETIT, inspectrice divisionnaire, responsables de la division, et M. Nicolas MEROUX, inspecteur divisionnaire.

IV - DELEGATION SPECIALE AU TITRE DU CSRH

Une délégation spéciale de signature au titre du Centre de Service Ressources Humaines (CSRH) et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Eric ESTEVE, administrateur des finances publiques adjoint, responsable du CSRH.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Eva DEGOT, inspectrice des finances publiques.

V - DELEGATION SPECIALE AU TITRE DU POLE PILOTAGE

• Division de la stratégie, du contrôle de gestion :

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la stratégie, du contrôle de gestion est accordée à Mme Isabelle VIBERT, inspectrice principale des finances publiques, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Isabelle MICHEL, inspectrice et à Mme Adeline MEDINA, agent administratif.

VI - DELEGATION SPECIALE AU TITRE DU POLE ANIMATION DU RESEAU

• Division des particuliers :

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des particuliers et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Olivier CARITG administrateur des finances publiques adjoint. En son absence les mêmes pouvoirs sont conférés à son adjoint, M. Serge CAYRAC, inspecteur divisionnaire des finances publiques.

• Division des professionnels :

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des professionnels et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Michèle RIGONI, inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à son adjointe Mme Céline FERRET, inspectrice des finances publiques.

• Division des collectivités locales :

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des collectivités locales et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Bénédicte PHILIPPE, inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable de la division par intérim.

Mmes Ilhame ALLAOUI, Marine PERES et Virginie VERON, inspectrices des finances publiques, reçoivent pouvoir de signer les comptes de gestion et tous documents relatifs aux affaires dont elles ont la charge.

Mmes Maryse SAMY, Mélanie LAURET, Emilie MORENO, et Pauline ROQUES, inspectrices et M. Yvan BARBE, inspecteur, reçoivent pouvoir de signer toutes notes relatives aux affaires dont ils ont la charge à l'exclusion de toutes autres pièces.

VII - DELEGATION SPECIALE AU TITRE DU POLE CONTROLE, RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX

• Division du contrôle fiscal et du recouvrement forcé tous produits :

Une délégation spéciale de signature au titre de la division du contrôle fiscal, du contrôle de la redevance de l'audiovisuel, du recouvrement forcé et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. François FLORY, administrateur des finances publiques adjoint.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Patricia MAYNE, inspectrice principale des Finances publiques, Mmes Simone GUISSSET, Muriel SAVAJOLS et Mélanie FOULON, inspectrices divisionnaires et à M. Serge BONIJOLS, inspecteur principal.

M. Alain MIAVRIL, inspecteur principal, me représentant auprès des instances judiciaires, reçoit délégation pour ce qui relève de sa qualité de représentant de la partie civile.

• Division des affaires juridiques :

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des affaires juridiques et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Caroline PILLIN, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Sophie SCHMIDER, inspectrice divisionnaire et à M. Philippe JEAN, inspecteur principal.

VIII - DELEGATIONS SPECIALES AU TITRE DU POLE ETAT - EXPERTISE

• Division du domaine – politique immobilière de l'État :

Une délégation spéciale de signature au titre du service du domaine est accordée au responsable de la division, M. Patrick REBOUL, administrateur des finances publiques adjoint. En son absence, les mêmes pouvoirs

sont accordés à Mme Corinne SOUBEYRAN, inspectrice divisionnaire et à M. Franck FOYER, inspecteur divisionnaire.

Une délégation spéciale est accordée à M. Patrick REBOUL, administrateur des finances publiques adjoint, pour signer les différents courriers afférents aux attributions relevant de la mission politique immobilière de l'Etat.

• Division de la dépense de l'Etat :

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la dépense publique et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Andrée ANTONI, inspectrice principale, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Monica RE COLONNA D'ISTRIA, inspectrice divisionnaire.

Division Action économique :

Une délégation spéciale de signature au titre de l'action économique et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Jean-Claude BOUDEGNA, administrateur des finances publiques adjoint.

De plus, M. Jean-Claude BOUDEGNA, administrateur des Finances publiques adjoint, est désigné comme représentant du Directeur Départemental des Finances publiques auprès de la Commission des chefs des services financiers (CCSF) qu'il présidera, en cas d'empêchement du Directeur départemental des Finances publiques, de la directrice métiers ou de la responsable du pôle Etat-expertise.

Une délégation spéciale de signature est accordée à Mmes Laurence GARCIA et Charlotte SURBEZY, inspectrices des finances publiques et Mme Hélène REY, contrôleur principal des finances publiques et M. Fabien OLIVIER, contrôleur des finances publiques, pour signer les documents courants et courriels dans le cadre de l'examen des dossiers soumis à la CCSF et au CODEFI.

Une délégation spéciale de signature au titre du contrôle économique et financier des GIP en vertu du décret 55-733 du 26 mai 1955 est accordée à M. Jean-Claude BOUDEGNA.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont accordés à Mme Laurence GARCIA et Charlotte SURBEZY, inspectrices des finances publiques.

• Division de la comptabilité et des opérations financières:

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la comptabilité, des opérations financières, et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Sophie MENDEZ, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à son adjointe Mme Bernadette CLAPPIER, inspectrice divisionnaire.

IX - AUTRES DELEGATIONS SPECIALES

• Comptabilité de l'Etat

Mme Sophie MENDEZ, administratrice des finances publiques adjointe et Mme Bernadette CLAPPIER, inspectrice divisionnaire et Rodolphe ANGLADE, inspecteur, reçoivent pouvoir de signer les chèques sur le Trésor et les ordres de paiement.

Mme Sophie MENDEZ, administratrice des finances publiques adjointe, Mme Bernadette CLAPPIER, inspectrice divisionnaire, reçoivent pouvoir de signer les ordres d'opérations sur le compte courant du Trésor à la Banque de France et sur le compte courant du Trésor à la Banque Postale, ainsi que les décisions de relevés de prescription sur les chèques Trésor.

M. Rodolphe ANGLADE, responsable du service Comptabilité, reçoit pouvoir de signer, outre les documents courants et bordereaux d'envoi du service, les récépissés et reconnaissances de valeurs.

• Dépôts et services financiers

M. Philippe FOUILLIT, inspecteur, responsable du service Dépôts et Services Financiers, reçoit pouvoir de signer les documents d'ouverture des comptes de dépôts de fonds et des comptes-titres ainsi que les avenants s'y rapportant, les récépissés et reconnaissances de dépôts de valeurs, les significations d'actes auprès de son service ainsi que les documents courants du service.

En l'absence de M. Philippe FOUILLIT, Mme Catherine HUMBLLOT, contrôlease principale, et, en son absence, M. Didier VIDAL contrôleur principal, reçoivent pouvoir de signer les documents courants du service.

• **Recettes non fiscales de l'Etat :**

Mme Sophie MENDEZ, administratrice des finances publiques adjointe responsable de la division, Mme Bernadette CLAPPIER, inspectrice divisionnaire et adjointe au responsable de division, reçoivent pouvoir de signer les remises de majoration et de frais et les remises gracieuses inférieures à 20 000 €.

Mme Bernadette JAGA, inspectrice responsable du service « recettes non fiscales » et Mme Christelle THOUVENOT, inspectrice chargée de mission contentieux « recettes non fiscales », reçoivent pouvoir de signer les délais de paiement pour des dettes inférieures à 20 000 €, les déclarations de créances en matière de procédures collectives y compris les demandes de relevés de forclusion, les actes et états de poursuites et les mains-levées y afférents.

Mme Bernadette JAGA et Mme Christelle THOUVENOT ont également compétence pour signer les actes de gestion courante de comptabilité, les états de présentation en non valeur, les déclarations de recettes, les remises de majoration et de frais et des remises gracieuses inférieures à 2 000 €.

En leur absence, M. Jean-Yves RICCI, contrôleur principal, et M. Sébastien BLIN, contrôleur, reçoivent pouvoir de signer les déclarations de recettes dans les mêmes conditions que précisées pour Mme Bernadette JAGA.

M. Jean-Yves RICCI et M. Sébastien BLIN reçoivent pouvoir de signer les délais de paiement pour des dettes inférieures à 2 000 €.

M. Jean-Yves RICCI a également compétence pour signer des remises de majoration et de frais ainsi que des remises gracieuses inférieures à 200 €.

En l'absence de Mme Bernadette JAGA, inspectrice, responsable du service « recettes non fiscales », M. Jean-Yves RICCI, contrôleur principal et M. Sébastien BLIN, contrôleur, reçoivent délégation pour les mains-levées pour les saisies à tiers détenteurs.

• **Dépense :**

Mme Monica RE COLONNA D'ISTRIA, inspectrice divisionnaire, M. Olivier BUONGIORNO, Eric LATOUR, Nicolas SYLVESTRE et Paul GAUTIER, inspecteurs, reçoivent pouvoir de signer les notifications d'actes délivrées par les huissiers de justice.

Mme Monica RE COLONNA D'ISTRIA, inspectrice divisionnaire, M. Paul GAUTIER et M. Nicolas SYLVESTRE, inspecteurs, reçoivent pouvoir de signer tous actes et documents relatifs à l'exécution des dépenses de l'État, y compris ceux relatifs aux rejets de paiements.

Les agents suivants reçoivent délégation pour saisir, contrôler et mettre en paiement les dépenses assignées sur la DDFIP, solliciter des services ordonnateurs la transmission de pièces ou d'informations nécessaires au contrôle de la dépense via les procédures d'échanges informatisées, et leur transmettre par les mêmes voies toute information utile à la mise en paiement des dépenses :

NOM	Prénom	Grade
ADELMANN	Virginie	Agent administratif des finances publiques
ANTONI	Andrée	Inspectrice principale des finances publiques
AYOT	Élodie	Agent administratif des finances publiques
BALDASSARI	Myriam	Agent administratif des finances publiques
BEAUZEMONT	Xavier	Agent administratif des finances publiques
BERENGER	Isabelle	Agent administratif des finances publiques
CARIA	Dominique	Contrôleur des finances publiques
CAUSSE	Agnès	Contrôleur des finances publiques
CHANEWORTHY	Thierry	Agent administratif des finances publiques
CHATENAY	Gisèle	Contrôleur des finances publiques
CHAUVEYON	Sébastien	Agent administratif des finances publiques
CHIHEB	Mohamed	Agent administratif des finances publiques
COUSIN	Fanny	Agent administratif des finances publiques
CROS	Michèle	Contrôleur des finances publiques

DE CHAZERON	Richard.	Contrôleur des finances publiques
DEFFENAIN	Pascal	Contrôleur principal des finances publiques
DELGADO-GRISEL	Patricia	Agent administratif des finances publiques
DESMET	Virginie	Agent administratif des finances publiques
DUFOUR	Romain	Contrôleur des finances publiques
GAMBLIN	Albane	Agent administratif des finances publiques
GAUTIER	Paul	Inspecteur des finances publiques
GRUJARD	Sandra	Contrôleur des finances publiques
IGOUNET	Amandine	Agent administratif des finances publiques
IMBERT	David	Contrôleur des finances publiques
JARRIÉ	Nicolas	Agent administratif des finances publiques
KERBACH	Ali	Agent administratif des finances publiques
LACHAUD	Hubert	Agent administratif des finances publiques
LAFORET	Geneviève	Agent administratif des finances publiques
LAIRIS	Éric	Agent administratif des finances publiques
LARDEUX	Thierry	Contrôleur des finances publiques
LE ROUX	Béatrice	Agent administratif des finances publiques
MARCO	Michèle	Contrôleur des finances publiques
MARIUS LE PRINCE	Kathia	Agent administratif des finances publiques
MATEOS	Stéphane	Contrôleur des finances publiques
NKUNKU YAMISSI	Fu-Shi	Contrôleur des finances publiques
OULD AKLOUCHE	Mustapha	Contrôleur des finances publiques
PAVIA	Julia	Agent administratif des finances publiques
PERALTA	Sonia	Contrôleur des finances publiques
PIALOT	Guilhem	Agent administratif des finances publiques
RADIONOFF	Théo	Agent administratif des finances publiques
RE COLONNA D'ISTRIA	Monica	Inspectrice divisionnaire des finances publiques
ROUGIER	Cécile	Contrôleur principal des finances publiques
ROUX	Benoît	Agent administratif des finances publiques
ROY-LARENTRY	Marie-Laure	Contrôleur principal des finances publiques
SINZELLE	Christel	Contrôleur des finances publiques
SYLVESTRE	Nicolas	Inspecteur des finances publiques
VENARD	Delphine	Contrôleur principal des finances publiques
VESTRIS	Marie	Agent administratif des finances publiques
ZICRY-MULLER	Christine	Contrôleur principal des finances publiques

Les agents de l'équipe départementale de renfort dont les noms suivent reçoivent délégation des mêmes droits à l'occasion de leur affectation sur la division dépense : Mmes ABDOUN Yasmina, Bénédicte GAUTREAU, Béatrice ROPARS, Véronique RUNEL, Véronique MONNIER.

• **Service Liaison Rémunérations :**

M. Olivier BUONGIORNO, inspecteur, responsable du service liaison-rémunération et Mme Jocelyne CAIRE, adjointe, contrôeuse principale, reçoivent pouvoir de signer tous actes et documents du ressort des activités du service.

En leur absence, Mmes Isabelle DOULAIN et Françoise VALERY, contrôleuses principales, Mme Danielle CERNOT, agente, reçoivent pouvoir de signer les certificats de cessation de paiement, les attestations de paiement ou de non-paiement du supplément familial de traitement et des prestations familiales, les accusés de réception des oppositions sur traitements et accusés de réception divers.

Mmes Françoise CAJOLLE et Catherine SANSA, contrôleuses, reçoivent délégation pour signer les certificats de cessation de paiement des personnels de l'enseignement privé de l'Éducation Nationale.

• **Service Comptabilité de la division dépense de l'État :**

M. Éric LATOUR inspecteur, responsable du service comptabilité division dépenses de l'État, reçoit pouvoir de signer tous actes et documents du ressort des activités du service.

En son absence, Mmes Myriam ABRIC, Karine BARRIA, contrôleuses et M. Marc JOLIT, agent, reçoivent les mêmes pouvoirs dans la limite de leurs attributions et de leurs habilitations informatiques.

• **Fonds structurels européens :**

Une délégation spéciale est accordée au titre de la gestion des fonds européens à M. Fabien OUDOT, inspecteur, qui reçoit pouvoir de signer tous actes et documents du ressort des activités du service ainsi que de saisir, contrôler et valider les dépenses sur fonds européens et toute tâche afférente dans les outils Présage, Synergie, MDFSE, SIFA et SFC.

Mme Karine DELPLACE, inspectrice, M. Franck BESSE, contrôleur et M. Cherif OUSSADI, agent, reçoivent les mêmes pouvoirs.

A Montpellier, le 29 /07/2022

Le Directeur départemental des Finances publiques ,



Laurent GUILLON

Administrateur général des Finances publiques

Direction départementale des finances publiques de l'Hérault

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au Code Général des Impôts

à effet du 1^{er} août 2022

Nom -Prénom	Responsables des services
	Services des Impôts des entreprises :
M. Jean-Luc BOURSON	SIE Ouest Hérault
Mme Marie-Françoise CREBASSA	SIE Est Hérault
Mme Christine KORCHIA	SIE Mosson
M. Thierry ALBAGNAC	SIE Millénaire
Mme Christine MAS	SIE Coeur d'Hérault Littoral
	Services des Impôts des particuliers :
M. Philippe BESSIERE	SIP Ouest Hérault
M. Philippe SAUSSOL	SIP Est Hérault
M. Pierre CHAUME	SIP Mosson
Mme Dominique CHEYLAN	SIP Millénaire
M. Francis GUISET	SIP Littoral
Mme Véronique LEON-BLANCA	SIP Coeur d'Hérault
	Pôle de recouvrement spécialisé :
M. Alain COUTOLLEAU	PRS
	Pôle de contrôle Revenu - Patrimoine :
Mme MARTINEZ Françoise	PCRP
	Pôles Contrôle Expertise :
Mme Isabelle PETIT	PCE Biterrois
Mme Isabelle PETIT	PCE Montpellier (intérim)
	Brigades de Contrôle :
M. Cyrille GOULARD	1 ^{ère} BDV Montpellier
Mme Hanny HU	2 ^{ème} BDV Montpellier
M. Alain MIAVRIL	3 ^{ème} BDV Montpellier
M. Laurent POINSIGNON	4 ^{ème} BDV Béziers
	Services de Publicité Foncière :
M. Laurent DOMINIQUE	SPF Béziers 2 ^{ème} bureau
M. Jean-Pierre FAIVRE	SPF Montpellier 1 ^{er} bureau
M. Jean-Pierre FAIVRE	SPF Montpellier 2 ^{ème} bureau
	Centres des impôts fonciers :
M. Stéphane CARON	Montpellier - Béziers



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer
Délégation à la Mer et au Littoral**

Affaire suivie par : Frédérique MIALHE
Téléphone : 04 34 46 64 23
Mél : frederique.mialhe@herault.gouv.fr

Montpellier, le 28 juillet 2022

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°34-2022-07-13197

Fixant par un règlement local d'exploitation les conditions de fonctionnement de la halle à marée du port de pêche du Sète

Le préfet de l'Hérault

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles D932-1 à D932-18

VU le décret 2013-1073 du 27 novembre 2013 relatif au débarquement, au transbordement et à la première mise sur le marché dans les halles à marée des produits de la pêche maritime et de l'aquaculture marine

VU l'arrêté du Ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie du 13 décembre 2013 fixant les dispositions communes aux règlements d'exploitation des halles à marée ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018.01.09085 du 23 janvier 2018 fixant par un règlement local d'exploitation les conditions de fonctionnement de la halle à marée du port de pêche de Sète ;

VU le règlement local d'exploitation de la halle à marée du port de pêche du Sète et son règlement intérieur joints ;

SUR proposition du gestionnaire de la halle à marée du port de pêche de Sète, l'Établissement Public Régional « Port Sud de France » et la région Occitanie

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Les conditions de fonctionnement de la halle à marée du port de pêche de Sète définies par l'arrêté préfectoral n° 2018.01.09085 du 23 janvier 2018 susvisé sont annulées et remplacées par le règlement local d'exploitation de la halle à marée du port de pêche de Sète et ses annexes, joints au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet au 28 juillet 2022.

ARTICLE 3 : le secrétaire général de la Préfecture de l'Hérault, le directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault, le directeur départemental de la protection des populations de l'Hérault et le directeur général de l'établissement public régional « Port Sud de France » sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Montpellier le,

28 JUL. 2022

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe



Emmanuelle DARMON

La présente décision peut, dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault – 34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS CEDEX 08. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6 rue Pitot – 34000 MONTPELLIER dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr

HALLE A MAREE PUBLIQUE de SETE

REGLEMENT LOCAL D'EXPLOITATION DE LA HALLE A MAREE DE SETE

1 – CONDITIONS GENERALES D'EXPLOITATION

Article 1.1 Définition du rôle de la halle à marée

L'exploitation de la Halle à Marée et des diverses installations concédées est assurée sous l'autorité de Port Sud de France, par le Directeur de la Halle à Marée.

La Halle à Marée a pour objet de faciliter, centraliser et constater le débarquement et assure la première mise en vente des produits de la mer pour lesquels elle est agréée. Elle a la charge de leur vente, soit au nombre, soit au poids. Elle effectue l'enregistrement, et la publicité des transactions et garantit leur sincérité. Elle veille également à la bonne conservation des produits de la mer mis en vente.

Le rôle de la Halle à Marée se limite à celui de mandataire. Celle-ci ne devient à aucun moment propriétaire du produit. Sans préjudice de la responsabilité qui incombe au détenteur du produit, le produit reste sous la responsabilité de son propriétaire.

Elle pourvoit également, pour le compte des producteurs, des acheteurs et des autorités compétentes, à la fourniture de données statistiques.

Il est précisé que le terme "produit de la mer" comprend, en plus du poisson proprement dit, tous les organismes comestibles provenant de la pêche ou de l'aquaculture.

Les jours et heures d'ouverture et de fermeture de la Halle à Marée sont fixés par décision du Directeur de la Halle à Marée. Les intéressés sont informés de cette décision par voie d'affiche, de publication ou de tout autre moyen approprié.

Au cas où des exigences fortuites ou exceptionnelles l'imposeraient, le Directeur de la Halle à Marée pourra modifier les horaires fixés. Il en avertira alors les intéressés par affiches, avis sonore, SMS ou tout moyen convenable.

La halle à marée de SETE distingue deux modes de vente :

- **La vente au bac.** Le produit mis en vente sur convoyeur est conditionné en bac. Un bac représente généralement un lot.
- **La vente à la palette.** Le produit mis en vente est conditionné en caissettes sur palette. Un ensemble de caissettes représente généralement un lot.

Article 1.2 Modalités des opérations de prise en charge des produits

Pour permettre la mise aux enchères du produit pêché, le pêcheur (vendeur) sera tenu de fournir aux services de la Halle à Marée :

- Un acte de Francisation de son bateau
- Une pièce d'identité
- Un relevé d'identité bancaire
- Le nom du capitaine de son bateau
- Le mode de pêche habituel (engin de pêche)
- La zone de pêche
- Son port de stationnement
- Une déclaration autorisant les services de la Halle à Marée à prélever pour le compte d'une Organisation de Producteurs ou autres organismes, les redevances correspondantes telles que figurant au tarif de la halle à marée.

Le produit débarqué ou transporté n'est pris en charge par les services de la halle à marée qu'au moment de sa mise en vente.

Toutefois, dans l'attente de la mise en vente du produit, la Halle à Marée met à disposition des producteurs, une zone réfrigérée afin de préserver la qualité de leur produit

Lors des heures d'ouverture de la halle à marée, au moment de la vente, une personne enregistre le nom du bateau, l'heure d'arrivée et le nombre de bacs déposés.

Dans le cadre de la transmission obligatoire des informations au niveau national, Le nom du capitaine, le mode de pêche, la zone de pêche, la date de pêche sont inscrite automatiquement par défaut dans le système de vente.

Il appartiendra au pêcheur d'informer, avant la mise en vente, les services de la criée, de toute modification concernant les informations évoquées ci-dessus.

Aussitôt le bateau accosté, les lots vendus sur convoyeur doivent être mis à terre par l'équipage et transportés, par ses soins, sur palettes dans la chambre froide de la Halle à Marée (zone d'allotissement amont). Le pêcheur s'assure que ses lots débarqués et stockés en zone d'allotissement amont sont correctement identifiés par la plaque au nom de son navire.

Pour le produit conditionné en caissettes, les lots doivent être, mis à terre par les pêcheurs, et transportées au lieu de pesée. Tous les lots sont pesés et enregistrés avant d'être entreposés dans la salle de vente réfrigérée. Chaque lot possède un numéro d'enregistrement qui rappelle d'autres informations comme le bateau, l'espèce, le nombre de caisses et le poids total net du lot. Le calibre du produit est déterminé avant la vente.

Article 1.3 Conditions relatives au respect des normes de capture de commercialisation, à la salubrité des produits et à leur traçabilité.

Les pêcheurs doivent prendre toutes les dispositions possibles à bord, pour que le poisson Présenté, soit classé par Espèce, par Calibre et Fraicheur (ECPF) et réparti en divers lots, selon les normes sanitaires et de commercialisation en vigueur

Tout produit non conforme aux dispositions réglementaires, doit être retiré par le producteur afin que, lors de la vente, soit sincère et loyale. Le patron pêcheur est responsable du tri de la qualité et du respect des calibres minimum et tailles minimales de commercialisation, selon la législation en vigueur.

En cas de nécessité (période estivale, panne du système de refroidissement, etc.), la direction de la Halle à Marée peut exiger du pêcheur le glaçage ou le re-glaçage de ses lots.

La Halle à Marée met tout en œuvre pour maintenir la qualité des produits qui lui ont été confiés durant la prestation qu'elle apporte aux usagers. Aussi, dans ce cadre, elle s'engage dans le processus d'identification et de maîtrise des risques inhérents aux produits de la mer en établissant des procédures internes et des points de contrôle aux différentes étapes de l'activité, tel que décrit dans le manuel d'agrément sanitaire, et notamment pour le risque parasitaire.

Article 1.4 Obligations et responsabilités de l'organisme gestionnaire de la halle à marée, des producteurs, et de l'organisation de producteurs.

Dans la mise en œuvre des articles 1.2 et 1.3 ci-dessus, les obligations et responsabilité de chacun font l'objet d'une convention établie lors de l'inscription du producteur.

2 – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA VENTE

Article 2.1 Présentation du produit

Le tri du produit par ECPF (Espèce Calibre Présentation Fraicheur) réparti en divers lots selon les normes réglementaires, est effectué par le pêcheur dans le respect des tailles ou du poids minimum de capture.

À tout moment, les services de la halle ont autorité pour retirer le produit non conforme.

Le produit non conforme ne présentant pas un risque sanitaire est rendu à son propriétaire.

Article 2.2 Poids minimum

Le contenu du bac doit être au minimum de 300 grammes. Le nombre de bacs traité dans une même criée doit être supérieur à 300 lots.

Le poisson vendu en lot de caissettes doit être supérieur à 20 kg.

Article 2.3 Ordre des ventes

En règle générale, le produit est vendu en fonction de son ordre d'arrivée dans la zone d'allotissement amont pour le produit vendu au bac. Afin de faciliter son bon déroulement, la vente des bacs est effectuée palette par palette.

Concernant le produit vendu en lot de caissettes l'ordre de passage est défini suivant le numéro d'enregistrement.

En fonction du nombre de bateaux et des quantités débarquées, le directeur de la Halle à Marée, peut après accord des représentants des producteurs (chalutiers, petits métiers), modifier l'ordre de passage pour le produit vendu en bac.

En l'absence d'agrément pour les coquillages des groupes II et III, la criée ne pourra vendre les lots sauf si ces derniers proviennent d'un navire expéditeur agréé (présenté en colis fermé et étiqueté).

Article 2.4 Conditions de déroulement des enchères

- Le produit vendu en bac sur convoyeur.

Le produit apporté dans la halle à Marée est pesé, examiné par le personnel de la Halle à Marée pour son identification et sa codification (ECPF). Un prix de vente est enregistré. Le lot est envoyé lot par lot dans la salle de vente. Au moment de sa présentation, les enchères descendantes commencent. Les enchères peuvent remonter dès lors que plusieurs acheteurs sont intéressés d'acquérir le produit au même prix.

Le lot est adjugé à l'acheteur qui présente la meilleure offre.

L'achat programmé permet d'enregistrer la demande d'acheteurs pour une ou plusieurs catégories de produit, une certaine quantité, sur le produit d'un ou plusieurs bateaux.

Certains produits peuvent être retirés, à un prix de déclenchement. Les prix de déclenchement ne sont applicables qu'aux pêcheurs appartenant à une organisation de Producteurs.

Le lot invendu est retiré de la vente et remis à son propriétaire ou à l'Organisation de Producteurs.

Une étiquette avec la marque d'identification de la halle à marée comprenant :

Le numéro de lot

Le numéro d'agrément sanitaire

La date de pêche

L'heure et la date de vente

Le nom du bateau

L'espèce

La fraîcheur

Le calibre

La méthode de production

La méthode de présentation

Le poids

Le prix au kg

Le code de l'acheteur

Nombre de bac

La zone de pêche
Le code barre
Est déposée obligatoirement dans tous les bacs.

- Le produit vendu à la palette

Le poisson vendu en caissettes est pesé, examiné, calibré par le personnel de la Halle à marée pour son identification.

Le produit est stocké dans la chambre froide avant sa mise en vente.

Au moment de sa mise en vente, un échantillon est présenté en salle des ventes sur le convoyeur, les enchères descendantes commencent. Les enchères peuvent remonter dès lors que plusieurs acheteurs sont intéressés d'acquérir le lot de caissettes au même prix.

Un échantillon représente un lot de caissettes. Le nombre de caissettes par lot est inscrit sur l'écran de vente en salle des ventes.

Le lot est adjugé à l'acheteur qui présente la meilleure offre.

L'achat programmé permet d'enregistrer la demande d'acheteurs pour une ou plusieurs catégories de produit, et, une certaine quantité.

Certains produits peuvent être retirés, à un prix de déclenchement. Les prix de déclenchement ne sont applicables qu'aux pêcheurs appartenant à une organisation de Producteurs.

Le lot invendu est retiré de la vente et remis à son propriétaire ou à l'Organisation de Producteurs.

Une étiquette avec la marque d'identification de la halle à marée comprenant :

Le numéro de lot
Le numéro d'agrément sanitaire
La date de pêche
L'heure et la date de vente
Le nom du bateau
L'espèce
La fraîcheur
Le calibre
La méthode de production
La méthode de présentation
Le poids
Le prix au kg
Le code de l'acheteur
Nombre de caissettes
La zone de pêche
Le code barre

Est déposée obligatoirement sur le lot de caissettes.

Article 2.5 Mécanismes d'intervention communautaires.

Dans le cadre des règlements communautaires la halle à marée met en œuvre les mécanismes permettant à l'organisation de Producteurs de retirer le produit de ses adhérents. Une convention définissant les modalités est jointe au présent règlement d'exploitation.

Article 2.6 Déclaration des acheteurs

L'acheteur fourni au gestionnaire de la halle à marée :

- La justification de leur inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers dans le domaine alimentaire ou dans le secteur lié à la transformation des produits de la mer ou dans un registre équivalent à l'étranger.
- Leur numéro de TVA ou leur numéro d'identification fiscal.
- Le cautionnement correspondant à la couverture financière nécessaire à la garantie des achats auxquels doit procéder l'acheteur (montant brut des achats et frais accessoires). Ce cautionnement peut être de deux types :
 1. Garantie à première demande selon le modèle établi par Port Sud de France. Ce dernier doit être remis à la halle à marée avant d'effectuer les premiers achats en criée.
 2. Dépôt de fond. (Virement, carte bancaire ou chèque certifié)

Le montant des achats ne peut excéder 80% du montant du cautionnement

Une liste, régulièrement mise à jour, des acheteurs déclarés, est affichée dans l'amphithéâtre de la Halle à Marée.

Article 2.7 Déclaration simplifiée des acheteurs

Conformément à l'article D 932-10 du décret 2014-1608 du 26 décembre 2014 les sociétés de producteurs ou organisation de producteur peuvent se déclarer suivant les conditions simplifiées ci-après :

- La justification de leur inscription au registre du commerce et des sociétés
- La mise en place d'une convention définissant les obligations et responsabilité entre Port Sud de France et l'organisation de producteurs ou société de producteurs.

Une convention définissant les obligations et responsabilité pour la mise en œuvre d'opérations spécifiques (prix de soutien du marché) sera établie.

Article 2.8 Modalités et Prise en charge des lots après la vente

1. Le produit vendu en bac sur convoyeur.

Le lot vendu doit être enlevé immédiatement par son propriétaire. Toutefois afin de ne pas perturber la vente, les bacs vendus peuvent être allotis par acheteur. L'allotissement peut être à la charge de la halle à marée sans que sa responsabilité soit engagée.

Le produit est glacé.

Les invendus sont retirés par son propriétaire ou par l'Organisation de Producteurs.

Un récapitulatif d'achat est délivré à la demande de l'acheteur.

Un récapitulatif de vente est délivré à la demande du pêcheur.

Une fois le lot vendu à l'acheteur, en cas d'erreur matérielle ou de fardage, la contestation du lot ne sera admise que si le lot est présenté immédiatement à un agent de la halle à marée avant sa sortie de la halle à marée.

2. Le produit vendu à la palette dans la chambre froide.

Le lot vendu doit être enlevé immédiatement par son propriétaire. Toutefois en cas de force majeure le lot de caissettes pourra être stocké jusqu'à la fin de la criée, sans que la responsabilité de la halle à marée soit engagée.

Les invendus sont retirés par son propriétaire ou par l'Organisation de Producteurs.

Un récapitulatif d'achat est délivré à la demande de l'acheteur.

Un récapitulatif de vente est délivré à la demande du pêcheur.

Une fois le lot vendu l'acheteur, en cas d'erreur matérielle ou de fardage, la contestation du lot ne sera admise que si le lot est présenté immédiatement à un agent de la halle à marée avant sa sortie de la halle à marée.

Article 2.9 Conditions de paiement des achats, des taxes, des redevances et des frais divers

L'acheteur sera tenu d'acquitter à la halle à marée le montant de ses achats et des taxes et frais s'y rapportant, dans la journée des achats, sauf s'il lui a été accordé des conditions de paiement. Les conditions de paiement ne doivent pas excéder 14 jours calendaires sauf pour l'acheteur ayant déposé un cautionnement sous forme de dépôt de fond.

Le paiement s'effectue au prix convenu sauf s'il y a tromperie sur la qualité de la marchandise.

Le règlement des achats s'effectue au moyen des modes de paiement suivant :

- Virement bancaire
- Chèque certifié
- espèces (montant limité à 300€ par acheteur et par jour)
- carte bancaire

Article 2.10 Obligations et responsabilités de l'organisme gestionnaire, des producteurs, de leur organisation, des acheteurs et de leurs associations.

Dans la mise en œuvre des articles ci-dessus, les obligations et responsabilité de chacun font l'objet d'une convention établie lors de l'inscription du producteur ou de l'acheteur.

Une convention entre l'organisation des producteurs permettant notamment la mise en œuvre des mécanismes communautaires (prix de déclenchement) est établie.

Article 2.11 Dispositions Communes

Un bilan annuel sur le fonctionnement de la halle à marée, avec proposition le cas échéant, d'action corrective sera présenté au conseil consultatif.

La description du fonctionnement de la halle à marée, les modalités d'utilisation des parties communes et des règles d'hygiène à respecter par les usagers, les acheteurs, les producteurs et le personnel, sont définis dans le règlement intérieur, annexé au présent règlement d'exploitation.

Article 2.12 : Sanctions prononcées en cas de manquement des usagers aux règles régissant la halle à marée

Le directeur de la Halle à Marée peut prononcer des sanctions à l'encontre des usagers de la halle à marée.

Les intéressés sont avisés au préalable des faits relevés à leur encontre, des dispositions qu'ils ont enfreintes et des sanctions qu'ils encourent. L'organisme gestionnaire de la halle à marée leur fait connaître alors le délai dont ils disposent pour faire valoir leurs observations écrites et, le cas échéant, les modalités, s'ils en font la demande, selon lesquelles ils peuvent être entendus. Il les informe de leur droit à être assistés du conseil de leur choix.

La contestation de la sanction ne peut être portée devant la juridiction compétente qu'après une tentative de règlement amiable avec l'organisme gestionnaire de la halle à marée dans le mois qui suit sa notification.

L'utilisateur peut, dans le même délai, saisir le conseil consultatif d'exploitation aux fins de conciliation du litige.

Selon les fautes ou manquements observés et notamment :

- Infraction aux modalités de fonctionnement de la vente aux enchères ;
- Défaut de comportement (insultes, violences...) troublant le bon ordre dans l'enceinte de la Halle à Marée ;
- Vol ou de détérioration volontaire de marchandises ;
- Usage abusif des installations de la criée,
- Présentation non conforme des produits de la mer suite à plus de 2 rappels écrits

la sanction sera graduée, proportionnée et pourra aller de l'avertissement écrit jusqu'à l'exclusion de la halle à marée.

Cette sanction n'est pas exclusive des procédures judiciaires ou administratives qui pourront être diligentées.

3 - CONSEIL CONSULTATIF D'EXPLOITATION

Conformément au décret n°2014-1608 du 26/12/2014, il est constitué un Conseil Consultatif d'Exploitation de la Halle à Marée pour l'étude des questions intéressant directement son exploitation.

Le conseil consultatif se réunit au moins une fois par an.

Article 3.1 Compétence

Il est obligatoirement consulté lors de l'élaboration et de la modification du règlement d'exploitation.

Le conseil consultatif peut être consulté sur toutes les questions relatives au fonctionnement et à l'exploitation de la halle à marée à l'exception de celles relatives à la déclaration des acheteurs mentionnées aux articles 2.6 et 2.7 du présent règlement.

Article 3.2 Membres

Les membres du conseil consultatif local d'exploitation sont nommés pour trois ans par l'autorité chargée de la gestion du domaine public portuaire.

Le Conseil consultatif se compose de membres avec voix délibérative :

- De Monsieur le Président du Conseil Régional ou son représentant, au titre de l'autorité chargée de la gestion du domaine public portuaire,
- D'un représentant n'appartenant pas aux professions de la pêche, et nommé sur proposition de la collectivité ou de l'organisme gestionnaire de la Halle à marée,
- D'un représentant de la commune de Sète (commune d'implantation de la halle à marée),
- De quatre (4) vendeurs nommés après avis du préfet, sur proposition des organisations de producteurs ou du Comité local des pêches maritimes,
- De quatre (4) acheteurs nommés après avis du préfet sur proposition des organisations professionnelles ou à défaut des professionnels intéressés.

Le nombre total des représentants des acheteurs doit être égal à celui des représentants des vendeurs. Acheteurs et vendeurs doivent être majoritaires au sein du conseil.

Le conseil consultatif d'exploitation choisit parmi ses membres un président et deux vice-présidents.

Le président est choisi parmi les représentants des vendeurs ou des acheteurs.

L'un des deux vice-présidents appartient à une catégorie différente de celle du président.

En outre sont membres de droit du conseil consultatif d'exploitation, sans voix délibérative :

- Le Représentant de l'autorité chargée de la direction du port,
- Le Directeur Interdépartemental des Affaires Maritimes de l'Hérault et du Gard ou son représentant,
- Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ou son représentant.
- Le Directeur départemental de la Protection des Populations ou son représentant.
- Le Directeur de la Halle à Marée

Le conseil peut désigner un bureau, présidé par le président du conseil. Il assiste par délégation l'organisme gestionnaire dans le fonctionnement courant de la halle à marée. Les membres de droit du conseil sont également membres de droit du bureau.

Article 3.3 Délibération

Le Conseil Consultatif délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée. Lorsque ce quorum n'est pas atteint, les membres du Conseil Consultatif sont convoqués pour une nouvelle réunion dans un délai minimal d'une semaine. Le Conseil Consultatif délibère alors sans condition de quorum.

Les avis sont pris à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, la voix du Président est prépondérante.

Règlement Intérieur de la Halle à Marée de SETE

Conformément au point II de l'Article D932-12 du code rural et de la pêche maritime relatif au débarquement, et à la première mise en marché dans les halles à marée des produits de la pêche maritime et de l'aquaculture, le présent règlement intérieur annexé au Règlement d'exploitation, décrit le fonctionnement, les modalités d'utilisation des parties communes et des règles d'hygiène à respecter par les usagers, les acheteurs, les vendeurs (pêcheurs) et le personnel de la Halle à Marée de SETE.

1. FONCTIONNEMENT DE LA HALLE A MAREE

a) Horaires d'ouverture

La halle à marée est ouverte aux professionnels de la pêche du lundi au vendredi de 9h à 12H et de 15H à 19H.

b) La vente

La mise à prix du lot est fixée par l'opérateur de vente. La vente se réalise sur un système de vente informatisé. L'enchère est descendante et dégressive par pas selon la règle suivante :

0.02€ entre 0 et 20€

0.05€ entre 20€ et 30€

0.10€ entre 30€ et 40€

0.50€ entre 40€ et l'infini

L'enchère peut être remontante dès lors que plusieurs acheteurs sont intéressés d'acquérir le lot au même prix. La progression par pas se réalise selon la règle suivante :

0.20 € entre 0 et 20€

0.50 € entre 20€ et 30€

1.00€ entre 30€ et 40€

5.00€ entre 40€ et l'infini

c) L'accès

Seuls sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de la halle à marée les acheteurs agréés et leur personnel, les pêcheurs (vendeurs) et leur personnel, les agents de port Sud de France, les représentants des organisations de producteurs, les

services de contrôle de l'État et des établissements publics chargés des contrôles, des services de la Région Languedoc Roussillon en tant qu'autorité portuaire, et selon les conditions de l'article e) du présent règlement, du public.

Durant l'exploitation de la halle à marée, les accès terrestres sont contrôlés ou tenus fermés. Le contrôle d'accès est réalisé par les services du gestionnaire de la halle à marée ou un prestataire dûment habilité par lui.

d) Les réclamations

Toute réclamation doit être formulée par écrit. Suivant la nature de la plainte ou de la réclamation, le directeur de la halle à marée en avise l'Autorité portuaire qui l'inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil consultatif.

e) Les visites

Pour les visites gérées par un prestataire, une convention spécifique stipulera les obligations que le prestataire sera tenu de faire respecter par les visiteurs de la halle à marée.

Pour les visites ponctuelles, ces dernières feront l'objet d'une demande par écrit.

f) Les interdictions

Toute activité commerciale est interdite dans l'enceinte de la halle à marée.

Il est interdit d'effectuer des livraisons de matériel ou de marchandises sans l'accord de la direction de la Halle à marée.

Il est interdit de peler, d'éviscérer, de glacer, de préparer et de conditionner le poisson le long des quais de chargement, sur le parking de la criée et dans toute l'emprise de la halle à marée.

La pêche à la ligne est interdite.

Il est interdit de manipuler ou de prélever des produits de la pêche dans les zones d'allotissement.

g) La police de la conservation du domaine public

Les employés de tout grade veillent à l'application du présent règlement et exercent un contrôle constant en vue d'empêcher les vols et de maintenir l'ordre dans la halle à marée. A cet effet, le directeur de la halle à marée ou son remplaçant peut être assermenté en justice et dresser un procès-verbal des infractions au présent règlement.

Toute personne qui troublerait le bon ordre sera immédiatement expulsée sans préjudice des poursuites judiciaires qu'elle pourrait encourir.

Sans préjudice des poursuites de droit en cas d'infractions au présent règlement, notamment en cas de manœuvres frauduleuses tendant à déprécier ou exagérer

la valeur du poisson ou à entraver la vente ou des manquements à l'hygiène, l'interdiction temporaire ou définitive d'accéder à la halle à marée peut être prononcée provisoirement et sans délai par le Directeur de la Halle à Marée et définitivement après avis du conseil consultatif d'exploitation.

Dans le périmètre de la halle à marée, la capitainerie du port de SETE reste compétente pour constater les infractions. Les contraventions sont établies par les officiers de port assermentés.

h) La mise à disposition du matériel

Le gestionnaire de la Halle à Marée met à disposition des usagers des bacs propres en plastique destinés au débarquement, à la manutention et au transfert du poisson entre la halle à marée, les magasins de marée et les véhicules des acheteurs. Les bacs sont la propriété de gestionnaire de la Halle à Marée.

Pêcheur

Lors de l'inscription d'un pêcheur, le gestionnaire de la halle à marée met à disposition le nombre de bacs nécessaire au débarquement du produit. Une caution correspondante à la valeur du bac pourra être exigée.

En cas de perte ou de vol les bacs pourront faire l'objet d'une facturation.

Il est restitué au producteur le même nombre de bac passé à la vente.

Pour le produit vendu à la palette, des caisses sont mises à la disposition du producteur.

Les caisses perdues ou cassées avant stockage du produit pourront être facturées au producteur.

Acheteur

Les bacs d'une criée doivent être rendus par les acheteurs le lendemain de cette criée, avant le début de la vente. Passé ce délai, il sera appliqué par bac, une location journalière selon les tarifs public applicables.

La réception des bacs de la criée précédente se fera en zone de stockage/lavage bacs de la halle à marée, côté quai de chargement, le lendemain de la vente au matin.

Les bacs réceptionnés l'après-midi seront rendus vides et propres. A défaut, le service de nettoyage sera facturé par la Halle à Marée à l'acheteur, par bac, selon les tarifs publics applicables.

Les bacs non rendus dans un délai de 7 jours pourront être facturés aux acheteurs à un prix selon les tarifs applicables.

Il est délivré lors de la restitution des bacs un bon à chaque acheteur sur lequel sont mentionnés la date et le nombre de bacs rendus.

Ce bon doit être obligatoirement conservé par les acheteurs. En cas de litige, celui-ci sera exigé pour permettre le contrôle entre le nombre de bacs rendus et celui réclamé. S'il n'est pas présenté, les bacs manquants sont automatiquement facturés.

Le non-règlement de la facturation des bacs perdus entraîne, après mise en demeure, la suppression pour l'acheteur de la possibilité de participer aux enchères.

Le produit vendu à la palette est conditionné en caisse. Les caisses sont facturées lors de la vente du produit à l'acheteur.

2. UTILISATION DES PARTIES COMMUNES

Les installations de la halle à marée permettent la première mise en marché des produits de la pêche dans les conditions fixées par le règlement d'exploitation. Une partie de ses installations sont destinées au stockage et au chargement des produits de la pêche.

a) Zone d'allotissement amont

Une zone d'allotissement amont réfrigérée est mise à disposition des pêcheurs pour permettre le stockage du produit, avant la première mise en marché.

Lors du stockage du produit dans la zone réfrigérée, en dehors des heures d'ouverture de la halle à marée, le producteur :

1. S'assure que les bacs stockés sont correctement identifiés par la plaque, au nom de son navire, mise à disposition par la Halle à Marée.
2. Enregistre au moyen d'un écran tactile, le code du bateau et le nombre de bacs déposés. L'heure et la date sont automatiquement enregistrées
3. Vérifie que les portes sont correctement fermées et lumières éteintes, après son passage.

Le stockage du produit dans la chambre froide reste sous leur seule responsabilité.

b) Zone d'allotissement aval

Une zone d'allotissement aval tempérée est mise à disposition des acheteurs pour permettre le stockage du produit acheté. Il est demandé d'enlever au plus tôt le produit acheté. A la fin des enchères, l'ensemble des lots allotis doivent être retirés par leur propriétaire. Le stockage du produit reste sous la responsabilité de son propriétaire.

Pendant la vente le produit stocké dans la zone d'allotissement aval ne peut être retiré qu'après accord du directeur ou de son remplaçant.

c) Parking

Le parking de la halle à marée est réservé en priorité aux véhicules des acheteurs et aux véhicules des pêcheurs apportant le produit de la pêche destiné à la vente.

Seuls les véhicules appartenant aux usagers de la criée sont autorisés à stationner sur le parking de la criée. Toutefois en dehors des heures de fonctionnement de la

créée, le parking peut être mis à disposition à la ville, ou à des associations dans le cadre d'évènement ponctuel. Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention définissant les règles d'utilisation de cette occupation temporaire.

Le dépôt de matériel de pêche et autres objets sur les emplacements de stationnement du parking de la halle à marée est interdit. Le dépôt de matériel fera l'objet d'un avertissement auprès de son propriétaire. Le matériel non identifié sera enlevé. Aucune réclamation ne pourra pas être adressée par la suite à la halle à marée.

Le gestionnaire de la Halle à Marée ne saurait être responsable des vols et dégradations de véhicules sur le parking ou du matériel roulant stationnant sous la halle.

Les places à quai sont réservées aux camions des acheteurs pour le chargement direct. Le directeur de la Halle à Marée affecte les places à chacun des acheteurs en fonction des achats de l'année précédente. Les places restantes sont attribuées en priorité aux véhicules des acheteurs et des pêcheurs apportant le produit de leur pêche puis à ceux du personnel du gestionnaire de la Halle à Marée ainsi qu'aux services de l'état en charge des inspections.

3. REGLES D'HYGIENE

a) Mesures Générales D'hygiène

Les mesures d'hygiène générales doivent être mises en œuvre à toutes les étapes des différentes activités, du débarquement à l'enlèvement des produits vendus.

Ils impliquent tous les intervenants : pêcheurs, acheteurs, personnel de la Halle à Marée et de la Société Coopérative Maritime des Pêcheurs de Sète Môle / Organisation des Producteurs SA.TH.O.AN.

b) Locaux et matériels

Le gestionnaire de la Halle à Marée met à disposition des usagers des locaux (chambre froide, sanitaires, amphithéâtre, etc.). Le bon état de ces installations dépend également de l'attention portée par les usagers à leur utilisation.

Les usagers doivent veiller à ne pas détériorer les installations. Tout incident doit être signalé au personnel de la Halle à Marée, afin de procéder à la remise en état dans les meilleurs délais.

Des aires d'entreposage spécifiques sont définies et des conteneurs sont mis à disposition pour l'entreposage des divers matériels, déchets et résidus en dehors des locaux et emplacements réservés pour le stockage des produits. Il appartient à chacun de respecter les lieux et emplacements réservés.

c) Maintenance

La maintenance et la propreté des installations de la Halle à Marée, sont placées sous la responsabilité du gestionnaire de la Halle à marée.

Dans le cas ou après autorisation, des emplacements sont mis à disposition des usagers (emplacement de stockage de matériel) ou des équipements appartenant aux usagers sont laissé sur place (transpalettes par exemple), l'obligation de l'entretien et du maintien en bon état de propriété incombe au propriétaire du matériel.

d) Personnel intervenant dans l'enceinte de la Halle à Marée

Tout personnel, y compris le personnel temporaire doit être suivi sur le plan médical, selon la législation en vigueur.

La plus grande propreté corporelle et vestimentaire est exigée.

Il doit être rappelé que les mains sont lavées autant que de besoin et en particulier

- à chaque reprise du travail
- au sortir des toilettes

La tenue vestimentaire du travail est maintenue propre et en bon état et elle n'est pas portée en dehors de l'établissement. Un accord avec l'employeur (EPR Port Sud de France) définit qui est le responsable du renouvellement et de l'entretien de ces tenues.

Le personnel doit être formé aux bonnes pratiques d'hygiène. Cette responsabilité incombe à l'employeur.

e) Comportement : Personnel-Usagers

Le personnel de la Halle à Marée et les usagers doivent respecter les consignes suivantes :

- Ne pas fumer,
- Ne pas cracher,
- Ne pas manger et boire en dehors des lieux de repos désignés,
- Ne pas entreposer les déchets en dehors de contenants appropriés,
- Utiliser exclusivement les sanitaires mis à disposition,
- Ne pas manipuler les produits sans autorisation de la Direction de la Halle à Marée.

f) Fonctionnement

Entreposage des produits

Il incombe à la Halle à Marée de ne pas détériorer la qualité des produits entreposés et de veiller de maintenir leur qualité sanitaire initiale pendant toute la durée ou les produits sont sous sa responsabilité.

Dans ce but :

- les produits entreposés par les pêcheurs sont maintenus en chambre froide jusqu'à leur présentation à la vente.

- les produits sont glacés de façon satisfaisante après la vente ou maintenus sous glace jusqu'au moment de leur enlèvement par l'acheteur.

Il est interdit de poser les caisses à même le sol.

Nettoyage et désinfection des locaux et équipements

Les locaux et équipements font l'objet d'un plan de nettoyage et de désinfection. A ce titre, les opérations de nettoyage sont programmées et réalisées par le personnel de la Halle à Marée.

Il est impératif que les usagers par leur comportement respectent ces opérations et contribuent à maintenir le niveau de propreté exigée, notamment en matière de déchets, résidus et règles élémentaires d'hygiène dans les sanitaires.

Lutte contre les nuisibles

Un plan de dératisation et de désinsectisation est mis en place sous la responsabilité de la Halle à Marée pour les locaux et les abords.

Le maintien de propreté et l'entreposage des déchets dans des conteneurs spécifiques incombent à tous les usagers afin de ne pas attirer les rongeurs et insectes.

L'accès est interdit aux animaux.

g) Sanctions

Le directeur de la Halle à Marée peut prononcer des sanctions à l'encontre des usagers de la halle à marée.

Les intéressés sont avisés au préalable des faits relevés à leur encontre, des dispositions qu'ils ont enfreintes et des sanctions qu'ils encourent. L'organisme gestionnaire de la halle à marée leur fait connaître alors le délai dont ils disposent pour faire valoir leurs observations écrites et, le cas échéant, les modalités, s'ils en font la demande, selon lesquelles ils peuvent être entendus. Il les informe de leur droit à être assistés du conseil de leur choix.

La contestation de la sanction ne peut être portée devant la juridiction compétente qu'après une tentative de règlement amiable avec l'organisme gestionnaire de la halle à marée dans le mois qui suit sa notification.

L'utilisateur peut, dans le même délai, saisir le conseil consultatif d'exploitation aux fins de conciliation du litige.

Les fautes ou manquements observés pourront être notamment :

- les infractions aux modalités de fonctionnement de la vente aux enchères,
- les défauts de comportement (insultes, violences...) troublant le bon ordre dans l'enceinte de la Halle à Marée,
- les vols ou de détériorations volontaires de marchandises,
- l'usage abusif des installations de la criée,

- la présentation non conforme des produits de la mer suite à plus de 2 rappels écrits malgré des rappels répétées,
- le non-respect des règles d'hygiène...

La sanction sera graduée, proportionnée et pourra aller de l'avertissement écrit jusqu'à l'exclusion de la halle à marée.

Cette sanction n'est pas exclusive des procédures judiciaires ou administratives qui pourront être diligentées.



Affaire suivie par : PR
Téléphone : 04 34 46 60 00
Mél : ddtm-dml-cml@herault.gouv.fr

Montpellier, le **28 JUIL. 2022**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDTM34 - 2022 - 07-13195

**portant modification de l'autorisation d'occupation temporaire
du domaine public maritime naturel,
situé sur la commune de MARSEILLAN, au profit de la EURL ECO LOISIRS**

Le préfet de l'Hérault

VU la demande de Monsieur François ROUQUETTE, gérant de l'EURL ECO LOISIRS en date du 09 février 2022 ;

VU l'arrêté préfectoral n° DDTM34 - 2020 - 02 - 10973 du 27 février 2020 portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime naturel, situé sur la commune de MARSEILLAN, au profit de la EURL ECO LOISIRS ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) ;

VU le code de l'environnement ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU la loi n° 86-2 du 03 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État et organismes publics dans les régions et départements ;

VU le décret du 30 juin 2021 portant nomination de monsieur Hugues MOUTOUH, préfet de la Drôme, en qualité de préfet de l'Hérault (hors classe) à compter du 19 juillet 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021-I-831 du 19 juillet 2021, donnant délégation de signature à monsieur Matthieu Grégory, directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault ;

VU l'arrêté préfectoral n° 243/2021 du 1^{er} septembre 2021, portant délégation de signature du préfet maritime de la Méditerranée au directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault ;

VU l'arrêté préfectoral n° 55/2009 du 15 mai 2009, réglementant le mouillage et la circulation des navires et engins sur l'étang de Thau ;

VU l'arrêté préfectoral n° 105/2013 du 21 juin 2013, portant modification de l'arrêté n° 55/2009 du 15 mai 2009 ;

- VU** l'avis conforme du préfet maritime de la Méditerranée du 31 mars 2022 ;
- VU** l'avis de l'unité nature et biodiversité du service eau risques et nature du 14 avril 2022 ;
- VU** l'avis favorable de la commune de Marseillan du 20 avril 2022 ;
- VU** l'avis du service des phares et balises de la DIRM Méditerranée en date du 22 avril 2022 ;
- VU** l'avis de Sète agglomération Méditerranée du 11 mai 2022 ;
- VU** l'avis de l'unité aménagement planification du service territoire et urbanisme du 17 mai 2022 ;
- VU** l'avis de la commission nautique locale du 02 juin 2022 ;
- VU** le rapport du chef de l'unité cultures marines et littoral du 08 juillet 2022 ;

Considérant : que M François ROUQUETTE s'est engagé à développer sa nouvelle activité encadrée de location d'Efoils dans le respect des activités prioritaires de la lagune identifiées dans le volet littoral et maritime du SCOT du bassin de Thau que sont la pêche et la conchyliculture.

Considérant : que M François ROUQUETTE s'est engagé à développer sa nouvelle activité de location d'Efoils pour un maximum de quatre pratiquants simultanés encadrée en permanence par un bateau d'assistance, avec un départ des installations existantes et dans une zone d'évolution dont les coordonnées figurent dans le présent arrêté.

Considérant : que l'activité de M François ROUQUETTE n'est pas incompatible avec les activités maritimes exercées sur la lagune de Thau.

Considérant : que l'activité de M François ROUQUETTE n'est pas incompatible avec les enjeux environnementaux de la lagune de Thau.

Sur proposition du Délégué à la mer et au littoral de la DDTM 34.

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : L'arrêté préfectoral n° DDTM34 - 2020 - 02 - 10973 susvisé est modifié comme suit :

Dans l'article 1, la phrase :

« Cette autorisation lui est accordée afin d'y exercer son activité d'exploitation d'un câble nautique, la location de canoës-kayaks et de paddles, sous les conditions suivantes : »

est remplacée par :

« Cette autorisation lui est accordée afin d'y exercer son activité d'exploitation d'un câble nautique, la location de canoës-kayaks, de paddles et d'Efoils sous les conditions suivantes : »

Dans l'article 1, à la fin du paragraphe intitulé « Occupation du Domaine Public Maritime (cf. plan annexe) : », il est inséré l'alinéa suivant :

« La pratique de l'activité encadrée d'Efoils devra se réaliser dans une zone d'évolution définie par les points A, B, C, D, E, F de coordonnées géodésiques suivantes (cf plan annexe) :

Numéro de point	X (Géographique WGS84)	Y (Géographique WGS84)
A	3°32.1405'E	43°21.3819'N
B	3°32.3533'E	43°21.4971'N
C	3°33.1546'E	43°21.2285'N
D	3°32.2679'E	43°20.5621'N
E	3°32.1382'E	43°20.9614'N
F	3°32.4362'E	43°21.3044'N

Le point A correspond à la zone de départ de l'activité à partir du ponton existant.

À la fin de l'article 1, il est inséré l'alinéa suivant :

« À l'issue de la période d'exploitation, un bilan de l'activité encadrée d'Efoils sera transmis au service gestionnaire du domaine public maritime par le bénéficiaire de l'autorisation. »

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral non modifiées par le présent arrêté, restent et demeurent applicables.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut être contesté par le bénéficiaire ou toute personne ayant un intérêt à agir, selon les termes des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative. Un recours contentieux peut être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier - 6 rue Pitot - 34000 MONTPELLIER dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020 modifiée, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs et sera adressée au préfet maritime de la Méditerranée, au directeur départemental des finances publiques de l'Hérault et au directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault, aux fins de son exécution.

Un exemplaire du présent arrêté sera notifié au bénéficiaire par les soins de la direction départementale des finances publiques de l'Hérault.

Le préfet,
 Pour le Préfet de l'Hérault
 et par délégation,
 Le Directeur-adjoint
 Gédrie INDJIRDJIAN

Autorisation d'Occupation Temporaire du DPM - Marseillan - EURL ECOLOISIRS - M François ROUQUETTE

 Zone d'évolution de l'activité

Numéro de point	X (Géographique WGS84)	Y (Géographique WGS84)
A	3°32.1405'E	43°21.3819'N
B	3°32.3533'E	43°21.4971'N
C	3°33.1546'E	43°21.2285'N
D	3°32.2679'E	43°20.5621'N
E	3°32.1382'E	43°20.9614'N
F	3°32.4362'E	43°21.3044'N



Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° DDTM34 - 2022 - 07 -13195

Affaire suivie par : EB
Téléphone : 04 34 46 62 31
Mél : eric.bousquet@herault.gouv.fr

Montpellier, le 28 juillet 2022

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2022-07-13196

portant mise en place des mesures de restrictions des usages de l'eau dans le cadre de la gestion de la sécheresse

Le préfet de l'Hérault

- VU** La directive n°2000-60 du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ;
- VU** La loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- VU** le code de l'environnement et notamment ses articles L211-1, L211-3, L211-8, L214-1 et 6, L215-7 et 10 ;
- VU** la circulaire du 4 juillet 2005 relative à la gestion de la ressource en eau en période de sécheresse ;
- VU** la circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse ;
- VU** le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027 du bassin Rhône-Méditerranée approuvé le 21 mars 2022 ;
- VU** le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027 du Bassin Adour-Garonne approuvé le 10 mars 2022 ;
- VU** le décret du 30 juin 2021 nommant M. Hugues MOUTOUH préfet de l'Hérault ;
- VU** l'arrêté cadre départemental n°2018-06-09577 du 18 juin 2018 portant définition du cadre de mise en œuvre des mesures de restriction des prélèvements et usages de l'eau en période de sécheresse dans le département de l'Hérault ;
- VU** l'arrêté n°2022-07-13132 du 13 juillet 2022 par lequel le préfet de l'Hérault place en alerte les bassins versants de l'étang de l'Or, du Lez et de la Mosson hors axe Lez soutenu, de l'Hérault et de l'Orb et Libron, ainsi que les bassins versants de l'Aude aval, de l'Argent double et de l'Ognon, de la Cesse et du Canal du Midi tout en maintenant les mesures déjà en place sur le reste du département ;
- VU** la décision de la préfète du Gard par arrêté préfectoral en date du 21 juillet 2022, de placer le bassin versant du Vidourle (communes gardoises) en crise et la partie gardoise du fleuve Hérault en alerte renforcée ;
- VU** la décision du préfet de l'Aude par arrêté préfectoral du 12 juillet 2022 de maintenir en alerte les bassins limitrophes du département de l'Hérault ;

VU l'avis du comité départemental de suivi de la sécheresse de l'Hérault du 25 juillet 2022 :

Considérant que la préfète du Gard, par arrêté préfectoral n°30-2022-07-21-00003 en date du 21 juillet 2022, a placé en crise le bassin versant du Vidourle ;

Considérant l'absence de difficultés d'approvisionnement en eau potable et de maintien des usages essentiels pour la santé, la salubrité et la sécurité publique ainsi que les mesures de restrictions complémentaires mises en place pour de la partie héraultaise du Vidourle ;

Considérant que les niveaux de gravité de la sécheresse décidés par les préfets des départements pilotes des zones limitrophes non pilotées par le préfet de l'Hérault sont suivis en assurant un écart maximum d'un niveau ;

Considérant que, pour le département de l'Hérault, le mois de mai 2022 est le plus chaud enregistré depuis 1959, que les mois de juin et juillet 2022 sont les deuxièmes plus chauds depuis 1959 (après 2003 pour juin et 2006 pour juillet) et que l'indice d'humidité des sols agrégé au niveau du département présente un niveau proche du record sec pour la période ;

Considérant que les indicateurs de suivi des débits des cours d'eau ont franchi les seuils d'alerte voire d'alerte renforcée, en particulier des débits des bassins versants de l'Hérault et de l'Orb, avec des ruptures d'écoulement sur certains secteurs ;

Considérant la nécessité de solidarité amont-aval et de cohérence des mesures décidées sur un bassin versant regroupant plusieurs zones d'alerte, dont des axes soutenus ;

Considérant que les niveaux piézométriques des nappes, en particulier de la nappe astienne (zone d'alerte n°14), se maintiennent globalement à des niveaux comparables à ceux attendus pour la saison ;

Considérant que selon les prévisions de Météo France, les températures vont rester au-dessus des normales de saison et qu'aucune pluie significative n'est annoncée pour les prochains jours ;

Considérant que, dans ces conditions la baisse des niveaux des nappes et des cours d'eau pourraient se poursuivre ;

Considérant les différents enjeux du territoire, notamment en matière d'alimentation en eau potable, d'irrigation agricole, de besoins pour l'industrie et l'économie, y compris touristique, et de pêche ;

Considérant que, compte tenu de cette situation, il y a lieu de renforcer les mesures de restrictions d'usage de l'eau pour garantir les usages prioritaires d'alimentation en eau potable, de sécurité et de salubrité publique dans la durée ;

Considérant que les restrictions doivent être proportionnées à la situation, aux ressources concernées et portées par tous les usagers de l'eau, dans un souci de solidarité générale.

Sur proposition de monsieur le directeur de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : l'arrêté préfectoral °2022-07-13132 du 13 juillet 2022 instaurant des mesures de restriction temporaires des usages de l'eau est abrogé.

ARTICLE 2 : en fonction des zones considérées et des niveaux fixés dans l'arrêté cadre départemental n°2018-06-09577 du 18 juin 2018 dont les mesures de restriction des usages de l'eau sont rappelées aux articles 4 à 6 du présent arrêté, **les niveaux de restriction sont fixés par zone d'alerte conformément à l'article 3 du présent arrêté.**

Ils seront actualisés ou levés en tant que de besoin, en fonction du suivi réalisé par le comité sécheresse dans le cadre de l'application de l'arrêté cadre susvisé. Les dispositions du présent arrêté sont immédiatement applicables.

ARTICLE 3 : les secteurs concernés sont mentionnés dans le tableau ci-dessous.

n°	Zones d'alerte sécheresse	Niveau
1	Bassin versant du Vidourle (partie héraultaise)	Alerte renforcée
2	Bassin versant de la lagune de l'étang de l'Or	Alerte
3	Bassin versant du Lez et de la Mosson hors axe Lez soutenu	Alerte
4	Axe Lez soutenu, de sa source à son embouchure	Alerte
5	Bassin versant de l'Hérault amont de la confluence avec la Vis jusqu'à la confluence avec la Lergue (partie héraultaise)	Alerte renforcée
6	Bassin versant de la Lergue	Alerte renforcée
7	Bassin versant de l'Hérault aval de la confluence avec la Lergue jusqu'à son embouchure	Alerte renforcée
8	Bassin versant de l'Orb de la Source jusqu'à l'amont de la confluence avec le Jaur hors axe Orb soutenu	Alerte renforcée
9	Axe Orb soutenu à l'aval du barrage des Monts d'Orb	Alerte renforcée
10	Bassin versant du Jaur	Alerte renforcée
11	Bassin versant de l'Orb à l'aval de la confluence avec le Jaur jusqu'à l'embouchure hors axe Orb soutenu	Alerte renforcée
12	Bassin versant de l'Agout (partie héraultaise)	Vigilance
13	Bassin versant de l'Aude aval - Berre et Rieu (partie héraultaise)	Alerte
14	Nappe des sables de l'Astien (Eaux souterraines partie héraultaise)	Vigilance
15	Bassin versant de l'Argent double et de l'Ognon (partie héraultaise)	Alerte
16	Bassin versant de la Cesse (partie héraultaise)	Alerte
17	Nappe des molasses miocènes du bassin de Castries	Vigilance
18	Canal du Midi (partie héraultaise)	Alerte

ARTICLE 4 : les mesures pour le niveau vigilance sont rappelées dans le tableau ci-dessous.

Usages	Mesures d'interdiction et de restriction	
	Type	Mesures ou modalités d'application
Tous les usages (privés, loisirs, ICPE, industries, collectivités)	Sensibilisation	Communiqués de presse réguliers réalisés par la Préfecture et la DDTM sur l'état de la situation et notamment à l'issu de chaque cellule sécheresse.
		Affichage en mairie et dans les lieux publics des rappels des mesures d'économie d'eau.
		Information des Gestionnaires de golfs, campings et industriels. Sensibilisation des plaisanciers à une utilisation économe de l'eau.
Tous les usages (privés, loisirs, collectivités)	Volontaire	Limitation des usages entre 10h et 18h pour l'arrosage des pelouses, espaces verts publics ou privés, jardins d'agrément, des espaces sportifs publics.
STEP	Volontaire	Limitation des travaux nécessitant des rejets d'effluents pas ou partiellement traités dans le milieu récepteur.

ARTICLE 5 : les mesures pour le niveau alerte sont rappelées dans le tableau ci-dessous.

Usages	Mesures d'interdiction et de restrictions	
	Type	Mesures ou modalités d'application
Tous les usages (privés, loisirs, ICPE, industries, collectivités)	Interdiction	Le remplissage des piscines privées est interdit à l'exception de la première mise en eau des piscines nouvellement construites et de celles destinées à un usage collectif. Ces dernières ne pourront être remplies que si elles ont été vidangées pour raison sanitaire, et sous réserve de la disponibilité en eau du secteur et de la préservation du fonctionnement des réseaux d'alimentation en eau potable.
		Le lavage des véhicules¹ publics ou privés en dehors des stations professionnelles pour le lavage des véhicules, à l'exception de ceux ayant une obligation réglementaire (sanitaires ou alimentaires) ou techniques (bétonnières..) et pour les organismes liés à la sécurité.
		Les bornes et fontaines en circuit ouvert devront être fermées (sauf pour les points de distribution d'eau potable équipés d'un bouton poussoir)
		Toute manœuvre d'ouvrage situé sur les cours d'eau des bassins hydrographiques en alerte ainsi que sur les plans d'eau avec lesquels ils communiquent et susceptible d'influencer le débit ou le niveau d'eau (vannage, clapet mobile, déversoir) est interdite sauf si elle est nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> • au non dépassement de la cote légale de retenue, • à la protection contre les inondations des terrains riverains amonts, • à restitution à l'aval du débit entrant à l'amont. Dérogação possible après avis du service de police de l'eau. Les ouvrages à gestion automatisée ne sont pas concernés.
	Interdiction entre 8h et 20h	L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés des jardins potagers et d'agrément
		L'arrosage des terrains de sports et d'entraînement à l'exception de ceux faisant l'objet d'une autorisation exceptionnelle et justifiée, sur autorisation spéciale du service chargé de la police de l'eau
L'arrosage des golfs de façon à diminuer la consommation d'eau sur le volume hebdomadaire (un registre des prélèvements devra être rempli hebdomadairement: ce registre devra être présenté aux agents chargés en cas de contrôle).		
Usages industriels	Restriction	Les activités industrielles devront limiter leur consommation d'eau et un registre des prélèvements devra être rempli hebdomadairement.
		Les I.C.P.E. soumises à autorisation au titre de la nomenclature I.C.P.E. devront respecter les dispositifs s'appliquant en cas de sécheresse contenus dans leurs arrêtés d'autorisation.
Stations d'épuration et réseaux d'assainissement	Interdiction	Les travaux d'entretien entraînant un dépassement des normes de rejet sont également interdits sauf autorisation exceptionnelle de la Police de l'eau.
Prélèvements sur le Canal du Midi	Restriction	Les préleveurs seront soumis à des mesures de restrictions journalières, en tenant compte de la localisation de la rive où est situé le point de prélèvement avec interdiction de prélever 1 jour sur 4 sauf si : <ul style="list-style-type: none"> - un règlement d'arrosage est validé par le service chargé de la police de l'eau - les prélèvements d'eau sont destinés à l'abreuvement des animaux, - une contractualisation entre le préleveur et un organisme permet une compensation intégrale de leur prélèvement par des lâchers d'eau depuis un barrage.

NOTA: les mesures de restriction s'appliquent sur toutes les ressources situées sur des zones classées en ALERTE. Elles concernent donc également les forages individuels.

1 Par « véhicule » il faut comprendre « tout moyen de transport », qu'il soit terrestre, maritime ou aérien (voitures, motos, trains, bateaux, avions...).

Les usages situés sur des zones d'alerte classées en ALERTE, mais qui disposent d'une ressource extérieure (cas de l'eau issue du Rhône par exemple) qui n'est pas impactée par des mesures de restriction, ne sont pas soumis aux présentes mesures de restriction.

Lorsque des plans de gestion d'étiage locaux, déclinés à l'échelle de bassins versants ou de sous-bassins versants définissent des mesures concrètes de gestion en période d'ALERTE à destination des utilisateurs de l'eau, il sera fait application de ces mesures, sous réserve qu'elles soient validées par le service de police de l'eau.

ARTICLE 6 : les mesures pour le niveau alerte renforcée sont rappelées dans le tableau ci-dessous.

Usages	Mesures d'interdiction et de restrictions	
	Type	Mesures ou modalités d'application
Tous les usages (privés, loisirs, ICPE, industries, collectivités)	Interdiction	Le remplissage des piscines privées est interdit à l'exception de la première mise en eau des piscines nouvellement construites et de celles destinées à un usage collectif. Ces dernières ne pourront être remplies que si elles ont été vidangées pour raison sanitaire, et sous réserve de la disponibilité en eau du secteur et de la préservation du fonctionnement des réseaux d'alimentation en eau potable.
		Le lavage des véhicules² publics ou privés en dehors des stations professionnelles pour le lavage des véhicules, à l'exception de ceux ayant une obligation réglementaire (sanitaires ou alimentaires) ou techniques (bétonnières..) et pour les organismes liés à la sécurité. Cette interdiction ne concerne pas les stations professionnelles équipées d'un dispositif de recyclage des eaux ou de lances à haute pression.
		Les bornes et fontaines en circuit ouvert devront être fermées (sauf pour les points de distribution d'eau potable équipés d'un bouton poussoir)
		Toute manœuvre d'ouvrage situé sur les cours d'eau des bassins hydrographiques en alerte renforcée ainsi que sur les plans d'eau avec lesquels ils communiquent et susceptible d'influencer le débit ou le niveau d'eau (vannage, clapet mobile, déversoir) est interdite sauf si elle est nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> ● au non dépassement de la cote légale de retenue, ● à la protection contre les inondations des terrains riverains amonts, ● à restitution à l'aval du débit entrant à l'amont.
		L'arrosage des pelouses et des espaces verts publics et privés ainsi que les jardins d'agrément.
		Le lavage des voiries sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques
		L'arrosage des terrains de sports et d'entraînement à l'exception de ceux faisant l'objet d'une autorisation exceptionnelle et justifiée, sur autorisation spéciale du service chargé de la police de l'eau
		Le fonctionnement des douches de plage
		Le prélèvement d'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des étangs et plans d'eau de loisirs à usage personnel.
		La vidange des plans d'eau de toute nature dans les cours d'eau
Interdiction entre 8h et 20h		L'arrosage des jardins potagers.
		L'arrosage des golfs est réduit « aux greens » et départs.

2 Par « véhicule » il faut comprendre « tout moyen de transport », qu'il soit terrestre, maritime ou aérien (voitures, motocycles, trains, bateaux, aéronefs...).

Usages	Mesures d'interdiction et de restrictions (suite)	
Usage agricole	Interdiction entre 11h et 20h	L'arrosage des cultures est interdit sauf : <ul style="list-style-type: none"> • pour les cultures arrosées par micro-irrigation ou goutte à goutte et cultures hors sols • pour les productions spécialisées très dépendantes en eau et fragiles (cultures maraîchères, semences sous contrat, abreuvement des animaux) • pour les organisations collectives d'irrigation (Association Syndicat Autorisées) pourvues d'un règlement d'arrosage et d'un plan de gestion concertés avec un volet gestion de crise, intégrant des niveaux économie d'eau selon la disponibilité de la ressource, validé par le service de police de l'eau • pour les réseaux collectifs d'irrigation pourvus d'un plan de gestion des arrosages validé et/ou dont la ressource ne fait pas l'objet de restriction
Usages industriels	Restriction	Les activités industrielles devront limiter leur consommation d'eau et un registre des prélèvements devra être rempli hebdomadairement. Les I.C.P.E. soumises à autorisation au titre de la nomenclature I.C.P.E. devront respecter les dispositifs s'appliquant en cas de sécheresse contenus dans leurs arrêtés d'autorisation. Les ICPE soumises à déclaration au titre de la nomenclature ICPE devront respecter les arrêtés cadres complémentaires qui seront établies localement afin de préserver la ressource.
Stations épuration et réseaux	Interdiction	Les travaux d'entretien entraînant un dépassement des normes de rejet sont également interdits sauf autorisation exceptionnelle de la Police de l'eau.
Prélèvements sur le Canal du Midi	Restriction	Les préleveurs seront soumis à des mesures de restrictions journalières, en tenant compte de la localisation de la rive où est situé le point de prélèvement avec interdiction de prélever 1 jour sur 2 sauf si : <ul style="list-style-type: none"> - un règlement d'arrosage est validé par le service chargé de la police de l'eau, - une contractualisation entre le préleveur et un organisme permet une compensation intégrale de leur prélèvement par des lâchers d'eau depuis un barrage.

NOTA: les mesures de restriction s'appliquent sur toutes les ressources situées sur des zones classées en ALERTE RENFORCEE. Elles concernent donc également les forages individuels.

Les usages situés sur des zones d'alerte classées en ALERTE RENFORCEE, mais qui disposent d'une ressource extérieure (cas de l'eau issue du Rhône par exemple) qui n'est pas impactée par des mesures de restriction, ne sont pas soumis aux présentes mesures de restriction.

Lorsque des plans de gestion d'étiage locaux, déclinés à l'échelle de bassins versants ou de sous-bassins versants définissent des mesures concrètes de gestion en période d'ALERTE RENFORCEE à destination des utilisateurs de l'eau, il sera fait application de ces mesures, sous réserve qu'elles soient validées par le service de police de l'eau.

Limitations complémentaires des usages de l'eau

Pour la partie héraultaise du Vidourle (zone d'alerte n°1), en supplément des mesures fixées par l'arrêté cadre et rappelées ci-dessus, l'irrigation par micro-aspersion et celle des cultures de semences sous contrat sont interdites la journée entre 8 h et 20 h, et également les nuits (de 20 h à 8 h) les jours pairs.

ARTICLE 7 : concernant les mesures de restriction des usages eau potable non prioritaires, le maire d'une commune sous le périmètre d'action du présent arrêté peut prendre un arrêté de restriction d'usage sous réserve qu'il soit au moins aussi contraignant que le présent arrêté. Il peut ainsi prendre des mesures de police administrative générale adaptées à la situation localisée, pour restreindre l'usage de l'eau potable, sur le fondement de la salubrité et de la sécurité publique (article L.2212-2 du CGCT). Le cas échéant, cet arrêté municipal peut être transmis au service de police de l'eau (DDTM service eau et risques, mail : ddtm-mise@herault.gouv.fr).

ARTICLE 8 : en vue de rechercher et de constater les infractions, les services de l'État en charge de la police de l'eau, la gendarmerie nationale, la police nationale, la police municipale et les agents de l'office français de la biodiversité ont accès aux locaux ou lieux où sont réalisées les opérations à l'origine des infractions.

ARTICLE 9 : tout contrevenant aux mesures du présent arrêté encourt une peine d'amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe d'un montant maximum de 1 500 euros pour les particuliers, et 7 500 euros pour les personnes morales.

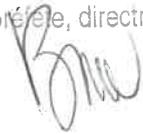
L'ensemble des frais induits par les contrôles sont mis, en cas de condamnation, à la charge de l'exploitant ou, à défaut, du propriétaire conformément à l'article L216-4 du code de l'environnement.

ARTICLE 10 : le présent arrêté fera l'objet d'une communication dans la presse locale et sera affiché à la préfecture, aux sous-préfectures de Béziers et de Lodève, ainsi que dans les mairies. Il sera publié sur le site IDE des services de l'État et au recueil des actes administratifs.

ARTICLE 11 : le présent arrêté peut être déféré au tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 12 : les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de sa signature. Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le sous-préfet de l'arrondissement de Béziers, le sous-préfet de l'arrondissement de Lodève, le colonel commandant du groupement de gendarmerie de l'Hérault, le directeur départemental de la sécurité publique, le chef du service départemental de l'office français pour la biodiversité, les maires, les chefs des services de l'État concernés, sont chargés, ainsi que les maires sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

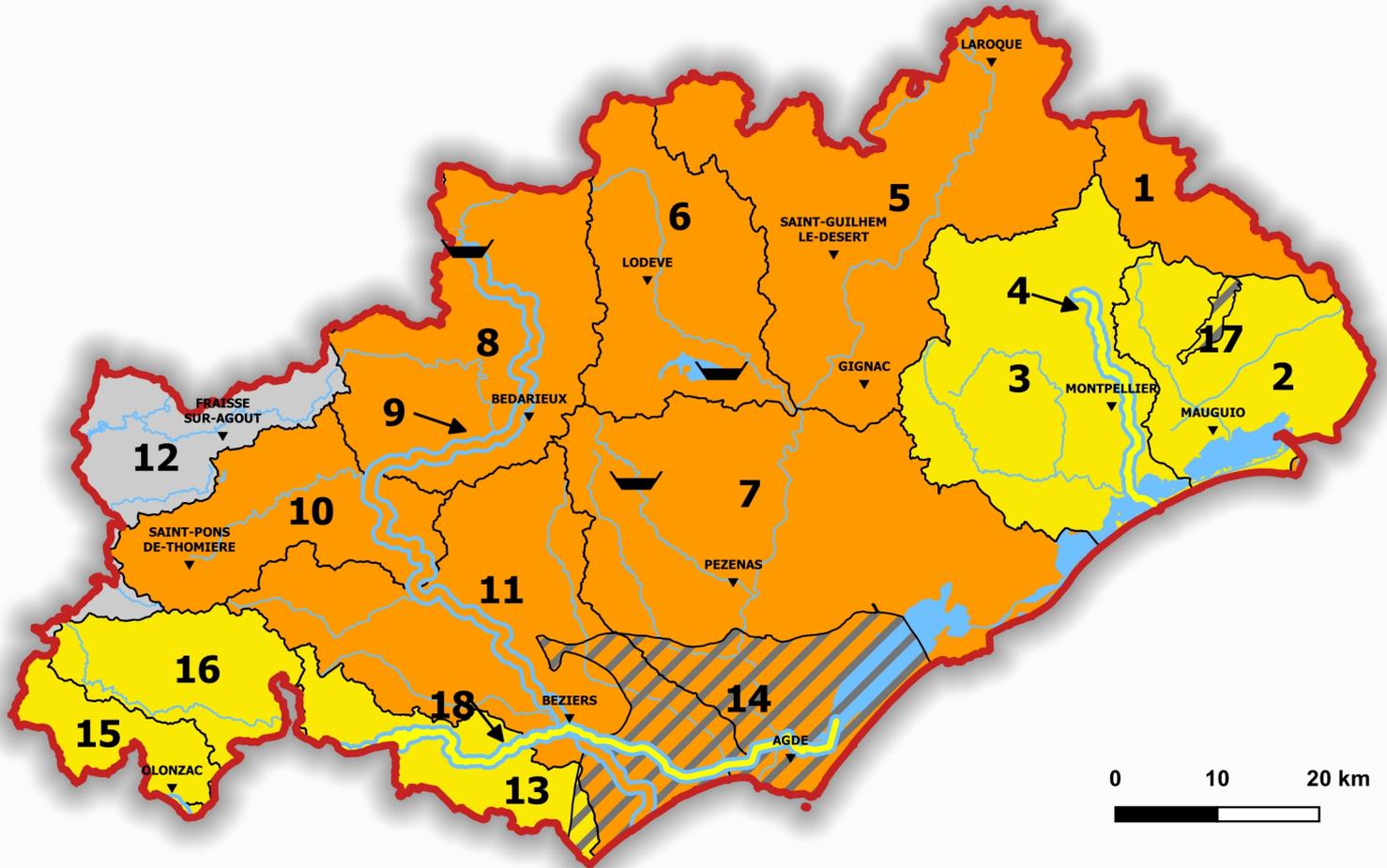
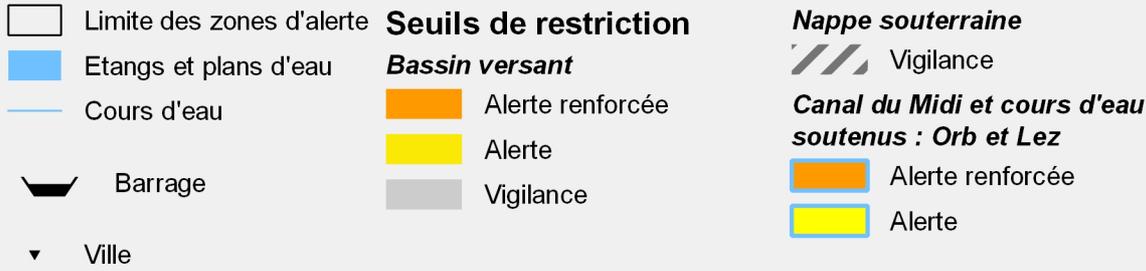
Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation
La sous-préfète, directrice de cabinet


Elisa BASSO

La présente décision peut, dans le délai maximal de deux mois, faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault – 34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS CEDEX 08. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6 rue Pitot – 34000 MONTPELLIER dans le délai maximal de deux mois à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr

La sécheresse dans le département de l'Hérault fin juillet 2022



NUMERO	LIBELLE
01	Bassin versant du Vidourle (partie héraultaise)
02	Bassin versant de la lagune de l'étang de l'Or
03	Bassin versant du Lez et de la Mosson hors axe Lez soutenu
04	Axe Lez soutenu, de sa source à son embouchure
05	Bassin versant de l'Hérault amont de la confluence avec la Vis jusqu'à la confluence avec la Lergue (partie héraultaise)
06	Bassin versant de la Lergue
07	Bassin versant de l'Hérault aval de la confluence avec la Lergue jusqu'à l'embouchure
08	Bassin versant de l'Orb de la Source jusqu'à l'amont de la confluence avec le Jaur hors axe Orb soutenu
09	Axe Orb soutenu à l'aval du barrage des Monts d'Orb
10	Bassin versant du Jaur
11	Bassin versant de l'Orb à l'aval de la confluence avec le Jaur jusqu'à l'embouchure hors axe Orb soutenu
12	Bassin versant de l'Agout (partie héraultaise)
13	Bassin versant de l'Aude aval – Berre et Rieu (partie héraultaise)
14	Nappe des sables de l'Astien (Eaux souterraines partie héraultaise)
15	Bassin versant de l'Argent double et de l'Ognon (partie héraultaise)
16	Bassin versant de la Cesse (partie héraultaise)
17	Molasses miocènes du bassin de Castries (Eaux souterraines)
18	Canal du Midi (partie héraultaise)

**DECISION
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

La Directrice des Hôpitaux du Bassin de Thau,

VU les articles D 6143-33 et suivants relatifs à la délégation de signature des directeurs d'établissements publics de santé ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU les articles R2213-7 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au transport de corps avant mise en bière.

DECIDE

Article 1

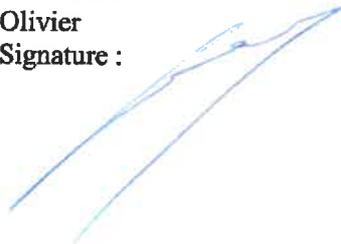
Délégation permanente est donnée à Monsieur Olivier BENEZET, Cadre de Santé Faisant Fonction aux Hôpitaux du Bassin de Thau, à l'effet de signer les accords de transports de corps avant mise en bière entre les sites des Hôpitaux du Bassin de Thau ou vers l'extérieur de l'établissement (chambre funéraire / domicile).

Article 2

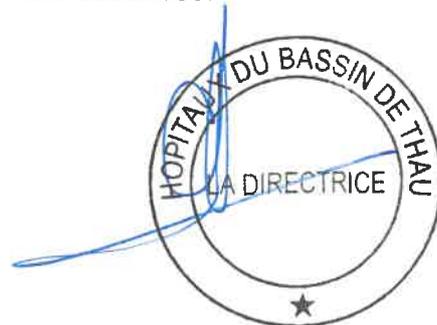
La présente décision sera notifiée aux intéressés et publiée au recueil des actes administratifs de l'Hérault.

Fait à Sète, le 29/07/2022

BENEZET
Olivier
Signature :



La directrice,
Claudie GRESLON



Destinataires :
Intéressé(e)



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des relations avec les collectivités locales,
Bureau de l'environnement**

Montpellier, le 27 juillet 2022

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2022.07.DRCL.0309
portant prorogation de la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une
réserve foncière sur le secteur « Gimel » à Grabels
au profit de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie**

Le préfet de l'Hérault

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code de l'environnement ;

VU le décret n° 2008-670 du 2 juillet 2008 portant création de l'Établissement public foncier Languedoc-Roussillon, modifié par le décret n°2017-836 du 5 mai 2017 portant extension du territoire de compétence de l'établissement et le renommant Établissement Public Foncier d'Occitanie ;

VU la convention d'anticipation foncière n° 2016H266 signée le 08 septembre 2016 entre la ville de Grabels, Montpellier Méditerranée Métropole et l'Établissement Public Foncier de Languedoc-Roussillon ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-I-1114 du 19 septembre 2017 déclarant d'utilité publique la création d'une réserve foncière sur le secteur « Gimel » à Grabels au profit de l'Établissement public foncier d'Occitanie ;

VU la délibération n°064 du 11 juillet 2022 du conseil municipal de Grabels sollicitant la prorogation de la déclaration d'utilité publique du projet susvisé ;

VU la demande du 18 juillet 2022 du maire de la ville de Grabels sollicitant la prorogation de la déclaration d'utilité publique ;

Considérant que l'opération n'a pas été finalisée dans le délai imparti par la déclaration d'utilité publique et que depuis l'opération n'a pas été modifiée de manière substantielle d'un point de vue financier, technique, environnemental ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Les effets de la déclaration d'utilité publique prononcée par arrêté préfectoral n° 2017-I-1114 du 19 septembre 2017, sont prorogés pour une durée de cinq ans, au profit de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Grabels, pendant une durée de deux mois. L'accomplissement de cette mesure de publicité incombe au maire qui devra en justifier par un certificat d'affichage et l'adresser au préfet de l'Hérault – direction des relations avec les collectivités locales – bureau de l'environnement.

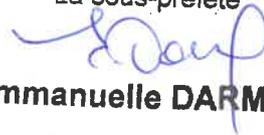
ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter du premier jour de son affichage en mairie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, la directrice générale de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie et le maire de Grabels, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans l'Hérault.

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète



Emmanuelle DARMON



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de l'environnement**

Montpellier, le 28 juillet 2022

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2022.07.DRCL.0310

**portant cessibilité des immeubles bâtis et non bâtis nécessaires au projet de
reconstruction du centre commercial « Les boutiques de Thau » à Sète
au profit de la ville de Sète**

Le préfet de l'Hérault

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2019-I-153 du 15 février 2019 déclarant d'utilité publique le projet de reconstruction du centre commercial « Les boutiques de Thau » à Sète et cessibles les immeubles bâtis ou non bâtis nécessaires au profit de la ville de Sète;

VU le courriel du 27 juin 2022 de la mairie de Sète sollicitant la prise d'un nouvel arrêté de cessibilité des immeubles bâtis ou non bâtis nécessaire au projet cité ci-dessus ;

Considérant que la poursuite de la procédure d'expropriation nécessite la prise d'un nouvel arrêté de cessibilité ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Sont déclarés cessibles au profit de la ville de Sète, maître d'ouvrage, les immeubles bâtis ou non bâtis dont l'acquisition est nécessaire pour l'opération ci-dessus visée et qui sont désignés à l'état parcellaire annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : La ville de Sète est autorisée à poursuivre la procédure dans les conditions fixées par le code de l'expropriation.

ARTICLE 3 : Si l'expropriation est nécessaire à l'exécution du projet susvisé, elle devra intervenir dans un délai de six mois à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté fera l'objet d'une notification individuelle par l'expropriant aux propriétaires et ayants droits figurant à l'état parcellaire ci-annexé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de la notification individuelle faite aux intéressés.

Le tribunal administratif peut être saisi également par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault et le maire de Sète, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe



Emmanuelle DARMON



Montpellier, le 29 juillet 2022

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2022.07.DRCL.0315

portant cessibilité des immeubles bâtis et non bâtis nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains des Verdisses, îlot prioritaire, sur la commune d'Agde, portée par la commune d'Agde

Le préfet de l'Hérault

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'environnement ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° 2021-I-651 du 5 juillet 2021 déclarant d'utilité publique la mise en œuvre du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains des Verdisses, îlot prioritaire, sur la commune d'Agde, portée par la commune d'Agde ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2022.03.DRCL.0180 portant ouverture d'une enquête parcellaire dans le cadre de la mise en œuvre du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains des Verdisses, îlot prioritaire, sur la commune d'Agde, portée par la commune d'Agde ;

VU le rapport du commissaire enquêteur donnant un avis favorable sur le projet de la mise en œuvre du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains des Verdisses, îlot prioritaire, sur la commune d'Agde, portée par la commune d'Agde ;

VU le courrier du 11 juillet 2022 par lequel le maire d'Agde, sollicite la prise d'un arrêté de cessibilité ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Sont déclarés cessibles, au profit de la mairie d'Agde les immeubles bâtis et non bâtis dont l'acquisition est nécessaire dans le cadre de la mise en œuvre du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains des Verdisses, îlot prioritaire, sur la commune d'Agde, portée par la commune d'Agde et qui sont désignés aux états parcellaires annexés au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le maire d'Agde est autorisée à poursuivre la procédure dans les conditions fixées par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

ARTICLE 3 : Si l'expropriation est nécessaire à l'exécution du projet susvisé, elle devra intervenir dans un délai de six mois à compter de la date du présent arrêté, et dans les cinq ans de la durée de validité de la déclaration d'utilité publique.

ARTICLE 4 : Notification individuelle du présent arrêté sera faite par l'expropriant aux propriétaires concernés.

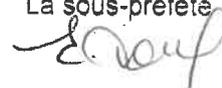
ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de la notification individuelle faite aux intéressés.

Le tribunal administratif peut être saisi également par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault et le maire d'Agde, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans l'Hérault.

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète



Emmanuelle DARMON



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture,
Secrétariat Général,
Commission Départementale d'Aménagement Commercial**

Affaire suivie par : Martine ROQUES
Téléphone : 04 67 61 61 58 / 06 89 70 97 56
Mél : pref-cdac34@herault.gouv.fr

Montpellier, le 13 juillet 2022

**Arrêté PREF34 SG CDAC n°2022-07-006
portant composition de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
chargée de statuer sur l'extension d'un ensemble commercial en AGDE**

Le préfet de l'Hérault

- VU** le code de commerce ;
- VU** le code de l'urbanisme ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et notamment l'article 102 ;
- VU** la loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, notamment les articles 42 et 43 ;
- VU** la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant Évolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique ;
- VU** le décret n° 2015-165 du 12 février 2015, relatif à l'aménagement commercial ;
- VU** le décret n°2019-331 du 17 avril 2019, relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales d'aménagement commercial et aux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 03 janvier 2022 instituant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de l'Hérault ;
- VU** la demande de permis de construire enregistrée le 10 juin 2022 en mairie d'Agde sous le n° 34 003 22 K0032 ;
- VU** la demande enregistrée sous le n°2022/02/A le 13 juillet 2022, formulée par la S.C.SEROVI, sise Boulevard Maurice Pacull en AGDE (34), en vue d'être autorisée à l'extension de l'ensemble commercial Espace Grand Cap par création d'un Retail Park de 4271 m² composé de 10 cellules de secteur 2 intégrant 4 cellules existantes relevant du transfert, après démolition du bâtiment actuel, portant ainsi la surface totale de l'ensemble commercial de 13 258 m² à 17 529 m², situé Bd Maurice Pacull en AGDE (34).

CONSIDÉRANT que le maire ne peut siéger en une autre qualité que celle de représentant de la commune d'implantation ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture de l'Hérault :

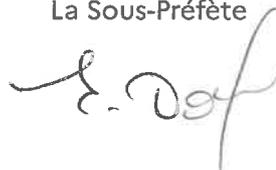
ARRÊTE :

ARTICLE 1 : La Commission Départementale d'Aménagement Commercial, présidée par le Préfet de l'Hérault ou son représentant, chargée de statuer sur la demande susvisée, est constituée comme suit :

- M. le Maire d'Agde, commune d'implantation du projet, ou son représentant, désigné en application des articles L 2122-17 et L 2122-18 du code général des collectivités territoriales
- M. le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, ou l'un de ses représentants
- M. le Président du Syndicat Mixte du S.Co.T. du Biterrois, ou l'un de ses représentants
- M. le Président du Conseil Départemental ou son représentant, qui ne doit pas être un élu de la commune d'implantation ;
- Mme la Présidente de la Région Occitanie ou son représentant, qui ne doit pas être un élu de la commune d'implantation ;
- M. Frédéric ROIG, maire de Pégaïrolles-de-l'Escalette ou M. Serge PESCE, Maire de Maraussan, en qualité de représentant des maires au niveau départemental
- M. Claude REVEL, Président de la Communauté de communes du Clermontais, ou M. Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault en qualité de représentant des intercommunalités au niveau départemental
- deux personnalités qualifiées choisies dans chacun des deux collèges ci-après :
 - Personnalités qualifiées en matière de consommation et de protection des consommateurs :
 - M. Yves BAILLEUX-MOREAU
 - M. Jacky BESSIERES
 - M. Thierry FOULQUIER-GAZAGNE
 - M. Roger LOUIS
 - M. Jean-Paul RICHAUD
 - Personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire :
 - M. Pascal CHEVALIER
 - Mme Florence CHIBAUDEL
 - M. Marc DEDEIRE
 - M. Laurent VASSALLO
 - M. Jean-Paul VOLLE
 - Personnalité qualifiée représentant la Chambre d'agriculture sans droit de vote et n'étant pas pris en compte dans le calcul du quorum :
 - Mme Sophie NOGUES

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont copie sera adressée, par tout moyen, aux membres de la commission ainsi qu'au demandeur

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
La Sous-Préfète



Emmanuelle DARMON



Affaire suivie par : Martine ROQUES
Téléphone : 04 67 61 61 58 / 06 89 70 97 56
Mél : pref-cdac34@herault.gouv.fr

Montpellier, le 25 juillet 2022

**Arrêté PREF34 SG CDAC n°2022-07-007
portant composition de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
chargée de statuer sur l'extension d'un supermarché LIDL à MAUGUIO**

Le préfet de l'Hérault

- VU** le code de commerce ;
- VU** le code de l'urbanisme ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et notamment l'article 102 ;
- VU** la loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, notamment les articles 42 et 43 ;
- VU** la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant Évolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique ;
- VU** le décret n° 2015-165 du 12 février 2015, relatif à l'aménagement commercial ;
- VU** le décret n°2019-331 du 17 avril 2019, relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales d'aménagement commercial et aux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 03 janvier 2022 instituant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de l'Hérault ;
- VU** la demande de permis de construire enregistrée le 05 avril 2022 en mairie de Mauguio sous le n° 34 154 16 A0050M01 ;
- VU** la demande enregistrée sous le n°2022/03/A le 19 juillet 2022, formulée par la S.N.C. LIDL, sise 72/92 Av; Robert Schuman à RUNGIS (94), en vue d'être autorisée à l'extension de 417,50 m² de la surface de vente d'un supermarché à prédominance alimentaire sous enseigne LIDL, portant ainsi la surface totale de vente à 1 416 m², situé 42 Route de Baillargues à MAUGUIO (34).

CONSIDÉRANT que la commune d'implantation est membre de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, E.P.C.I. à fiscalité propre ;

CONSIDÉRANT que la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, a aussi pour compétence l'élaboration du S.CoT., celle-ci sera donc pourvue de deux sièges ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture de l'Hérault :

ARRÊTE :

ARTICLE 1: La Commission Départementale d'Aménagement Commercial, présidée par le Préfet de

l'Hérault ou son représentant, chargée de statuer sur la demande susvisée, est constituée comme suit :

- M. le Maire de Mauguio, commune d'implantation du projet, ou son représentant, désigné en application des articles L 2122-17 et L 2122-18 du code général des collectivités territoriales
- M. le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, ou l'un de ses représentants
- M. le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or au titre du S.Co.T., ou l'un de ses représentants
- M. le Président du Conseil Départemental ou son représentant, qui ne doit pas être un élu de la commune d'implantation ;
- Mme la Présidente de la Région Occitanie ou son représentant, qui ne doit pas être un élu de la commune d'implantation ;
- M. Frédéric ROIG, maire de Pégaïrolles-de-l'Escalette ou M. Serge PESCE, Maire de Maraussan, en qualité de représentant des maires au niveau départemental
- M. Claude REVEL, Président de la Communauté de communes du Clermontais, ou M. Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault en qualité de représentant des intercommunalités au niveau départemental
- deux personnalités qualifiées choisies dans chacun des deux collèges ci-après :
 - Personnalités qualifiées en matière de consommation et de protection des consommateurs :
 - M. Yves BAILLEUX-MOREAU
 - M. Jacky BESSIERES
 - M. Thierry FOULQUIER-GAZAGNE
 - M. Roger LOUIS
 - M. Jean-Paul RICHAUD
 - Personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire :
 - M. Pascal CHEVALIER
 - Mme Florence CHIBAUDEL
 - M. Marc DEDEIRE
 - M. Laurent VASSALLO
 - M. Jean-Paul VOLLE
 - Personnalité qualifiée représentant la Chambre d'agriculture sans droit de vote et n'étant pas pris en compte dans le calcul du quorum :
 - Mme Sophie NOGUES

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont copie sera adressée, par tout moyen, aux membres de la commission ainsi qu'au demandeur

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
La Sous-Préfète



Emmanuelle DARMON



Affaire suivie par : SB
Téléphone : 04 67 88 34 00
Mél : sp-lodeve-reglementation@herault.gouv.fr

Lodève, le 28 juillet 2022

Arrêté préfectoral n° 22-III-061

**Agrément pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises
pour l'établissement principal de la société « Hermès conseils »**

Le préfet de l'Hérault

- Vu le code de commerce, notamment les articles L. 123-11-2 et suivants, et R. 123-166-1 et suivants ;
- Vu le code monétaire et financier, notamment les articles L. 561-2, L. 561-37 à L. 561-43 et R. 561-39 à R. 561-50 ;
- Vu la directive 2005/60/CE du parlement et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;
- Vu l'ordonnance n° 2009-104 du 30 janvier 2009 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, notamment les articles 9 et 20 ;
- Vu le décret n° 2009-1535 du 10 décembre 2009 définissant les modalités de contrôle du respect des obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par les personnes mentionnées aux 8°, 9° et 15° de l'article L. 561-2 du code monétaire et financier et relatif à la commission nationale des sanctions (articles R. 561-43 à R. 561-50 du code monétaire et financier) ;
- Vu le décret n° 2009-1695 du 30 décembre 2009 relatif à l'agrément des domiciliataires d'entreprises soumises à immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers (articles R. 123-166-1 à R. 123-166-5 du code de commerce) ;
- Vu le dossier de demande d'agrément présenté par Monsieur ES-SAADAOUI Rachid agissant pour le compte de la société « Hermès conseils », en sa qualité de gérant ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-07-DRCL-0279 du 7 juillet 2022, portant délégation de signature à Monsieur Éric SUZANNE, sous-préfet de l'arrondissement de Lodève ;

Considérant que le dossier constitué à l'appui de cette demande répond aux conditions fixées par les textes susvisés pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises et notamment l'article L. 123-11-3 du code de commerce

Sur proposition du sous-préfet de Lodève

arrête

Article 1 : La société dénommée « Hermès conseils », exploitée par Monsieur Rachid ES SAADAoui, gérant est agréée pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises pour son établissement principal dont le siège social est situé 39, rue Pomier Layrargues – Bâtiment Ab – n° 69 résidence Le Pré d'Hermès 34070 MONTPELLIER.

Article 2 : L'agrément préfectoral est établi sous le numéro DOM/34/2022/24 pour une durée de six ans à compter de la date du présent arrêté.

Article 3 : Tout changement substantiel, toute création d'établissement secondaire par l'entreprise domiciliataire doit être déclaré dans un délai de deux mois au préfet qui a délivré l'agrément dans les conditions prévues aux articles R. 123-166-2 et R. 123-166-4 du code du commerce.

Article 4 : Dès lors que les conditions prévues à l'article 3 du présent arrêté ne sont plus respectées, l'agrément peut être suspendu ou retiré par le préfet, en application de l'article R. 123-166-5 du code du commerce.

Article 5 : Le sous-préfet de Lodève est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié au gérant de la société susvisée.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Lodève,



Eric SUZANNE



Affaire suivie par : SB
Téléphone : 04 67 88 34 00
Mél : sp-lodeve-reglementation@herault.gouv.fr

Lodève, le 21 juillet 2022

Arrêté préfectoral n° 22-III-092

**Retrait de l'agrément pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises
pour l'établissement principal de la société Formations et entrepreneuriat en Occitanie exploitée
sous le nom commercial « Viaferrata » enseigne « Espace 52 »**

Le préfet de l'Hérault

- Vu le code de commerce relatif à l'activité des entreprises domiciliataires soumises à un agrément préfectoral, notamment les articles L. 123-11-3, L. 123-11-4 et R. 123-166-1 et suivants ;
- Vu le code des relations entre le public et l'administration et articles L. 121-1 et L. 211-2 relatifs au respect d'une mesure contradictoire ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 17-III-077 du 24 juillet 2017 portant agrément pour l'exercice de domiciliation d'entreprises de la société Formations et entrepreneuriat en Occitanie exploitée sous le nom commercial « Viaferrata » enseigne « Espace 52 » sise 52, avenue du pont Juvenal à Montpellier, habilitée sous le numéro DOM/34/91, pour 6 ans et notifié à Monsieur Philippe AVRIL, dirigeant ;
- Vu le courrier du 22 juin 2022 de Monsieur Philippe AVRIL indiquant avoir cessé l'activité de domiciliation au cours de l'année 2019 ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-07-DRCL-0279 du 7 juillet 2022, portant délégation de signature à Monsieur Éric SUZANNE, sous-préfet de l'arrondissement de Lodève ;

Considérant que la société Formations et entrepreneuriat en Occitanie n'exerce plus l'activité de domiciliation d'entreprises

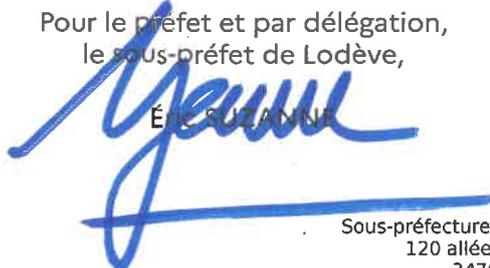
Sur proposition du sous-préfet de Lodève

arrête :

Article 1 : L'agrément n° DOM/34/91 délivré par l'arrêté préfectoral n° 17-III-077 du 24 juillet 2017 concernant l'exercice de domiciliation d'entreprises de la société Formations et entrepreneuriat en Occitanie devenu sans objet, est retiré conformément aux articles L. 123-11-3 et L. 123-11-4 du code de commerce.

Article 2 : Monsieur le sous-préfet de Lodève et Monsieur le maire de Montpellier sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié au dirigeant de la société.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Lodève,



ÉRIC SUZANNE



Affaire suivie par : SB
Téléphone : 04 67 88 34 00
Mél : sp-lodeve-reglementation@herault.gouv.fr

Lodève, le 26 juillet 2022

Arrêté préfectoral n ° 22-III-094

Renouvellement de l'agrément
de l'établissement principal de la société « Bureaux services entreprises / BSE »
pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises

Le préfet de l'Hérault

- Vu le code du commerce, notamment les articles L. 123-11-2 et suivants, et R. 123-166-1 et suivants ;
- Vu le code monétaire et financier, notamment les articles L. 561-2, L. 561-37 à L. 561-43 et R. 561-39 à R. 561-50 ;
- Vu la directive 2005/60/CE du parlement et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;
- Vu l'ordonnance n° 2009-104 du 30 janvier 2009 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, notamment les articles 9 et 20 ;
- Vu le décret n° 2009-1535 du 10 décembre 2009 définissant les modalités de contrôle du respect des obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par les personnes mentionnées aux 8°, 9° et 15° de l'article L. 561-2 du code monétaire et financier et relatif à la commission nationale des sanctions (articles R. 561-43 à R. 561-50 du code monétaire et financier) ;
- Vu le décret n° 2009-1695 du 30 décembre 2009 relatif à l'agrément des domiciliataires d'entreprises soumises à immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers (articles R. 123-166-1 à R. 123-166-5 du code du commerce) ;
- Vu l'arrêté préfectoral 16-III-107 du 24 octobre 2016 portant agrément pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises, pour six ans, sous le n° DOM/34/079, de la société dénommée _____, « Bureaux services entreprises / BSE » exploitée par Monsieur Stéphane COHUAU en sa qualité de président ;
- Vu le dossier de demande de renouvellement d'agrément présenté par Monsieur Stéphane COHUAU agissant pour le compte de la société « Bureaux services entreprises / BSE » en sa qualité de président ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-07-DRCL-0279 du 7 juillet 2022, portant délégation de signature à Monsieur Éric SUZANNE, sous-préfet de l'arrondissement de Lodève ;

Considérant que le dossier constitué à l'appui de cette demande répond aux conditions fixées par les textes susvisés pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises et notamment l'article L. 123-11-3 du code du commerce ;

Sur proposition du sous-préfet de Lodève

arrête

Article 1 : L'agrément de la société dénommée « Bureaux services entreprises / BSE », exploitée par Monsieur Stéphane COHUAU, dont le siège est situé 1280 avenue des platanes – Future building 1 LATTES (34970), est renouvelé pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises.

Article 2 : Le renouvellement de l'agrément préfectoral est établi sous le numéro DOM/34/2022/079, pour une durée de six ans à compter du 24 octobre 2022.

Article 3 : Tout changement substantiel, toute création d'établissement secondaire par l'entreprise domiciliataire doit être déclaré dans un délai de deux mois au préfet qui a délivré l'agrément dans les conditions prévues aux articles R. 123-166-2 et R. 123-166-4 du code du commerce.

Article 4 : Dès lors que les conditions prévues à l'article 3 du présent arrêté ne sont plus respectées, l'agrément peut être suspendu ou retiré par le préfet, en application de l'article R. 123-166-5 du code du commerce.

Article 5 : Le sous-préfet de Lodève est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié au président de la société susvisée.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Lodève,



Éric SUZANNE



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
Direction territoriale Rhône Saône
Direction – Pôle juridique et marchés

Montpellier, le 27 juillet 2022

Affaire suivie par : Claire ANXIONNAZ
Juriste au Pôle juridique et marchés
2 rue de la Quarantaine - 69321 Lyon cedex 5
Tél. 04 72 56 59 41
pjm.dir.rhonesaone@vnf.fr - claire.anxionnaz@vnf.fr

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2022.07.DS.0515

portant déclaration d'abandon de bateau

Le Préfet de l'Hérault

VU le Code des Transports, notamment les articles L. 4311-1 et R. 4313-14 et suivants ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment son article L. 1127-3 qui dispose que « *Le présent article s'applique à tout bateau, navire, engin flottant ou établissement flottant abandonné sur le domaine public fluvial.*

L'abandon se présume, d'une part, du défaut d'autorisation d'occupation du domaine public fluvial et, d'autre part, de l'inexistence de mesures de manœuvre ou d'entretien, ou de l'absence de propriétaire, conducteur ou gardien à bord.

L'abandon présumé du bateau, navire, engin flottant ou établissement flottant est constaté par les agents mentionnés à l'article L. 2132-23. Le constat est affiché sur le bien concerné et notifié au dernier propriétaire s'il est connu, en même temps qu'une mise en demeure de faire cesser l'état d'abandon.

Si aucun propriétaire, gardien ou conducteur ne s'est manifesté ou s'il n'a pas pris les mesures de manœuvre ou d'entretien nécessaires pour faire cesser l'état d'abandon, dans un délai de six mois, l'autorité administrative compétente déclare abandonné le bateau, navire, engin flottant ou établissement flottant et en transfère la propriété au gestionnaire du domaine public fluvial concerné. Le gestionnaire peut procéder à la vente du bien à l'expiration d'un délai de deux mois et sous réserve des droits des créanciers privilégiés et hypothécaires ou procéder à sa destruction à l'expiration de ce même délai, si sa valeur marchande ne justifie pas sa mise en vente » ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté de déplacement d'office en date du 20 avril 2021 pris par le préfet de l'Hérault concernant le bateau ayant pour devise « VOUVI », immatriculé sous le numéro ST 403699 et notifié à son dernier propriétaire connu M. Jean-Patrice GRANET le 26 avril 2021 ;

VU le constat d'abandon dressé le 6 janvier 2022 par un agent assermenté de VNF, affiché le même jour sur le bateau ayant pour devise « VOUVI », immatriculé sous le numéro ST 403699 et notifié le 6 janvier 2022 à Monsieur Jean-Patrice GRANET, dernier propriétaire connu ;

VU l'arrêté préfectoral n°2022.03.DRCL.167 du 9 mars 2022 chargeant Madame Emanuelle DARMON, sous-préfète, chargée de mission, des fonctions de secrétaire générale adjointe de la préfecture de l'Hérault et lui donnant délégation de signature ;

CONSIDÉRANT que le bateau ayant pour devise « VOUVI » est laissé à l'abandon sur le domaine public fluvial, au niveau du P.K 46,80, rive droite du canal du Rhône à Sète, zone dite du centre d'exploitation, sur la commune de Palavas-les-Flots, dans le département de l'Hérault (34) ;

CONSIDERANT qu'aucun propriétaire, gardien ou conducteur n'a pris les mesures pour faire cesser l'état d'abandon ;

CONSIDERANT qu'aucun propriétaire, gardien ou conducteur ne s'est manifesté pour proposer des mesures permettant de mettre fin à l'absence d'autorisation d'occuper le domaine public fluvial ;

CONSIDERANT qu'en raison de son état d'abandon, la présence de ce bateau porte atteinte à l'intégrité du domaine public fluvial ;

SUR proposition de Madame la Directrice territoriale de Voies navigables de France Rhône-Saône ;

ARRETE :

ARTICLE 1 :

Le bateau ayant pour devise « VOUVI », immatriculé sous le numéro ST 403699, stationné au P.K. 46,80, rive droite du canal du Rhône à Sète, au centre d'exploitation de Voies Navigables de France, sur la commune de Palavas-les-Flots dans le département de l'Hérault (34), est déclaré à l'état d'abandon sur le domaine public fluvial.

ARTICLE 2 :

La propriété dudit bateau est transférée à la Direction territoriale Rhône-Saône de Voies navigables de France, gestionnaire du domaine public fluvial, qui pourra procéder à sa vente ou à sa destruction si sa valeur marchande ne justifie pas sa mise en vente, à l'expiration d'un délai de deux mois à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

Madame la Directrice de la Direction territoriale Rhône-Saône de Voies navigables de France est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet, et par délégation,
La sous-préfète, secrétaire générale adjointe,



Emmanuelle DARMON

Le présent arrêté peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux : auprès du Préfet de l'Hérault - 34 place des Martyrs de la Résistance - 34062 MONTPELLIER CEDEX 2 ; soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur - Place Beauvau - 75008 PARIS CEDEX 08. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier - 6 rue Pitot - 34 000 MONTPELLIER dans un délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.